



HAL
open science

”Jungles”, ”squats”, ”campements informels”, ”espaces d’expédition” : regards croisés entre exilés et associatifs : étude du rapport entre l’aide humanitaire et les besoins des exilés en transit du littoral dunkerquois

Judith Sebo

► **To cite this version:**

Judith Sebo. ”Jungles”, ”squats”, ”campements informels”, ”espaces d’expédition” : regards croisés entre exilés et associatifs : étude du rapport entre l’aide humanitaire et les besoins des exilés en transit du littoral dunkerquois. Science politique. 2012. dumas-00808044

HAL Id: dumas-00808044

<https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-00808044v1>

Submitted on 4 Apr 2013

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L’archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d’enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Vous allez consulter un mémoire réalisé par un étudiant dans le cadre de sa scolarité à Sciences Po Grenoble. L'établissement ne pourra être tenu pour responsable des propos contenus dans ce travail.

Afin de respecter la législation sur le droit d'auteur, ce mémoire est diffusé sur Internet en version protégée sans les annexes. La version intégrale est uniquement disponible en intranet.



Université Pierre Mendès France

Institut d'Études Politiques de Grenoble

Mémoire de Master 2

**« JUNGLES », « SQUATS », « CAMPEMENTS INFORMELS »,
« ESPACES D'EXCEPTION »**

REGARDS CROISÉS ENTRE EXILÉS ET ASSOCIATIFS

Etude du rapport entre l'aide humanitaire et les besoins des exilés en transit
du Littoral Dunkerquois

Judith SEBŐ

Master 2 « Organisations internationales, OIG, ONG »

2011-2012

Sous la direction de Jacques BAROU et la co-direction de Cécile BOSSY

Université Pierre Mendès France

Institut d'Études Politiques de Grenoble

Mémoire de Master 2

**« JUNGLES », « SQUATS », « CAMPEMENTS INFORMELS »,
« ESPACES D'EXCEPTION »
REGARDS CROISÉS ENTRE EXILÉS ET ASSOCIATIFS**

Etude du rapport entre l'aide humanitaire et les besoins des exilés en transit
du Littoral Dunkerquois

Judith SEBŐ

Master 2 « Organisations internationales, OIG, ONG »

2011-2012

Sous la direction de Jacques BAROU et la co-direction de Cécile BOSSY

*Ce travail a été réalisé durant un stage de 6 mois (27 février 2012 - 2 septembre 2012)
au sein de la mission Migrants Littoral Pas-de-Calais de Médecins du Monde sous la
direction de Cécile Bossy, coordinatrice de mission et tutrice professionnelle
et de M. Jacques Barou, tuteur de mémoire.*

REMERCIEMENTS

Je tiens à remercier toutes les personnes qui ont apporté leur contribution à ce mémoire.

Je remercie tout d'abord Jacques Barou, toujours prompt à répondre à mes interrogations sans fin. Merci pour sa patience, sa pédagogie et ses nombreux conseils.

Merci à Cécile Bossy et Tayeb Aleb, équipe de choc de Médecins du Monde, pour leur soutien, leur accueil, les discussions enrichissantes et leur patience face à mes débuts dans l'action humanitaire.

Un immense merci à toute l'équipe de Médecins du Monde mais aussi au réseau associatif Dunkerquois, pour leur accueil, les moments de solidarité partagés, les discussions infinies, et les précieuses informations. Merci pour m'avoir accordé votre confiance en me donnant l'opportunité de faire mes preuves. Merci enfin de m'avoir montré un exemple d'énergie et d'implication associative que je n'avais encore jamais vu auparavant.

Je tiens à remercier Pierre Micheletti et Mathieu Quinette pour leurs disponibilités et les informations précieuses qu'ils m'ont transmises.

Merci à Michel Agier, pour sa disponibilité par e-mail, mais aussi pour ses textes inspirants sur les camps et l'exil.

Merci à toute la famille pour le soutien au quotidien. Merci Suzanne pour les discussions Japonaises qui m'entraînent à réfléchir jusqu'au bout de la nuit. Merci Mama, Julia et Sophie pour vos relectures.

Merci à tous ceux qui, de près ou de loin, m'ont soutenu dans ce cheminement, ce début d'une expérience qui, je l'espère, évoluera, s'affinera, mûrira.

Enfin, merci Benoît pour ta présence au quotidien, les discussions constructives sur ce mémoire, et pour l'intérêt que tu as porté à mon engagement et à mon projet.

Avec une pensée pour tous les exilés, croisés dans le cadre de l'action humanitaire ou au détour d'une rue, portant un poids bien lourd se lisant souvent sur leurs yeux, mais capables de tant d'humanité et d'humour que l'on finit par se dire que c'est eux qui nous aident à continuer à nous battre pour nos principes.

SOMMAIRE

SOMMAIRE	6
INTRODUCTION	8
PARTIE I. L'AIDE HUMANITAIRE DANS UN ESPACE DE TRANSIT COMPLEXE	13
CHAPITRE I : ESPACES D'EXIL, ESPACES DE TRANSIT : UNE DEFINITION MALAISEE	13
CHAPITRE II : LES ASSOCIATIONS DU DUNKERQUOIS : ENTRE AIDE HUMANITAIRE ET ACTIVITES MILITANTES	39
PARTIE II. DANS LA PEAU DES EXILES : QUELLES PREOCCUPATIONS, QUELS BESOINS	64
CHAPITRE I : L'ANGLETERRE AVANT TOUT ?	64
CHAPITRE II : LES ASSOCIATIONS DU DUNKERQUOIS DANS LE REGARD DES EXILES	83
PARTIE III. REGARDS CROISES : UN ECHANGE PORTEUR ?	100
CHAPITRE I : DIVERGENCES ET CONVERGENCES : QUEL INTERET DU RECUEIL DE LA PAROLE DES EXILES ?	102
CHAPITRE II : QUELLE PLACE DONNER AUX EXILES EN TRANSIT DANS LE DUNKERQUOIS DANS L'ACTION HUMANITAIRE	113
CONCLUSION	127
TABLE DES MATIERES	130
BIBLIOGRAPHIE	133
LISTE DES SIGLES	139
TABLE DES ANNEXES	140
ANNEXES	141

« Nous devons apprendre à vivre ensemble comme des frères, sinon nous allons mourir tous ensemble comme des idiots. »

Martin Luther King

INTRODUCTION

« Pourquoi venez-vous ici ? Vous venez, vous discutez avec tout le monde : à quoi ça sert ? Les autres ont tous une fonction, ils sont médecins, infirmiers, ils donnent de la nourriture, ils construisent des toilettes, mais vous ? Que faites-vous ici à part discuter avec nous ? » me demande d'un air ironique Sherzad, Afghan de 23 ans sur un campement informel où sont présents une quarantaine d'exilés. J'aurais voulu lui répondre : « et pourquoi pas ? Pourquoi doit-on avoir une utilité en allant sur ce lieu ouvert à tous ? ». Au lieu de cela, je me suis sentie le devoir de justifier ma présence et mon utilité à ce jeune Afghan, en lui expliquant mon rôle en tant que médiatrice de Médecins du Monde. C'est moi qui me sens étrangère dans ce lieu, à ce moment-là.

Ce « lieu » près du lac de Téteghem¹ est un espace existant depuis plusieurs années, où transitent les « migrants », les exilés partis de leurs pays, vers une destination finale, le plus souvent l'Angleterre. Cet espace d'exil fait partie de ces lieux communément appelés les « jungles » dans le langage courant, mais aussi parfois « squats », « camps de transit », ou encore « espaces d'exception ». Les personnes qui y transitent finissent par « habiter la jungle », s'y sentir chez eux. Michel Agier, ethnologue et anthropologue travaillant entre autres sur les lieux de l'exil, parle de cet « art de survivre » que les exilés, au fil de leur trajet, apprennent à apprivoiser². Ainsi, ces lieux informels et précaires créés dans l'urgence, existant dans toute l'Europe, paraissant sauvages et connus de peu de personnes, souvent détruits et rapidement reconstruits, voient émerger une forme de stabilité développée par les exilés qui « l'habitent ».

Ces espaces, pourtant accessibles à tout le monde, peuvent être considérés comme des espaces de mise à l'écart par l'Etat³. Du fait de l'existence incontournable des migrations de

¹ Téteghem est une ville adjacente à Dunkerque. Un camp de transit de migrants y est présent, à côté du lac de Téteghem

² AGIER Michel et PRESTIANI, Sara. « Je me suis réfugié là », *Bords de route en exil – 1^{ère} éd.* Paris : Donner Lieu, 2011, p.70

³ BERNARDO Marc. Les camps d'étrangers, dispositif colonial au service des sociétés de contrôle. *Projet*, 2009/1 n° 308, p. 41-50

transit, ces lieux ont pour vocation d'installer un « état d'exception »⁴ dans lequel les normes habituelles régissant la vie des citoyens s'effacent plus ou moins selon l'intervention d'acteurs extérieurs tels que les humanitaires.

Sherzad, par sa question, interroge l'utilité de l'action humanitaire sur ce lieu. L'aide qui est apportée aux exilés par les divers acteurs humanitaires dans le Dunkerquois est un accueil provisoire leur fournissant essentiellement un réconfort ponctuel : nourriture, vêtements, soins, information juridique et sociale. En complément, certaines associations ont une action portant sur le long terme, recueillant des témoignages et construisant un plaidoyer politique permettant des évolutions institutionnelles de l'aide apportée.

L'aide humanitaire en ces lieux prend essentiellement en compte le caractère transitoire de la migration et ne se préoccupe que peu de l'avenir de ces personnes censées continuer leur chemin sous d'autres cieux. En effet, il s'agit de lieux de transit et non de destination, pour des exilés de passage se rendant souvent en Angleterre, et qui résident majoritairement illégalement en France – n'ayant pas la possibilité de demander de régularisation durant leur courte présence sur le territoire.

Dans mon carnet de notes au début de mon stage⁵, j'écrivais : « *Il n'y a que 15 personnes aujourd'hui, et comme le camp est petit, on en a vite fait le tour, avant de discuter avec les exilés autour d'un excellent thé vert... offert par eux, ce qui donne l'occasion d'un partage. Au final, c'est eux qui nous accueillent chez eux, ils se sentent moins redevables comme ça, c'est une manière de nous remercier, mais je me sens tout de même coupable d'accepter un accueil alors même que je ne fais pas assez pour leur accueil à eux...* ». Ce sentiment d'impuissance revient souvent : on se sent parfois plus spectateurs et témoins de leur réalité qu'acteur d'une aide face à leur détresse. Dans ce contexte, et au travers des discussions que j'ai pu avoir avec les exilés durant les 6 mois passés au sein de l'équipe de Médecins du Monde, plusieurs questions se sont posées : quelle est la vision des humanitaires de leur propre terrain d'action ? La présence des associations est-elle justifiée par les besoins des exilés ? Les associations sont-elles claires sur l'explication de leur présence aux exilés ? Les exilés sont-ils pris en compte dans la mise en place de l'aide humanitaire ? Les exilés comprennent-ils l'utilité de chaque acteur qui intervient en leur nom ? Les attentes des exilés sont-elles différentes de l'aide qui leur est apportée ? Et si oui, serait-il possible de prendre en compte ces attentes de manière efficace ?

⁴ LAACHER Smäin, propos recueillis par André Vanderlynden. Sangatte : qui sont les étrangers en transit ? *Cultures & Conflits [En ligne]*, 2003, Articles inédits

⁵ Voir annexe 1, description de mon stage

Ce mémoire s'attachera à travers ces questions à comprendre le rapport entre l'action humanitaire et les préoccupations exprimées par les exilés dans leurs lieux de vie sur le littoral Dunkerquois.

Il semblerait que le rapport entre l'action humanitaire et les besoins des exilés du Dunkerquois soient parfois décalés.

Premièrement, ce décalage se ressent du point de vue spatial. En effet, les exilés sont préoccupés par des problèmes concernant leur trajectoire, depuis leur pays d'origine et jusqu'à leur objectif d'arrivée. Les humanitaires, pour leur part, se concentrent sur l'amélioration des conditions de vie des exilés sur un terrain donné. Il y a donc un décalage entre les préoccupations des exilés et celles des humanitaires.

Par ailleurs, le décalage entre l'action humanitaire et le regard que lui portent les exilés est également temporel. Les exilés sont dans une temporalité courte : ils se préoccupent principalement du présent et restent peu de temps sur les camps de transit. Ils sont donc intéressés par l'aide immédiate, et non par ce que l'on construit pour ceux qui seront là après eux. De ce fait, ils ne sont que peu réceptifs à la réflexion que peuvent avoir certaines organisations humanitaires sur le long terme concernant des projets futurs sur le camp et pour les exilés en transit. Les humanitaires, eux, sont certes dans une vision d'aide immédiate (nourrir, vêtir, soigner...), mais aussi dans une problématique de long terme : ils souhaitent voir perdurer leur action dans le temps et réfléchissent à l'amélioration de l'accueil dans les camps. Or, pour les exilés, le long terme se situe dans leur avenir en Angleterre ou ailleurs, avenir sur lequel les associations n'ont aucune prise.

Il apparaît donc inévitable que les associations et les exilés ne soient pas sur la même ligne de réflexion quant à l'action à mettre en place. Cependant, il est possible que certains décalages soient la cause ou la conséquence d'incompréhensions et dissensions qui peuvent être pris en compte dans l'action humanitaire.

Afin de vérifier les hypothèses ci-dessus, nous allons mettre en place une analyse qui résulte d'une observation participante et d'entretiens effectués au cours de mon stage à Médecins du Monde pendant 6 mois. Dans un premier temps, nous étudierons le contexte dans lequel l'aide associative se met en place et la manière dont les associations y inscrivent leur action. Nous nous mettrons dans un deuxième temps dans la peau d'exilés en décrivant leur propre regard sur le contexte, sur leurs besoins et sur l'action associative. Enfin, dans un troisième temps plus analytique, nous tenterons de mettre ces deux visions en perspective et de voir la nature des éventuels décalages et concordances entre elles.

Encart sur la méthodologie

Deux méthodes d'enquête sociologique ont été utilisées dans ce mémoire : l'observation participante, et des entretiens qualitatifs avec des exilés du Dunkerquois

Observation participante

Mon observation s'est déroulée sur 6 mois, du 27 février 2012 au 2 septembre 2012, durée de mon stage dans le Dunkerquois. Mes lieux de présence se sont situés principalement dans les camps de transit migratoire, dans les villes de Tétéghem et Grande Synthe. J'ai également pu avoir des éléments de comparaison en allant ponctuellement à Calais, à Norrent-Fontes, et à Tatinghem. Durant mon temps de présence sur ces lieux, j'étais pratiquement toujours dans mon rôle de stagiaire en charge de l'équipe médico-sociale de Médecins du Monde (voir annexe 1). Ma tâche était double : d'une part j'organisais l'intervention de la clinique mobile en m'occupant des bénévoles et en les coordonnant, d'autre part je faisais de la médiation en informant les exilés sur les différents acteurs sur le terrain et en les mettant en contact avec les organisations adaptées à leurs besoins (juridiques, sociaux, sanitaires). Définir mon rôle est important afin de comprendre les limites de mon observation participante. En effet, ma mission m'a permis d'être souvent présente sur le terrain en me positionnant comme une personne de confiance vis-à-vis des exilés.

J'avais accès à de nombreuses informations sur les associations, mais très peu sur d'autres acteurs, tels que les réseaux de passeurs, ou encore la police. Mes informations sont donc partielles et biaisées par mon rôle interne aux associations.

Autre limite : j'étais moi-même actrice de ce que je souhaite analyser, ce qui peut m'empêcher de prendre du recul. Le travail associatif était très intense : les journées étaient longues et il était difficile d'en sortir le soir ou les week-ends. Décidant de vivre pleinement mon expérience, je suis restée à Dunkerque pratiquement tout le long du stage, restant sans arrêt dans l'ambiance associative. Durant ce temps, pour accomplir correctement ma mission, il a fallu que j'intègre et que je fasse mienne des comportements et actions qu'il faudrait « désintégrer » pour m'en distancier et avoir une analyse ethnologique.

Entretiens qualitatifs

J'ai développé une grille d'entretien (Annexe 2) que j'ai appliquée du 1^{er} au 31 août sur les camps de Tétéghem et de Grande Synthe. Du fait du contexte, cette grille est constituée de deux parties : l'une, rapide, est adaptée au cas où il n'y avait pas beaucoup de temps, et la seconde est plus détaillée pour les personnes prêtes à parler plus longuement de leur situation.

L'utilité de ce questionnaire est de déclencher l'entretien dans un cadre strict, que l'on peut justifier en disant que l'on travaille pour des associations qui souhaitent améliorer leur action vis-à-vis des exilés. Lorsque les exilés répondent à ces questions, cela les amène à raconter, à donner plus de détails.

En un mois, seuls 5 entretiens ont pu aboutir, ou 6 si l'on y intègre un iranien qui a refusé d'y répondre car pour lui « seule l'Angleterre l'intéresse ». Je ne peux donc les utiliser comme des sources représentatives, mais ils peuvent illustrer mon observation. La grille a évolué au fil des entretiens et aurait pu encore évoluer, afin de laisser une parole la plus libre possible à l'enquêté, tout en la guidant et en incitant à développer sa pensée. Il faudrait sans doute quelques mois de plus pour pouvoir bien utiliser cette grille. Cependant, le contexte pose beaucoup de conditions et de précautions à prendre.

En effet, les limites à cette enquête étaient multiples. Premièrement, le rôle d'humanitaire, incite à se comporter le plus possible de la même manière avec tous les exilés sur le terrain, afin de ne pas en privilégier

certain. Passer plus de temps avec une personne en posant des questions risque d'éveiller la curiosité et la méfiance d'autres personnes. J'ai donc essayé de privilégier les moments d'accompagnement des individus à l'hôpital comme unique moyen de les interroger en face à face. La langue constituait une barrière importante. Enfin, s'est posée la question de comment sortir du rôle de l'humanitaire et poser les questions sans éveiller la méfiance. C'est pourquoi j'ai agi en restant dans mon rôle, disant que je posais des questions qui serviraient aux associations pour améliorer l'aide humanitaire dans les camps.

Le risque de biais évident de mon enquête est mon rôle : les exilés pouvaient s'exprimer, consciemment ou inconsciemment, pour obtenir quelque chose de ma part (compassion, aide concrète, etc.). On connaît bien le protocole compassionnel des ONG, qui fait que les exilés savent quel discours tenir sur leur vie et leurs besoins. Dans ce contexte, ils me parlaient par exemple plus volontiers des problèmes d'hygiène que des passeurs. Plus que cela, leur propre situation les empêchait à cette liberté de parole du fait du contexte complexe que nous allons décrire dans ce mémoire. J'ai d'ailleurs un enregistrement durant lequel j'ai tenté de recueillir des témoignages jusqu'à ce qu'un exilé me dise que mon dictaphone filmait. Il a rajouté « Vous allez l'envoyer à Ahmadinejad ! ». Cela a été dit sur le ton de la rigolade, et toutes les personnes alentour ont continué la blague sur le ton de la rigolade. L'un d'eux m'a dit plus sérieusement « non, moi je te fais confiance ». Mais cela montre bien tout l'enjeu de la parole pour eux, qui y lient souvent un risque de danger.

Enfin, ma participation dans l'équipe de Médecins du Monde suppose un vrai parti pris qui peut être un obstacle à l'analyse. C'est une question posée par Chawra Makaeremi : « prendre parti, est-ce faire de la mauvaise recherche ? »⁶. Il m'a semblé nécessaire de me poser la question de l'impact de ma fonction au sein de MdM sur ma recherche, et la dimension politique de mon travail. Il est inévitable que mon mémoire soit biaisé du fait de ma position au sein d'une association militante. Cependant, j'ai tenté de m'en distancier le plus possible pour laisser parler les observations.

⁶ MAKAREMI, Chowra, « Participer en observant – Etudier et assister les étrangers aux frontières », in BENSA, Alban et FASSIN, Didier. *Les politiques de l'enquête – 1^{ère} éd.* Paris : Ed. La Découverte, 2008, p. 169

PARTIE I. L'aide humanitaire dans un espace de transit complexe

Nous aurions pu faire le choix de commencer par donner la parole aux exilés afin de permettre au lecteur de partir sans *a priori*, avant de comparer leur propos avec l'action réelle des associations. Mais puisque toute parole est conditionnée par le destinataire, j'ai fait le choix de commencer par décrire le contexte et l'action humanitaire afin que le lecteur puisse comprendre le cadre dans lequel s'est déliée la parole des exilés.

Chapitre I : Espaces d'exil, espaces de transit : une définition malaisée

La situation des exilés en situation illégale en Europe est diverse, fonction du pays et de ses lois, mais aussi du lieu de vie des personnes et des acteurs y intervenant. Dans la région du Nord-Pas de Calais, selon le lieu, les exilés en transit se retrouvent dans des situations variées. Lorsque les exilés ne dorment pas dans la rue, ils se réfugient dans des campements informels ou dans des habitations non occupées, appelés squats. A Dunkerque, à Norrent-Fontes, à Tatinghem, à Steenvoorde les lieux de refuge des exilés sont communément appelés « Jungles », tandis qu'à Calais et à Angres ce sont des « Squats ».



La carte des « Jungles » établie par la CFDA en 2008

En décembre 2002, le gouvernement français ferme le centre de la Croix Rouge à Sangatte qui accueillait auparavant des exilés en situation illégale en partance vers l'Angleterre⁸. L'objectif de la fermeture est de voir disparaître ou du moins diminuer le nombre de migrations en transit vers l'Angleterre. En conséquence de cette fermeture et du durcissement policier qui s'ensuit à Calais, les campements informels se dispersent et se multiplient sur l'ensemble des régions littorales proches de l'Angleterre. Aujourd'hui les lieux de transit des exilés sont dispersés et de petite taille, rendant la situation invisible pour la population française et dans la presse nationale. Ainsi, ce problème dérangeant pour l'Etat français n'est que peu exposé sur la place publique si on le compare aux remous qu'entraînait la situation du centre de Sangatte⁹. Le dunkerquois ne fait pas exception à cette situation de dispersion : on y trouve deux « campements informels » d'exilés, l'un dans la ville de Tétéghem, l'autre dans celle de Grande-Synthe, tous deux adjacents à la ville de Dunkerque. En moyenne 80 personnes y transitent constamment, avec un *turnover* important au rythme

⁷ CFDA. « La loi des « Jungles » : La situation des exilés sur le littoral de la Manche et de la Mer du Nord. Rapport de mission d'observation mai-juillet 2008, 2008

http://cfda.rezo.net/download/La%20loi%20de%20la%20jungle_12-09-2008.pdf (Consulté le 19.09.2012)

⁸ Pour plus d'information sur les conditions de la fermeture du camp et les accords conclus entre la France et l'Angleterre, voir CFDA. « La loi des « Jungles » : La situation des exilés sur le littoral de la Manche et de la Mer du Nord. Rapport de mission d'observation mai-juillet 2008, 2008

http://cfda.rezo.net/download/La%20loi%20de%20la%20jungle_12-09-2008.pdf (Consulté le 19.09.2012)

⁹ AGIER Michel et PRESTIANI, Sara. « Je me suis réfugié là », *Bords de route en exil – 1^{ère} éd.* Paris : Donner Lieu, 2011, 126 p.

des passages en Angleterre ou des départs vers d'autres destinations. Tant que ce nombre de 80 personnes n'augmente pas, les autorités locales tolèrent cette présence. La définition de ces lieux est complexe, non seulement du fait de la forme physique qu'ils revêtent, mais aussi en raison de la particularité des jeux d'acteurs présents sur le terrain.

I) Grande-Synthe et Tétéghem, deux villes abritant des « jungles »

Il est très difficile de décrire ces espaces que sont les « jungles ». On s'aperçoit rapidement qu'ils ne sont ni fermés ni ouverts, ni joyeux ni maussades, ni dangereux ni paisibles. Nous allons commencer par la description des jungles du Dunkerquois, pour aller vers la définition de ces espaces. Ces campements informels du Dunkerquois sont situés des deux côtés de la ville de Dunkerque, dans les villes de Grande-Synthe et de Tétéghem.



Carte des Jungles du Dunkerquois¹⁰

A) Situation et description de l'espace

Il est compliqué de définir et de décrire les deux lieux qui sont en constant mouvement. Les jungles de Grande-Synthe et de Tétéghem sont toutes les deux situées en bordure de l'autoroute, à 14 km l'une de l'autre. De l'extérieur, seuls des arbres sont visibles, ne donnant aucun indice sur la vie qui se déroule à l'intérieur des espaces dont l'entrée est

¹⁰Médecins du Monde, « Rapport d'Activité 2011 de la Mission Migrants Littoral », 2012

délimitée pour chacun des campements par une barrière symbolisant la limite d'un espace privé.

Le campement de Grande-Synthe est situé très près des résidences pavillonnaires. Plusieurs personnes s'en sont étonnées et m'ont demandé si cela ne dérangeait pas le voisinage. Durant la durée de mon stage, aucun incident n'a eu lieu entre les habitants de la ville et les exilés, et je n'ai pas eu d'information sur le fait qu'il y en ait eu auparavant. Malgré cette proximité, le camp n'est pas visible de l'extérieur. Il est entouré de forêts. A l'entrée une barrière amovible signale l'entrée dans la propriété privée de la ville de Grande Synthe. De ce que les associatifs perçoivent, l'activité des exilés sur ce lieu est concentrée sur la clairière et le couloir de terre qui y mène, avec quelques ballades dans les bois. Cet espace est plutôt verdoyant et fleuri en été, hormis le contour des lieux de vie qui est boueux et inondé en temps de pluie, en attente de dépôt de gravier.

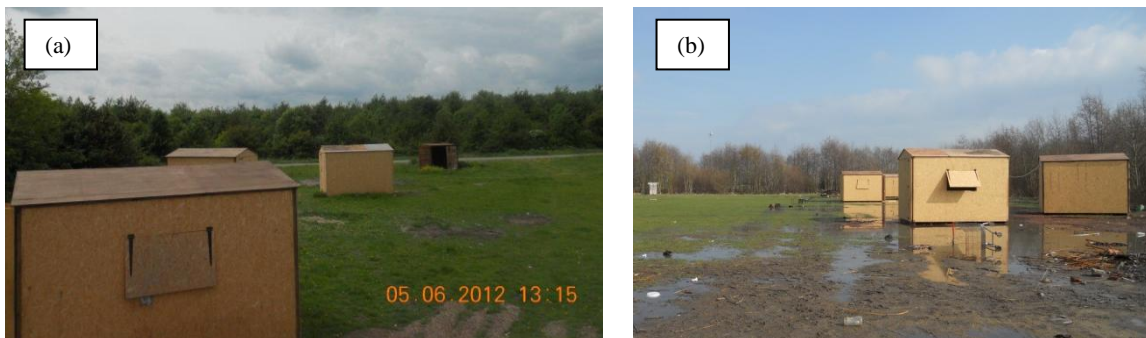


Photo 1 – Une partie de la clairière de Grande-Synthe en temps sec (a) et après la pluie (b)¹¹

Ce lieu borde l'autoroute A16, ce qui est un point commun avec le campement de la ville de Tétéghem et une quasi-condition à l'émergence des « jungles ». En effet, les exilés tentent le passage en Angleterre durant la nuit en montant dans des camions sur l'autoroute en direction de Calais.

A Tétéghem, la configuration n'est pas exactement la même. En effet, la superficie du camp est beaucoup plus grande et plus éloignée – de quelques centaines de mètres – des résidences pavillonnaires les plus proches. Le campement se situe à côté du lac de Tétéghem. L'entrée dans cette propriété privée de la Communauté Urbaine de Dunkerque (CUD)¹² se fait à travers une grille censée être constamment fermée et parfois entourée d'une chaîne (non cadenassée). On arrive sur une petite place en terre battue où se fait la distribution alimentaire.

¹¹ Photos 1 (a) prise par Tayeb Aleb, Photo 1 (b) prise par Judith Sebó

¹² La CUD, structure intercommunale regroupe 17 communes : Armbouts-Cappel, Bourbourg, Bray-Dunes, Cappelle-la-Grande, Coudekerque, Coudekerque-Branche, Craywick, Dunkerque, Grande-Synthe, Grand-Fort-Philippe, Gravelines, Leffrinckoucke, Loon-Plage, Saint-Georges-sur-l'Aa, Spycker, Tétéghem, Zuydcoote. La CUD a vocation à s'élargir et à comprendre plus de communes. Trois missions essentielles sont aujourd'hui assurées par la CUD : l'organisation des grands services publics, l'animation du territoire à travers des politiques de développement partenariales et les garanties du cohésion territoriale. Aujourd'hui, le Président de la CUD est Michel Delebarre, maire PS de la ville de Dunkerque.

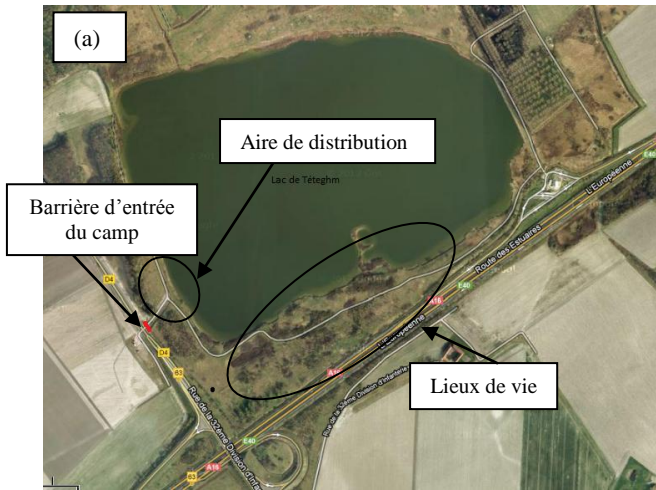


Photo 2 – Plan du camp de Téteghem (a) et lac de Téteghem (b)

Afin d'accéder aux lieux de vie, il faut suivre un chemin de terre de 200 mètres, en passant à côté d'une clairière faisant office de terrain de foot. On arrive ensuite sur deux petites clairières côte à côte, où dorment les exilés.



Photo 3 - Le couloir pour arriver aux espaces de vie commune



Photo 4 – les deux petites clairières à Téteghem avec en tout 7 abris en dur, 2 abris de bâche et un abri en dur construit anciennement par un exilé

Il faut continuer encore 100 mètres pour arriver à des petits espaces dans des bois (dont la densité est très faible) où se situent des lieux de retrouvaille autour du feu, et de repos. Près de cet espace se situe aussi une borne électrique où les exilés rechargent leurs appareils électriques (téléphones portables en majorité). Ces espaces bordent le lac d'un côté, et l'autoroute A16 de l'autre, et sont entrecoupés de petites forêts. Lorsqu'il fait beau, l'intérieur du camp ressemble à un paisible paysage de campagne. Cependant, il devient rapidement boueux avec la pluie, et la proximité du lac attire les insectes.



Photos 5 – Abris de bâche, servant aux retrouvailles autour d'un feu et d'un thé. Certains y dorment lorsqu'il n'y a pas de place ailleurs¹³

Les espaces décrits ci-dessus sont ceux connus par les associations lors de leurs interventions. Les exilés utilisent largement d'autres parties de ces forêts et buissons, que les associations ne connaissent pas.

Proches de ces espaces, les arrêts de bus sont facilement accessibles pour rejoindre le centre ville de Dunkerque ou la gare.

B) Infrastructures présentes sur les camps

Ces deux communes du dunkerquois dont les élus sont de sensibilités politiques différentes¹⁴ « accueillent » à elles deux environ 80 exilés de manière continue. « Accueillent » est entre guillemets car nous allons voir que cet accueil est plutôt sommaire, bien qu'une avancée considérable ait eu lieu cette année. En effet, en janvier 2012, 7 abris de 10 m² par camp ont été construits par la CUD. Auparavant, les abris étaient construits avec des planches et des bâches par Médecins du Monde, et étaient parfois détruits¹⁵ par les autorités. Pour les nouveaux abris construits par la CUD, promesse a été faite par le préfet et les autorités locales de ne procéder à aucune destruction à moins qu'ils n'entraînent pas un appel d'air¹⁶. Cette étape est considérée comme majeure par les associations qui avaient construit un plaidoyer autour de ces constructions. De ce fait, elles acceptent de former un partenariat avec la CUD.

Avant cela, l'aide étatique se résumait à donner accès à l'eau sur les camps (depuis deux ans) et à la mise à disposition des terrains. Aujourd'hui, les 7 abris dans chaque campement peuvent accueillir 21 personnes, soit 3 personnes par abri selon les standards

¹³ Photos prises par Judith Sebö

¹⁴ Parti Socialiste à Grande-Synthe, maire UMP à Tétéghem

¹⁵ Le 30 juin 2011, la Mairie de Tétéghem a procédé à la destruction de la moitié du campement en partenariat avec la Police aux Frontières (PAF) de Dunkerque. Lors de cette destruction, 4 abris qui hébergeaient environ 35 personnes ont été détruits, pour cause d'insalubrité et du nombre important de personnes sur les camps

¹⁶ Augmentation du nombre d'habitants du fait de l'amélioration des qualités de vie.

internationaux¹⁷ (3,5 m²/personne). Ils correspondent donc au total à 42 personnes, soit une capacité d'accueil de la moitié de la population en transit présente sur le Dunkerquois, ce que déplorent les associations. L'organisation d'insertion Bois Environnement Services (BES) a été chargée par la CUD de la construction des abris. BES a construit ces abris avec l'aide technique de Mdm¹⁸. Malgré certains défauts de fabrication et un service incomplet – le nombre de personnes sur le camp est supérieur au nombre de places proposé par les abris – cette avancée est très appréciée. En effet, elle représente une reconnaissance symbolique de l'existence de cette population en transit et des besoins.

L'infrastructure reste insuffisante du point de vue du couchage, et l'habitat est toujours insalubre malgré une amélioration évidente des conditions de vie. A Grande-Synthe, il n'y a plus que 6 abris, l'un d'eux ayant brûlé¹⁹. Jusqu'en mars, un générateur a été mis à disposition sur les camps par la CUD, permettant la présence de lumière et du chauffage à bain d'huile dans les abris. Cependant, le générateur est retiré au 21 mars (fin de l'hiver) malgré le froid ambiant qui dure parfois tout l'été. De plus, les maladies dermatologiques dues à l'insalubrité restent inchangées : autour de 25% des pathologies sont diagnostiquées par la clinique mobile de médecin du monde tous les mois (gales, infections et autres dermatoses)²⁰, ce que l'on peut comparer aux 3% des pathologies de la population Française consultant chez un médecin généraliste²¹ (IRDES, 1999-200).

Par ailleurs, il est interdit de faire un feu ou de cuisiner dans les abris. De ce fait, les exilés en recherche de vie communautaire se fabriquent des abris supplémentaires avec des planches et des bâches, ou encore sur des structures métalliques préexistantes installées par des associations dans les années précédentes. Michel Agier parle de

*« citadins aménageurs qui apparaissent dans ces lieux nés comme refuges, abris ou cachettes au cœur de l'Europe. Ce qu'ils font ressemble à ce qu'on appelle dans les quartiers périphériques d'Afrique, d'Asie ou d'Amérique latine, des **quartiers en auto-construction** : les pratiques et les savoirs appris et expérimentés dans des situations sociales précaires, sont comparables. A partir de la matière première disponible (terre, eau, bois de forêt) ou de la matière résiduelle de produits manufacturés (planches, palettes, bâches plastifiées, toiles de sac, feuilles métalliques d'emballage, plaques de*

¹⁷ CF Annexe 3

¹⁸ La qualité de la construction et des matériaux ne sont pas optimales : rapidement certaines planches de bois se soulèvent et les toits ne sont pas imperméable. Mdm a demandé une réparation que BES a accepté de faire

¹⁹ Une bougie n'aurait pas été éteinte par les exilés car il n'y avait plus de lumière pour éclairer.

²⁰ Voir Annexe 12 statistiques médicales de Mdm

²¹ Ces données ne sont pas totalement comparables car les français peuvent consulter directement chez un dermatologue. La différence de chiffre et de pourcentage de personnes présentant des problèmes dermatologiques sur les camps est cependant évidente.

*polystyrène, etc.), une **architecture des campements** se développe, comme ailleurs une architecture des favelas ou des bidonvilles »²²*

Ainsi, avec ces abris qu'ils ont construits, les exilés peuvent se faire du feu, s'abriter de la pluie et du vent, cuisiner et se retrouver tous ensemble autour d'un thé – ce qui n'est pas possible dans les nouveaux abris construits par la CUD.

Concernant l'hygiène, Médecins du Monde (MdM) a construit des douches et des latrines à l'intérieur des camps – trois par campement – et la CUD a mis à disposition des poubelles. A Grande Synthe, il y a une fontaine au début du couloir d'entrée qui permet d'avoir de l'eau constamment. Une latrine et une douche y ont été construites par MdM. La douche n'étant pas fournie en eau, la proximité avec la fontaine est pratique pour y transporter les jerrycans d'eau. Deux autres latrines et douches sont présentes dans le campement, l'une à côté des abris, l'autre dans les fourrés un peu plus loin.

A Tétéghem, il n'y a pas de point d'eau permanent. Une cuve d'eau en plastique est mise à disposition par la mairie de Tétéghem et remplie par tracteur tous les deux jours. Elle contient le nombre minimal de litre nécessaire pour 40 personnes selon les normes humanitaires (20 litres d'eau/personne/jour). Le nombre d'exilés présents étant en réalité plus important, Médecins du Monde a demandé une cuve plus grande. En attendant, il est fréquent que la cuve soit vide parfois pendant une journée entière, ne permettant ni hydratation, ni hygiène, ni vaisselle. Cette cuve est à environ 200 mètres des abris. Ceci est problématique pour le transport constant de l'eau mais aussi pour les personnes handicapées (qui sont rares mais peuvent passer), les personnes malades et les familles, dont les mouvements sont plus restreints. A la fin de mon stage, il était prévu qu'une cuve plus grande soit mise à disposition, et qu'elle soit amenée plus près des abris. Les douches et latrines à Tétéghem sont situées à trois endroits : l'un à l'entrée près de l'espace de distribution, les deux autres proches des abris. Comme à Grande-Synthe, il n'y a pas d'entrée d'eau dans les sanitaires : les exilés doivent ramener l'eau de la cuve vers l'entrée du camp.



Photos 6 – Cuve d'eau à Tétéghem (a) ; aperçu d'intérieur de douche (b) ; latrines décorées par MdM (c)

²² AGIER Michel. *Le couloir des exilés. Être étranger dans un monde commun* – 1^{ère} éd. Paris : Ed. du Croquant, 2011, 117 p.

L'accès à l'électricité et donc au chauffage se fait uniquement durant la période hivernale afin d'éviter le relogement des personnes lors du plan grand froid. Auparavant les exilés étaient logés avec la population précaire dans des salles communes lors des différents niveaux de plans grand froid. Certains restaient sur les camps dans des conditions de vie très difficiles, refusant de s'y rendre. Les conditions se sont nettement améliorées avec l'existence des abris, même si des problèmes logistiques persistent (des radiateurs qui dysfonctionnent, des ampoules qui grillent ou qui sont volées, un manque de place). Hors de la période hivernale, le froid reprend le dessus. Les appareils électroniques sont rechargés auprès d'une borne électrique proche de l'autoroute à Téteghem. A Grande-Synthe il n'y a aucun moyen de se brancher à l'électricité en dehors de l'hiver.

La distribution alimentaire, quant à elle, se fait sur des tables à l'entrée du camp à Téteghem, et vers les abris à Grande Synthe. En temps de pluie, il n'y a pas de solution de mise à l'abri : la distribution se fait sous la pluie.

C) Occupation de l'espace et mouvements

En mai, je fais visiter le campement de Téteghem à des étudiants infirmiers qui ont choisi Médecins du Monde comme structure de découverte, pour leur parcours. L'une me voit défaire la chaîne qui entoure la barrière d'entrée et me demande « comment font-ils pour sortir lorsque vous n'êtes pas là et qu'il y a un problème ? ». Cette pensée m'a fait rire. Après trois mois sur le camp, cette idée d'enfermement me paraissait saugrenue. Pourtant il est vrai que la « liberté » des habitants paraît inconcevable du fait de plusieurs paramètres tels que la chaîne, la barrière, la différence du lieu par rapport à tout ce que l'on peut voir autour, et l'illégalité de l'exil – tout cela est impressionnant au premier abord. Ces personnes arrivant pour la première fois sur le camp ont souvent une information qui se limite à l'illégalité des exilés, leur harcèlement par la police, la précarité de leurs conditions de vie, et le contrôle des personnes par les passeurs. Tout cela donne une image de « l'enfermement » des lieux. La configuration spatiale du camp donne l'impression d'une isolation, d'un espace hors du temps et coupé de tout. Mais cet imaginaire d'enfermement des exilés est vite contrebalancé par la réalité.

Dans les faits, les exilés sont plutôt libres de leurs mouvements. Il est assez délicat de généraliser cela dans une situation aussi unique et complexe que celle-ci. Concrètement, rien n'empêche la mobilité des exilés, si ce n'est la peur de la police, et parfois la mainmise des passeurs sur certaines personnes. La mobilité observée par les associations est multiple.

La plus évidente est la mobilité entre les deux campements du Dunkerquois. Au début de mon stage, en février 2012, il y avait entre 20 et 40 personnes dans chacun des camps, de manière égale. Au fil de mon stage, la répartition du nombre d'exilés dans chacun des camps a changé pour devenir très inégale : à Grande-Synthe, durant plusieurs mois, seules 10 personnes étaient présentes tandis qu'il y avait entre 50 et 70 (voire parfois jusqu'à 90) personnes à Tétéghem. Les populations sont pourtant les mêmes dans les deux camps, avec les mêmes pays d'origine : l'Afghanistan, l'Iran, l'Irak, la Syrie et parfois l'Égypte, le Pakistan, le Maroc etc. Les vietnamiens ne sont présents qu'à Tétéghem. Il semblerait que la mobilité entre les deux camps dépende des possibilités de passage en Angleterre. En effet, la plupart des personnes interrogées ont expliqué qu'à Grande-Synthe, la police était stationnée 24h/24 à la station service – lieu où se déroulent les tentatives de passage – rendant quasiment impossible le départ. De plus, il semblerait que cette mobilité dépende aussi des réseaux de passeurs et des ambiances dans les deux camps. Voici un exemple avec un témoignage personnel issu de mon carnet de bord.

J'ai été appelée le 24 avril 2012 par des exilés afghans se plaignant d'avoir été menacés à l'arme blanche sur le camp de Grande-Synthe car ils n'acceptaient pas de payer des mafieux pour de la drogue²³. Depuis ce jour, nous n'avons pratiquement pas vu d'afghans sur le camp de Grande-Synthe, et la population a nettement diminué en nombre. Plusieurs exilés m'ont parlé de bagarres, et de la peur qu'ils avaient d'y retourner, mais aussi des difficultés de passage. Ainsi il était fréquent durant une période de voir des personnes à Grande-Synthe changer et aller à Tétéghem. L'inverse (passage de Tétéghem à Grande-Synthe) a aussi été vu, mais moins souvent.

La mobilité des exilés ne se limite pas aux deux camps. Ils se déplacent aussi vers différents lieux du Dunkerquois :

- Le supermarché Lidl tout près du campement de Tétéghem pour faire les courses, ou alors d'autres supermarchés pour ceux de Grande-Synthe ;
- le centre ville de Dunkerque : achat de cartes de téléphone, réception d'argent à la Western Union ou à La Poste, la gare pour se déplacer, le cybercafé pour communiquer avec la famille et les amis.

Par ailleurs, il arrive que les personnes fassent des déplacements dans la région Nord Pas-de-Calais, à Paris, ou en Belgique, pour tenter le passage en Angleterre, régler des affaires ou rencontrer des amis.

J'ai pu visualiser ces différents lieux au fur et à mesure des récits et rencontres avec des personnes en transit. Il m'est arrivé par ailleurs plusieurs fois de croiser certaines personnes par hasard dans les bus, à la gare, en centre-ville ou à Calais. Les bénévoles me

²³ Mon téléphone portable étant le portable d'astreinte de Médecins du Monde, les migrants avaient tous mon numéro et m'appelaient parfois en cas de problème.

racontaient aussi souvent avoir croisé des personnes qu'ils connaissaient des camps. Il y a sûrement d'autres lieux de fréquentation dont je n'ai pas eu connaissance.

L'espace n'est donc pas un « camp fermé ». L'infrastructure s'y est développée après le constat de la présence de ces personnes, qui n'est pas liée à l'aide qui est apportée puisqu'elle y est antérieure. Y sont prévues quelques infrastructures telles que des sanitaires, des abris et un accès à l'eau, permettant tout juste de respecter quelques standards internationaux concernant l'aide humanitaire pour des personnes démunies. Ce lieu de vie est séparé des lieux « communs » dans lesquels se situe la vie sociétale qui rentre dans la norme. Cependant, ce n'est pas un lieu fermé et la mobilité de ses habitants entre l'extérieur et l'intérieur est réelle.

II) Jeu d'acteurs, jeu d'influences ?

Pour comprendre cet espace, une dimension autre que la dimension géographique doit être prise en compte : celle du jeu des acteurs qui y interviennent. Ceux-ci sont multiples et ont chacun un agenda différent : il s'agit des exilés, mais aussi des passeurs qui les aident dans leur trajet, de l'Etat présent pour faire respecter le droit, et enfin des humanitaires.

A) Migrants ou clandestins, tous sont exilés

La figure « type » d'un exilé du camp du Dunkerquois est la suivante : homme, célibataire, entre 20 et 30 ans, d'origine Afghane, Iranienne, Irakienne, Syrienne ou Vietnamienn²⁴. Il y a toujours une dizaine de personne qui font exception, que l'on appelle « personnes vulnérables » dans le jargon associatif, car ils sont en minorités. Il s'agit de personnes de plus de 40 ans, des mineurs, des femmes et de quelques familles. Il y a aussi des personnes d'autres nationalités comme des Pakistanais, Palestiniens, Egyptiens, Marocains etc. Cette description, basée sur une observation non quantifiée, correspond à celle de Smaïn Laacher, sociologue au CNRS ayant conduit une recherche pour la Croix Rouge à l'époque du centre de Sangatte²⁵. L'âge des personnes présentes montre que le voyage effectué demande de l'endurance physique, il y a une claire sélection de ceux qui peuvent entreprendre le trajet.

²⁴ Nous parlerons moins des vietnamiens car les possibilités de discussions étaient moindre, du fait de la barrière de la langue, d'autant plus que la plupart ne cherchaient pas le contact avec les associations, pour des raisons qui leurs sont propres.

²⁵ LAACHER Smaïn. *Après Sangatte... nouvelles immigrations, nouveaux enjeux* – 1^{ère} éd. Paris : La Dispute, 2002, 121 p.

Ces personnes sont présentes pour des raisons politiques, économiques ou sociales qui leur ont posé problème dans leur pays et qui les ont amenées à tenter leur chance pour sauver leur vie, sauver leur famille ou sauver leur liberté : ce que beaucoup appellent « *avoir une vie* ». La quasi-totalité de ceux présents dans le camp disent vouloir aller en Angleterre, à l'exception d'une ou deux personnes qui changent d'avis et qui partent pour l'Allemagne ou pour les pays Scandinave, ou encore qui décident de rentrer chez eux. Du fait de cette caractéristique de transit, le *turn-over* est important : une même personne reste rarement au-delà d'un mois, en fonction des conditions de passage. Chaque soir, plusieurs personnes tentent de monter dans des camions, près des camps ou plus loin, selon les endroits où les passeurs décident de les faire « passer ».

La raison de la présence des exilés est donc centrée autour de la volonté de continuer leur trajet, persuadés qu'un avenir meilleur les attend en Angleterre, où il conçoivent leur résidence futur. C'est pour cela qu'ils refusent de demander l'asile en France : du fait du Règlement de Dublin II²⁶, ils seraient liés à ce pays et pourraient y être renvoyés à n'importe quel moment par un autre pays d'Europe, comme la Grande-Bretagne. C'est le problème de plusieurs personnes en exil dont l'empreinte a été relevée sans leur accord dans un pays d'Europe (le plus souvent l'Italie ou la Grèce), où elles ne souhaitaient pas rester, du fait des conditions de vie catastrophiques ou pour des raisons personnelles. Ces personnes risquent, à leur arrivée en Angleterre, d'être renvoyées dans ces pays où elles ne désirent pas résider. Le pays qui fait exception est la Grèce, où il est à présent impossible de renvoyer des personnes, du fait du traitement inhumain qui est réservé aux étrangers.

Les exilés du Dunkerquois sont appelés les « migrants » par la quasi-totalité des associations dont les missions et les noms contiennent souvent ce terme. Cependant, nous ne les qualifierons pas de « migrants » dans ce mémoire, car cela ne représente pas vraiment la situation dans laquelle ils se trouvent. En effet, dans la langue française, cela représente historiquement une population provenant des anciennes colonies françaises ou de pays sous-développés, venant pour travailler en France²⁷. Le terme « migrant » implique donc une

²⁶ Le Règlement de Dublin II du Conseil Européen du 18 février 2003 a été créé afin d'éviter qu'une même personne dépose des demandes d'asile dans plusieurs pays d'Europe. Etablissant le relevé des empreintes, une personne ayant donné son empreinte à un pays qui l'a inscrit dans le recueil de données européen « Eurodac » sera quasi-automatiquement renvoyé dans le pays du relevé d'empreinte s'il tente de demander l'asile dans un autre pays. Une personne n'a pas le choix du pays de demande d'asile : c'est le premier pays d'entrée dans l'Union Européenne qui relèvera ses empreintes. Le règlement en détail est présent sur ce site internet : http://europa.eu/legislation_summaries/justice_freedom_security/free_movement_of_persons_asylum_immigration/133153_fr.htm

²⁷ LAACHER Smaïn. *Opus cit.*, p.23

situation sociale autre que celle présente sur les camps du Dunkerquois. Le terme « clandestin » ne correspond pas non plus à cette population, focalisant le regard sur l'aspect illégal et sombre de la personne, alors même que les exilés sont visibles de tous, en permanence contrôlés par l'Etat (à travers sa police), et ne peuvent pas être expulsés dans leur pays²⁸.

Les personnes présentes sur le Dunkerquois n'ont pas de « place » sociale, ni de lieu de vie : ils ont tout juste une identité qu'ils portent en eux depuis leur pays d'origine. Cette identité, selon Smaïn Laacher²⁹, nous enjoint à les nommer dans leur condition d'exilés, de personnes déracinées qui ont pris la décision de quitter leur pays, pour la plupart sans pouvoir revenir en arrière. Avant tout, il convient de les nommer « personnes », étant donné les efforts qu'eux-mêmes fournissent pour se retrouver et garder leur individualité, leur personnalité. C'est pourquoi nous utiliserons ces deux termes, celui d' « exilés », et celui de « personnes », tout au long de ce mémoire.

B) Passeurs, invisibles régulateurs

Il est toujours délicat de parler des passeurs et de la mafia. Les associations ne sont pas censées se préoccuper de l'existence de réseaux mafieux, et ce n'est pas non plus le sujet de ce mémoire. Cependant, il n'est pas possible de parler des camps et des exilés en ignorant ce phénomène qui prend une place importante dans leur vie quotidienne. Souvent, les nouveaux venus dans les associations sont particulièrement avides d'information à ce sujet, et je n'ai pas fait exception. Mais rapidement, j'ai appris à mettre cette curiosité de côté afin de ne pas me mettre en danger, moi et mon association.

Il semble qu'un accord tacite ait lieu lors de notre arrivée sur les camps. Les exilés « accueillent » les humanitaires en quelque sorte dans leur espace qu'ils se sont approprié, à condition que ceux-ci ne s'intéressent pas aux détails de leur passage en Angleterre. Le mot « passeur » est interdit sur les camps, selon les règles de l'association MdM, c'est une des premières choses que j'ai apprises lors de mon arrivée. Nous ne posons pas de questions sur les conditions de leur passage hormis s'ils commencent à en parler eux-mêmes, et en centrant le dialogue le plus possible sur les problématiques de santé, notre domaine d'expertise. C'est à travers la santé que nous gagnons notre légitimité d'action. Nous nous doutons que la plus grande influence sur la vie du camp et sur les exilés est exercée par les réseaux et les passeurs.

²⁸ Ils proviennent pour la plupart de pays vers lesquels il est interdit pour la France de renvoyer des personnes, du fait de la situation politique interne.

²⁹ LAACHER Smaïn. *Après Sangatte... nouvelles immigrations, nouveaux enjeux – 1^{ère} éd.* Paris : La Dispute, 2002, 121 p.

Ils ont la clé de l'avenir de ces personnes entre leurs mains. Ils les contrôlent par ce pouvoir de les faire passer en Angleterre, parfois aussi grâce au pouvoir de l'argent, et à la force physique – les passeurs sont parfois armés et capables de violence (rackets, vol, etc).

En juin 2012, un exilé iranien de 25 ans que j'emmenais à l'hôpital me confiait « *J'ai peur de retourner sur les camps. « hacharchi », tu sais ce que ça veut dire ? Ça veut dire « passeur », en iranien. Mon « hacharchi » m'a menacé au couteau hier, car je lui ai dit que je voulais changer de passeur. Je n'ose pas changer, pourtant il est mauvais : il est brutal et n'est pas efficace dans son travail... je souhaite avoir le même passeur que des amis sur la jungle, qui semble bien* ». C'était la première fois qu'un exilé me parlait aussi directement de son passeur. Je n'ai pas posé de questions pour en savoir plus, car je savais que j'étais entièrement impuissante face à la situation et que la seule utilité serait de satisfaire ma curiosité tout en risquant de susciter de faux espoirs. Il m'a semblé dans ses propos que la raison de sa volonté de changement de passeur était non seulement la facilitation du passage, et le rapport commercial avec la personne, mais aussi le groupe d'amis avec qui il voulait se retrouver. En effet, le passage en Angleterre se fait par groupes de personnes et de manière différente avec chaque passeur.³⁰

D'après mon expérience et les dires des associatifs, les camps sont gérés par les passeurs : la répartition des personnes dans les abris, les tâches ménagères, l'arrivée et le départ des personnes, ils y ont un contrôle quasi absolu. Des rumeurs entendues par des membres d'autres associations, notamment à Calais, disent que seuls les exilés qui ont de l'argent vont à Dunkerque, car les prix sont élevés du fait de meilleures chances de passage en Angleterre. C'est bien l'impression que l'on peut avoir en rentrant dans le camp : nous entrons dans un endroit où l'organisation et l'appropriation du camp est entre les mains des exilés, et de manière quasi-certaine en grande partie entre les mains des passeurs. Au fil des discussions, il m'a aussi semblé que plus les personnes sont riches, et moins elles sont sous le joug des passeurs. Elles en parlent plutôt comme d'une affaire commerciale : elles ont payé, elles attendent un bon service. Lorsque les personnes ont moins d'argent, elles ont moins de pouvoir sur les passeurs qui peuvent alors les utiliser. Haydée Sabéran, journaliste, confirme cela dans son livre « *Ceux qui passent* »³¹, suite à un travail d'investigation mené sur plusieurs années.

La plupart du temps, les exilés parlent des passeurs aux associatifs en plaisantant et en se pointant du doigt « Tu le vois, lui ? c'est un passeur ! », et les rires fusent. Je n'ai moi-même vécu aucune situation problématique vis-à-vis des passeurs. Cependant des témoignages montrent que des comportements défiants des passeurs envers les associations ont déjà été vus, et certains se sont même opposés à ce que des personnes bénéficient d'un

³⁰ D'autres récits personnels issus de mon Journal de Bord concernant des moments où j'ai été confrontée à la problématique des passeurs sont présents en Annexe 4

³¹ SABÉRAN Haydée. *Ceux qui passent – 1^{ère} éd.* Paris : Carnets Nord, 2012, 304 p.

service ou d'un accompagnement. De ce fait, les règles de sécurité des associations se sont faites plus strictes, notamment celles de MdM qui demande que chacun de ses bénévoles soit identifié au logo de l'association sur le camp, que personne ne s'y rende seul, et que toute intervention s'arrête dès qu'il y a des tensions ou des intimidations. Face aux réseaux, mais aussi face aux exilés, voyons à présent la place que prend la police sur le camp, et plus largement l'action étatique, et ses relations avec les exilés dans le Dunkerquois.

C) Etat, ligne de conduite

Concernant l'action étatique, ce que j'ai pu observer durant mon stage est une action de préservation du droit français. L'Etat n'a aucune prise sur la vie quotidienne et l'organisation concrète sur les camps et n'a pas l'intention d'en avoir. D'une part, l'Etat a le monopole de la violence légitime et pose ses limites en termes d'acceptation de la présence des exilés ; d'autre part sous la pression des associations, il se dit garant du respect de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme³².

La première fonction se manifeste sur les camps principalement à travers le contrôle de la police qui peut intervenir à tout moment, représentant le monopole de la violence étatique. Historiquement ces dernières années, l'action de l'Etat a été plutôt répressive vis-à-vis des exilés. Sur les camps, cela s'est reflété à travers des contrôles d'identité, d'arrestations, et de destructions partielles. Ces activités, très présentes au début de mon stage ont très nettement diminué à partir de mai 2012 (effet des élections présidentielles ?). La présence policière a tout de même augmenté sur les deux camps après plusieurs incidents dont les violences du 10 juillet 2012³³ mais aussi le décès d'un jeune turc kurde du camp de Tétéghem écrasé par un bus de touristes lorsqu'il voulait traverser l'autoroute. Après ces incidents, les contrôles et arrestations ont repris d'après les témoignages des populations présentes. Cependant, rien ne prouve qu'il y ait un lien entre ces incidents et le renouveau de la répression policière.

D'après les témoignages que j'ai pu avoir lors de ma présence sur les camps, la présence policière semble avoir principalement pour objectif un recensement du nombre d'exilés et une observation des camps. Souvent, la police passe tôt le matin en réveillant les personnes présentes, ce qui entraîne les plaintes des exilés qui se couchent tard la nuit après avoir tenté le passage en Angleterre. Parfois, la Police Aux Frontières (PAF) procède à des contrôles d'identité et arrête ceux qui n'ont aucun papier. Certains exilés ont des papiers,

³² Déclaration Universelle des Droits de l'Homme, ONU : <http://www.un.org/fr/documents/udhr/>

³³ Annexe 4.2

d'après les témoignages que j'ai pu recueillir : ceux-ci ne sont pas toujours arrêtés. Les papiers possédés par les personnes peuvent être de deux ordres : soit ils ont obtenu le statut de réfugié dans un autre pays d'Europe, souvent l'Italie, ils sont donc de manière légale en France – qui est dans l'espace Schengen contrairement à l'Angleterre – ; soit ils ont déjà eu un papier « d'obligation de quitter le territoire français » (OQTF)³⁴ dont la date limite n'est pas encore échue. Depuis septembre 2011 lors des arrestations, la PAF amène systématiquement les exilés à Coquelle près de Calais et non à Dunkerque. Cela rend plus difficile le retour des exilés qui doivent revenir par leurs propres moyens, parfois à pied, après une nuit en garde à vue. Ils arrivent parfois sur les camps après la distribution alimentaire et les consultations médicales du fait d'une arrestation. Il peut arriver que les exilés soient conduits en Centre de Rétention Administrative (CRA) d'où ils peuvent être relâchés, ou renvoyés soit vers leur pays d'origine (si cela est autorisé), soit dans un pays qu'ils ont traversé, en vertu de l'application du Règlement Dublin II.

Durant mon stage, j'ai assisté à une destruction sur le terrain de Tétéghem, pas par la police, mais par la Communauté Urbaine de Dunkerque (CUD)³⁵, supervisée par la PAF pour « assurer leur sécurité sur les camps » selon les propos officiels de la CUD. Cette destruction fût très mal vécue par les associations dans le cadre de leur partenariat avec la CUD. En effet, elles n'ont été prévenues que le matin même, une demi-heure avant le début de la destruction. La CUD avait auparavant souhaité la destruction d'un abri qui avait été enlevé manuellement sans coût financier par MDM avec l'aide des exilés. Cette fois-ci, la destruction s'est organisée avec un bulldozer et des pelleteuses, et concernait les campements informels construits par les exilés (nous les avons décrits plus haut). La cause officielle évoquée est l'insalubrité de ces espaces, l'augmentation du nombre de personnes et les problèmes de sécurité sur les camps. En face, les associations déplorent le manque de concertation, les coûts importants de la destruction qui aurait pu être faite manuellement, et la manière dont cela a été fait, perçue comme violente. De plus, elles considèrent qu'une destruction pour cause d'insalubrité sans proposition de construction salubre n'est pas une solution efficace. Il s'avère qu'un jour après la destruction, des abris identiques ont été reconstruits par les exilés, plus hauts et plus nombreux. Ceux-ci n'ont pas été détruits depuis lors. Cependant, ces

³⁴L'OQTF est une mesure administrative du droit Français permettant à l'état d'obliger des personnes à quitter le territoire Français si elles ne remplissent pas certaines condition. Les personnes se voient remettre un papier exigeant leur avec une date limite/
<http://www.legifrance.gouv.fr/affichCode.do?idArticle=LEGIARTI000024197352&idSectionTA=LEGISCTA000024197348&cidTexte=LEGITEXT000006070158&dateTexte=20120920>

³⁵ En annexe 4.3, le rapport sur la destruction partielle du camp de Tétéghem en avril 2012

destructions par l'Etat sont une menace qui pèse toujours sur les camps, comme toutes les actions répressives.

Dans le cadre du partenariat de la CUD avec les associations, cette destruction a été perçue comme une parenthèse négative, sur laquelle les associations du dunkerquois sont prêtes à tirer un trait, si la CUD accepte de jouer le jeu du partenariat jusqu'au bout. En effet, sur le camp, l'action de la CUD n'est pas seulement répressive, même si elle s'est montrée capable de l'être. En partenariat avec les associations, l'Etat, représenté par la CUD et les institutions locales (Mairies, Hôpital...) s'est montré prêt à faire progresser les conditions de vie des exilés conformément à leurs droits. La seconde fonction étatique se manifeste ainsi au travers de différents services rendus aux migrants, en partenariat avec les associations afin de progresser vers une reconnaissance des droits fondamentaux des exilés. Comme nous l'avons vu plus tôt, des infrastructures, certes encore insuffisantes, ont été mises à disposition des exilés. De plus, l'accès des exilés aux services de santé est en partie assuré par un service financé par l'Etat : la Permanence d'Accès aux Soins de Santé³⁶ à l'Hôpital de Dunkerque. Ils y ont théoriquement accès à des services de médecine générale, de médecine spécialisée, et à l'ensemble du plateau technique – et ce à titre gratuit et sans condition de statut administratif. MdM travaille en partenariat avec l'Hôpital à l'amélioration de ce service. Les problèmes sont multiples : située aux Urgences, la PASS de Dunkerque ne prend que faiblement en compte le caractère social des soins à apporter à ces personnes précaires. De plus, il est compliqué de faire venir des exilés méfiants et sous pression à l'hôpital, car les soins ne sont pas toujours leur priorité même lorsque le besoin se fait pressant. Au total, 876 consultations médicales ont été faites par Médecins du Monde de janvier à août 2012 sur les camps, tandis que seuls 85 personnes sont allées à l'hôpital. On voit donc bien la différence évidente entre un service de proximité et un service pas réellement adapté, malgré une qualité de soins supérieure à l'hôpital. En dehors de ces différents services étatiques, depuis 2011, la CUD rembourse une partie des frais associatifs concernant l'aide aux exilés, et les associations sont subventionnées par les collectivités territoriales.

Le rôle de l'Etat est donc double : des efforts sont fournis afin d'aller vers l'impératif de respect des Droits Fondamentaux des Exilés tout en essayant de faire respecter le droit Français et Européen concernant l'immigration et considérant donc la présence des exilés

³⁶ Prévues par la loi de lutte contre les exclusions du 29 juillet 1998, les PASS, qui sont rattachées aux hôpitaux publics, ont pour mission d'assurer l'accès aux soins aux personnes démunies et ne bénéficiant pas de couverture maladie, et ce quel que soit le statut administratif

<http://www.legifrance.gouv.fr/affichCodeArticle.do?cidTexte=LEGITEXT000006072665&idArticle=LEGIARTI000021939874&dateTexte=20120605>

comme illégale, et donc agissant en conséquence. L'Etat joue un rôle central puisque ce sont ses lois qui donnent les limites, la marge et qui ont pour conséquence « l'altérité » des exilés par rapport à la norme nationale³⁷. C'est du fait de cette distanciation des exilés que les camps apparaissent « sauvages », faisant exception du fait de leur lien avec l'Etat. Ainsi, comme le dit Michel Agier³⁸, « l'extériorité apparente des lieux est toujours présent, et surtout représenté par le rapport à la force publique de l'Etat, sa police, son administration, sa violence, sa mise en ordre ». Par ailleurs, l'Etat est le garant de l'existence même des campements du Dunkerquois : il les tolère en faisant un compromis entre la population française méfiante dans son ensemble quand à l'acceptation de ces personnes et la pression des associations luttant pour leurs droits. Concernant l'existence des camps, c'est donc l'Etat qui aura le dernier mot. Dans ce contexte s'est créée cette année 2012 l'Association des Elus Hospitaliers, dont le Président est Marc Boulnois, Maire de la ville de Norrent-Fontes. Le maire de Grande-Synthe fait parti de cette association dont l'objectif est de regrouper les maires prêts à accueillir des migrants et à se regrouper pour renforcer leur action et leurs projets. C'est un premier pas vers un contre-pouvoir local à l'action générale de l'Etat qui elle est assez paradoxale, entre acceptation et rejet des exilés.

D) Action humanitaire

Nous avons vu que les réseaux mafieux et l'Etat sont des forces influentes importantes sur les « jungles » du Dunkerquois. Maël Galisson, unique salarié de la Plateforme de Services aux Migrants (PSM)³⁹ souhaiterait que les humanitaires deviennent un cadre plus important sur les camps afin d'installer un contre-pouvoir rassurant face à l'influence parfois dangereuse des passeurs.

Sur les camps, les associations interviennent à des moments précis de la semaine pour assurer une amélioration des conditions de vie, et en tentant d'influer sur les comportements concernant l'hygiène, la santé, et la sécurité sur les camps.

Durant les 6 mois d'intervention sur les camps, il m'a semblé que les humanitaires n'intervenaient pas sur leur propre terrain – comme cela peut être le cas dans des camps de réfugiés à l'international – mais en intrusion dans le lieu de vie des exilés. Plusieurs bénévoles

³⁷ AGIER Michel et PRESTIANI, Sara. « *Je me suis réfugié là* », *Bords de route en exil – 1^{ère} éd.* Paris : Donner Lieu, 2011, p. 45

³⁸ AGIER Michel et PRESTANI Sara. Opus. Cit., p. 45

³⁹ Créé officiellement en 2011, la PSM est issu des associations humanitaires intervenant auprès des migrants de passage qui ont identifié des besoins de réflexion collective, entraînant : le développement de la communication dans le réseau associatif, le développement des connaissances sur les contextes migratoires, soutien dans le plaidoyer des associations, collecte de données, soutien juridique, etc.

m'ont parlé de « l'accueil » qui leur était réservé par les exilés. Ils ont la sensation d'aller chez des personnes en leur apportant un peu de réconfort. Michel Agier considère l'humanitaire comme un « totalitarisme, qui a pouvoir de vie (faire vivre) et pouvoir de mort (laisser mourir) sur l'individu qu'il regarde comme la victime absolue ». Ceci ne s'applique que peu aux exilés qui sont autonomes et ne sont pas uniquement vus comme des victimes par les bénévoles. Prenant leur destin entre leurs mains, les associations n'ont pas la sensation d'avoir pouvoir de vie ou de mort : sans elles, les exilés seraient tout autant présents. Elles s'organisent comme une aide permettant d'améliorer les conditions de vie et de réconforter les exilés.

L'aide associative intervient donc en partie dans l'organisation du camp, tente d'y améliorer les conditions de vie. Il est difficile d'évaluer l'ampleur de l'influence de l'humanitaire sur la vie des exilés. Cela dépend certainement des personnes, de leur confiance concernant l'aide apportée et de l'importance qu'elles attachent à leurs conditions de vie. Les associations travaillent en partenariat avec les pouvoirs publics pour faire progresser les conditions de vie des exilés. Cependant, elles peuvent être parfois en confrontation avec les services étatiques lors de destructions ou d'actions répressives influant sur les conditions de vie sur les camps. Elles sont donc les garantes des droits de l'homme et d'un idéal face à l'Etat. Face aux passeurs, les associations légitiment leur aide en montrant leur indifférence concernant les réseaux mafieux, tant qu'ils ne limitent pas la sécurité et la santé des exilés.

Dans ce contexte, pourquoi parler de « jeu » concernant l'action des divers acteurs ? J'utilise ce vocabulaire car durant mon stage, il m'a semblé que la place de chaque acteur dans les camps s'apparente à une pièce de théâtre où la majeure partie du temps, chacun se cantonne à son rôle. Un jour, un exilé m'a dit « ici, personne ne te donnera son vrai nom. La plupart des informations que tu entendras de notre part seront fausses. Lorsque je serais en Angleterre, je te raconterais tout sur la réalité de nos vies ». Il ne m'a jamais recontactée. Dans la « jungle », chacun joue un rôle, et chacun connaît plus ou moins le rôle joué par les autres, dicté par la fonction et l'intérêt. Les exilés font tout ce qu'ils peuvent pour passer en Angleterre, jusqu'à cacher leur identité et en mentionnant le moins possible les réseaux illégaux, selon les consignes qu'ils ont reçues. Ils appliquent les règles imposées par les autres acteurs (surtout l'Etat et les réseaux mafieux) afin d'améliorer leurs chances de passage. Les réseaux de passeurs jouent la carte de l'invisibilité et ne se montrent pas, tandis que les petits passeurs sur les camps font comme s'ils étaient des exilés comme les autres lors des interventions associatives, comme s'ils tentaient aussi de passer en Angleterre. Les associations, quant à elles, jouent le jeu de l'ignorance de l'existence de ces réseaux, et

soulignent leur indépendance par rapport à l'Etat, pour gagner la confiance des exilés. L'Etat, lui, joue deux rôles différents, celui de police (monopole de la violence légitime), mais aussi celui de protecteur dans les limites que lui laisse son droit. C'est lui qui a le dernier mot concernant les migrants et leur vie dans les camps, mais il ne régit pas l'organisation sur place, comme il le faisait dans le Centre de Sangatte.

Au premier abord, les exilés ne semblent pas avoir de prise sur le fonctionnement de leur propre vie sur les camps, dont les règles se décident de manière parallèle par les réseaux mafieux, l'Etat et les associations, qui tentent chacun d'avoir un « pouvoir » sur le déroulement des événements, chacun pour des raisons différentes relevant de leur identité et objectif. A travers cette caractéristique, on peut adapter un concept que Michel Foucault destinait à la société globale, et dire que le camp est une « institution de bio-pouvoir »⁴⁰, défini comme « l'ensemble des mécanismes par lesquels ce qui, dans l'espèce humaine, constitue ses traits biologiques fondamentaux va pouvoir entrer à l'intérieur d'une politique, d'une stratégie politique, d'une stratégie générale de pouvoir »⁴¹. En se mettant dans des espaces extraterritoriaux du fait de leur illégalité, les exilés permettent aux « employés du gouvernement »⁴² – que sont les divers acteurs – d'entrer dans des espaces d'exception, chacun étant détenteur de « parcelles de pouvoir sur la vie des réfugiés ». Cette caractéristique est commune avec toutes les formes de camps qui ont existé. Si les exilés veulent passer en Angleterre, ils ont intérêt à suivre les règles du jeu de ce bio-pouvoir, pour se donner toutes les chances.

III) Caractériser un lieu invisible, exercice impossible ?

Nous avons pu poser un cadre contextuel descriptif concernant l'espace et son organisation. La description d'un lieu n'est pas complète sans sa désignation. Tentons à présent d'utiliser cette description afin de définir ces espaces du Dunkerquois en prenant en compte le contexte et la signification qu'il peut prendre dans l'espace public. Jungles, camps, campements informels, quel vocabulaire serait approprié à la situation ? Nous avons vu que ces lieux sont à la fois isolés et reliés en réseau. Les exilés sont à la fois limités par leur

⁴⁰ FOUCAULT Michel. *Sécurité, Territoire, Population, Cours au Collège de France*. Paris : Gallimard Seuil, 2004, 435 p.

⁴¹ *Ibid.*, 2004, p. 3

⁴² AGIER Michel. Le gouvernement humanitaire et la politique des réfugiés. *Terra*, 2006, n°10
URL : <http://www.reseau-terra.eu/article569.html> (Consulté le 19.09.2012)

mouvements, par les exigences du passage en Angleterre, par leur situation illégale, par l'accueil étatique et des humanitaires, et par les passeurs, mais à la fois libres de leur circulation dans un territoire donné. Les camps sont à la fois régis par les passeurs, les humanitaires et l'état, tout en existant au service d'une population de passage. Avec toutes ces informations, comment définir cet espace ?

A) « Camp » et « jungle », les deux mots les plus utilisés par la presse et les associations

Durant mon stage, plusieurs articles sont parus dans les journaux sur la thématique des exilés dans le Nord-Pas-de Calais, dont 19 sur les camps Dunkerquois (13 articles concernaient Médecins du Monde)⁴³. Sur Internet, le webdoc⁴⁴ de Médecins du Monde concernant les exilés est paru en Juillet, entraînant plusieurs interviews dans la presse écrite et orale. En recensant le vocabulaire utilisé dans les articles de journaux et communiqués de presse sur les six mois de mon stage, il s'avère que la presse et les associations utilisent le même vocabulaire concernant les lieux. Le terme « camp(s) » est largement favorisé à 33% sans comptabiliser ses dérivés « camp de migrants »(10%), « campements » (6%), « campements de fortune » (3%), « camp de fortune » (3%), « campement sauvage » (2%), « campement d'étrangers en situation irrégulière » (2%), « Grands campements » (2%). Les dérivés additionnés font 28%, amenant l'utilisation du terme « camp » et « campement » à 61%. Ensuite vient le terme « jungle » utilisé à 29%, dont 10% est entre guillemets. Les autres vocabulaires utilisés ne sont pas représentatif : « terrain », « lieux d'accueil » et « sites ».

Le mot « jungle » est sans doute le plus médiatisé. Il est souvent utilisé pour les gros titres, autant dans la presse que dans les actions associatives, car il porte en lui un univers sauvage à la fois repoussant et attirant. Les informations sur la situation des différents lieux d'exil de la région Nord Pas-de-Calais sont échangées sur un réseau, le réseau « Jungles », créé pour faire le lien entre les différents acteurs agissant pour l'aide aux exilés dans le Nord-Pas-de Calais. Ce réseau s'est récemment mobilisé pour le « Jungle Tour », tour de vélo de toutes les « jungles » du Nord de la France et en Belgique, dans le but de promouvoir le droit des exilés. Le terme « jungle » a été choisi par les associations pour désigner la cause des exilés, car c'est un mot communément accepté à la fois par les bénévoles et par les exilés pour

⁴³ Voix du Nord, Le Phare Dunkerquois, Rue 89, Grotius, LeMonde.fr, LeMonde, Metro, La Croix, Le Figaro, Actuphoto, Youphil, Libération, Littoral, webdocumentaire de MdM (voire bibliographie).

⁴⁴ <http://webdoc.medecinsdumonde.org/#/home/>

désigner les campements informels où ils résident en communauté pendant quelques temps de manière transitoire. En persan, en dari, en pachtou, en ourdou et en hindi, la forêt se dit « jangal », prononcé « jungle »⁴⁵. Ce terme est apparu après la fermeture du camp de Sangatte, lorsqu'un espace de transit s'est développé aux alentours de Calais dans la forêt : ce sont alors les afghans qui ont commencé à désigner ainsi leur lieu de vie. Les bénévoles ont ensuite adopté ce terme et l'utilisent à présent sans distinction pour tous les campements d'exilés.

Le terme « jungle » peut donc être utilisé légitimement du fait de sa large reconnaissance dans le milieu associatif et chez les exilés. Cependant, ce mot est souvent critiqué pour reproduire la vision des camps comme sauvages et inhumains. Dans le dictionnaire Le Robert⁴⁶, le sens premier est celui d'une « forme de savane couverte de hautes herbes, de broussaille et d'arbres, où vivent les grands fauves ». La description spatiale du Dictionnaire historique de la langue française⁴⁷ complète avec la description d'un « lieu sauvage », « territoire couvert d'une végétation impénétrable ». Dans ces deux ouvrages, le sens figuré est ajouté, la jungle étant « un milieu où règne la loi du plus fort ». D'après la description que nous avons faite de ce lieu plus haut, le terme « jungle », au sens propre comme au sens figuré ne s'applique qu'en partie aux camps de Grande-Synthe et Tétéghem. Il est vrai que les espaces s'imbriquent dans un lieu naturel paraissant quelque peu sauvages (ce qui est plus vrai à Tétéghem qu'à Grande Synthe) du fait de fourrés, buissons et bois desquels on voit parfois sortir un ou plusieurs exilés, mais qui ne sont pas des « sauvages ». Il est vrai aussi qu'il y règne une « loi du plus fort », comme on a pu le voir avec le règne des réseaux mafieux. Cependant, cette loi est contrebalancée par le rôle étatique et l'intervention des associations. Cet endroit n'est pas entièrement « sauvage », il y règne un certain ordre et une « civilisation » que le terme « jungle » ne prend pas en compte. C'est un terme qui pousse à l'extrême le sens de l'exclusion des exilés sans pour autant représenter l'ensemble de la situation.

Le terme « camp » semble plus neutre, utilisé facilement et souvent dans les phrases avec ses dérivés plus ou moins objectifs tels « camps de migrants », « campements », « campements de fortune ».

La première acceptation du mot « camp » fut militaire. Au XII^{ème} siècle, il désignait le « terrain sur lequel une armée s'établit »⁴⁸. Au fil du temps s'est développée une nouvelle

⁴⁵ SABÉLAN Haydée. *Ceux qui passent – 1^{ère} éd.* Paris : Carnets Nord, 2012, 304 p.

⁴⁶ REY A., REY-DEBOVE J. (dir.), *Dictionnaire LE ROBERT – 4^{ème} éd.* Paris : SNL Le Robert, 1979, 1992 p.

⁴⁷ REY Alain (dir.). *Dictionnaire historique de la langue française – 1^{ère} édition*, Le Robert, Paris, 1992, 4300 p.

⁴⁸ *Ibid.*

utilisation : dès le début du XXe siècle le terme « camp de concentration » a vu le jour, devenant courant depuis la fin de la seconde guerre mondiale. Puis, de plus en plus, le mot est utilisé sans valeur militaire ou politique, pour désigner un « terrain aménagé pour camper », ou un « terrain réunissant une collectivité ». Ce terme aurait donc un double sens : un sens uniquement spatial concernant le campement « lieu d'installation provisoire et désordonné »⁴⁹, mais aussi un sens politique qui le relie aux camps de concentration et à cet espace fermé et organisé. Smaïn Laacher considère que la liberté vécue dans les campements actuels exclu la possibilité d'utiliser le vocabulaire de « camps ». Pour lui, le terme « camp » est utilisé afin de rendre « encore plus insupportable » la chose et non comme une définition correcte de l'espace⁵⁰. La définition qu'il donne du camp est la suivante : « structure juridico-politique dont la vocation est, à côté des espaces sociaux ordinaires ou de l'espace public, d'instaurer et de permettre la reproduction de l'état d'exception ».

Si le terme « camp » peut s'entendre par l'installation provisoire des personnes sur un territoire donné – on parle bien de « camps de Roms », définis comme des « niches de formes et tailles diverses cachées à l'intérieur des espaces nationaux »⁵¹ – il est vrai que dans le contexte migratoire, ce terme peut porter à confusion. Les « camps de réfugiés » à l'étranger, entièrement gérés par les associations, tranche avec la vision des « camps » du Dunkerquois. Pour Smaïn Laacher, un « camp de réfugiés » a plusieurs caractéristiques⁵² : une « culture de l'aide » nécessitant la « gestion technique et politique du camp », une relation organique entre les structures locales et internationales ; une stabilité des lieux ; et le développement d'activités rémunérées parfois informelles dans le camp, et enfin « l'enregistrement officiel de l'accès des personnes dans le camp ». Dans les camps, « le gouvernement humanitaire est l'entité qui **construit, gère et contrôle**, partout où c'est nécessaire, le camp pour y garder les « populations » considérées simultanément ou alternativement vulnérables et indésirables, victimes et dangereuses »⁵³. Aujourd'hui dans le Dunkerquois, les associations font une partie de la construction, mais ne gèrent et ne contrôlent qu'une infime partie du camp.

Michel Agier fait tout de même un rapprochement avec les différentes sortes de camps dont les camps de concentration. Il parle d'une exclusion de la population exilée par la société

⁴⁹ REY A., REY-DEBOVE J. (dir.), *Dictionnaire LE ROBERT – 4^{ème} éd.* Paris : SNL Le Robert, 1979, 1992 p.

⁵⁰ LAACHER Smaïn, propos recueillis par André Vanderlynden. Sangatte : qui sont les étrangers en transit ? *Cultures & Conflits [En ligne]*, 2003, Articles inédits
URL : <http://conflits.revues.org/index1066.html> (Consulté le 19.09.2012)

⁵¹ REY A., REY-DEBOVE J. (dir.). Opus. Cit., 1979, 1992 p.

⁵² LAACHER Smaïn. *Après Sangatte... nouvelles immigrations, nouveaux enjeux – 1^{ère} éd.* Paris : La Dispute, 2002, p. 24

⁵³ AGIER Michel. Le gouvernement humanitaire et la politique des réfugiés. *Terra*, 2006, n°10
URL : <http://www.reseau-terra.eu/article569.html> (Consulté le 19.09.2012)

et la politique française. Selon Michel Agier, « le camp est la réponse policière des Etats-nation »⁵⁴. Pour lui, la poussée des exilés qui arrivent et la réponse policière de l'Etat entraînent « une création artificielle et jamais stabilisée d'espaces vides, de déserts interstitiels, de situations fluctuantes synonymes de liminarités, d'indéfinitions, d'extraterritorialité ou d'exception : les camps ». Il utilise la notion de camp pour l'appliquer à la situation des réfugiés et exilés un peu partout dans le monde. Il semble que pour Michel Agier, l'utilisation de ce vocabulaire pour le Dunkerquois ne pose pas de problème car il prend en compte une variété de situations plus ou moins organisées, plus ou moins chaotiques, dont la caractéristique commune est la mise à l'écart d'une population dans un lieu isolé. Ainsi, le terme « camp », de même que le terme « campement » comme lieu d'installation provisoire, peuvent être appliqués pour ces lieux d'exceptions du Dunkerquois, si l'on applique le sens large du terme, et si l'on prend l'optique de l'exclusion étatique des exilés. Cependant, la confusion engendrée avec l'expression « camps de réfugiés » et celle de « camps de concentration » voire « camps d'extermination », et le parti pris de chacune de ces notions nous emmènent à explorer d'autres pistes pour caractériser ces lieux.

B) Hétérotopies, non-lieux

Michel Agier semble prendre en compte plusieurs aspects de la situation sur les lieux de transit des exilés du Dunkerquois lorsqu'il mentionne le concept d' « hétérotopies » de Michel Foucault, ces « sortes de lieux qui sont hors de tous les lieux, bien que pourtant ils soient effectivement localisables »⁵⁵. Michel Foucault développe ce terme lors d'une conférence nommée « les hétérotopies » en 1966, qui sera publiée sous le nom de « Les espaces autres » dans ses *Dits et Ecrits*, en 1984. La manière dont Michel Foucault définit les hétérotopies en fait une science d'étude des lieux « autres », qui peuvent être variés, mais répondent tous à six principes. Ces principes sont les suivants : 1° tous les groupes humains ont des hétérotopies qui peuvent avoir des formes variés de déviance par rapport à ces groupes ; 2° la société peut leur donner une signification différente selon son histoire, en créer des nouvelles et en supprimer ; 3° l'hétérotopie juxtapose plusieurs emplacements qui « sont en eux-mêmes incompatibles » ; 4° par symétrie, les hétérotopies entraînent une « hétérochronie », et donc une rupture avec le temps traditionnel ; 5° Ces lieux supposent un système d'ouverture et de fermeture qui, à la fois, les isole et les rend pénétrables. En général,

⁵⁴ AGIER Michel. Opus. Cit., 2006, N°10

⁵⁵ FOUCAULT, Michel. « Des espaces autres », *Dits et Ecrits*, Paris, 1984, Volume IV, p.752-762

« on n'accède pas à un emplacement hétérotopique comme dans un moulin ». 6° Ce sont des espaces avec une fonction, qui peut aller de la création d'un « espace d'illusion » dénonçant l'espace réel, jusqu'à l'apparition d'un espace réel compensant les défauts de l'espace traditionnel⁵⁶.

Selon Michel Foucault, il serait possible à partir de là d'établir une science, l'« hétérotopologie », permettant d'étudier les diverses hétérotopies, lieux conçus et maintenus à l'écart, à la marge de « l'ordre physique et social visible et constitutif de la seule réalité définissant l'ordre normal des choses »⁵⁷. Michel Agier précise la notion d'hétérotopies adaptée au monde d'aujourd'hui, en donnant trois régimes qui, additionnés, définiraient l'hétérotopie contemporaine : l'« exception sur le plan juridique », l'« extraterritorialité sur le plan de l'organisation spatiale », et l'« exclusion du point de vue de la structure sociale ». Cette définition pourrait à la fois s'appliquer aux prisons, à l'asile, et aux espaces de refuge. Ainsi, les camps pourraient rentrer dans cette catégorie, étant à la fois tolérés et illégaux et donc exceptionnels du point de vue juridique ; occupant des espaces vides absents, des « interstices urbains » ; et enfin étant rejetés socialement, souvent appelés « invisibles » car ils ne sont pas censés exister dans l'espace public.

Marc Augé avec son livre sur les « non-lieux », développe un autre concept. Espaces d'anonymat, symboles de la surmodernité, les « non-lieux » peuvent être aussi bien les autoroutes, les supermarchés, les aéroports, tous les lieux de transit où les personnes deviennent anonymes, sans véritable identité et sans intention d'y rester de manière stable. Les camps de transit correspondent à ces caractéristiques.

Ainsi « hétérotopies » et « non-lieux », à leur manière, semblent complémentaires pour définir les camps du Dunkerquois, à la fois exceptionnels du point de vue juridique, spatial et social, et « communs » d'un point de vue de la notion de transit et d'anonymat des personnes que l'on y aperçoit, comme tout lieu de transit dans le monde contemporain. Cependant, ces termes désignent une catégorie de lieux et non précisément ceux dont on parle.

Les lieux d'exception du Dunkerquois sont précaires, peuvent disparaître du jour au lendemain, et sont pourtant stables pendant plusieurs années. L'utilisation de termes plus

⁵⁶ FOUCAULT Michel. Des espaces autres. *Empan* [En ligne], 2004/2 n°54, p. 12-19.
<http://www.cairn.info/revue-empan-2004-2-page-12.htm> (consulté le 01.08.2012)

⁵⁷ AGIER Michel et PRESTIANI, Sara. « *Je me suis réfugié là* », *Bords de route en exil – 1^{ère} éd.* Paris : Donner Lieu, 2011, p. 83

neutres et descriptifs, tels que « espaces de transit », ou « lieux d'exception » serait sans doute la plus adaptée.

Comme nous l'avons montré dans ce premier chapitre, il s'agit d'un espace de transit pour les exilés, isolé mais pas fermé, en mouvement mais pas organisé, partagé entre l'influence des réseaux mafieux, de l'Etat et de la société civile. Les termes prenant le plus en compte le contexte dans lequel s'inscrivent ces espaces seraient l'hétérotopie et les non-lieux, qui pourtant ne suffisent pas à eux seuls à désigner les camps du Dunkerquois, n'étant pas spécifiques à la situation des exilés. Les termes « espace de transit » ou « espace d'exception » sont plus neutres mais trop formels et ne définissent que partiellement l'espace. On comprend alors l'hésitation de chacun avant de nommer ces lieux difficilement définissables. Je dirais ainsi que l'ensemble des termes définis ci-dessus portent en eux une partie de la réalité vécue qui ne peut sans doute être décrite en un seul mot existant actuellement. Je n'ai trouvé aucun terme qui décrit la réalité de ces lieux : ils sont sans nom, sans réelle définition, censés être inexistantes. C'est pourquoi dans ce mémoire, nous tenterons d'utiliser les mots selon la réalité qu'ils sont censés décrire : le terme jungle sera utilisé lorsque nous parlerons des conditions de vie inhumaines, de la loi du plus fort et de l'espace naturel dans les camps ; le terme « camp » et ses dérivés seront utilisés lorsque nous parlerons des associations et de leur organisation dans ce lieu ; le reste du temps, nous emploierons des termes plus neutres tels que « lieu d'exception », « lieu de transit ». Les termes « hétérotopies » et « non-lieux » nous seront utiles comme cadre conceptuel qui par leur définition désignent bien la complexité de la situation. Face à celle-ci, nous allons voir comment les associations inscrivent leur action.

Chapitre II : Les associations du Dunkerquois : entre aide humanitaire et activités militantes

Après la fermeture du centre de Sangatte en 2002, un réseau associatif s'est développé sur la nouvelle multiplicité de lieux de transit du littoral. L'action concrète des différentes associations que j'ai vues intervenir sur les camps du Dunkerquois durant ces 6 mois peut se résumer dans le tableau suivant.

Association	Lieu	Alimentaire	Hygiène	Santé	Social&juridique	Autres
ACC Minorités Visibles	GS&TG	Distribution alimentaire				
ADRA	GS	Distribution alimentaire				
AMIS Tétéghem	TG	Distribution alimentaire	Distribution de vêtement, produits hygiène, et organisation de douches et aide au traitement des déchets			
Clowns Sans Frontières	GS&TG					Divertissements
France Terre d'Asile	GS&TG				Information sur le droit d'asile, en particulier pour les Mineurs Isolés Etrangers	
Médecins du Monde	GS&TG		Distribution de produits d'hygiène et aide au traitement des déchets + construction d'infrastructures (latrines, douches)	Organisation de l'accès aux soins	Médiation (orientation vers les structures sociales et juridiques)	Aide logistique diverse (construction de terrains de foot)
Salam	GS&TG	Distribution alimentaire	Distribution de vêtement, produits hygiène, et organisation de douches (à GS)			Divertissements
Secours catholique	TG	Distribution alimentaire				
Terre d'Errance	TG	Distribution alimentaire				

Aide à la lecture : GS = Grande-Synthe ; TG = Tétéghem.

Les différents thèmes d'intervention sur les camps sont donc les distributions de nourriture, de vêtements, de produits d'hygiène, l'organisation de douches, la logistique comprenant la gestion des déchets et les infrastructures sur le camp, l'accès aux soins, l'information juridique et sociale, et les divertissements. Excepté pour l'aide juridique et les divertissements, il s'agit d'une aide permettant de pallier aux besoins physiologiques (manger, boire, dormir, respirer) d'après la pyramide des besoins de Maslow. Par ailleurs, la présence des associations au travers de ces actions permet un cadre rassurant et protecteur : leur présence limite la « loi de la jungle » en distribuant au mieux de manière égale les vivres et les services. Les interventions associatives protègent aussi les migrants de l'Etat français, car la loi leur interdit d'intervenir en limitant l'accès à l'action humanitaire, et les destructions se

font plus hésitantes lorsqu'il s'agit du matériel humanitaire que lorsque c'est celui des exilés. Cette aide protectrice correspond donc au deuxième niveau de besoin dans la pyramide de Maslow, celui de sécurité. Enfin, les associations souhaitent rendre plus humaines les conditions de vie et le rapport avec ces personnes, par leur présence mais aussi en incitant au respect étatique vis-à-vis de ces populations. Ceci correspond au quatrième niveau de la pyramide de Maslow, le besoin d'estime, de confiance et de respect.

Nous parlerons par la suite de l'action concrète des associations sur les camps pour « soulager les maux physiologiques » avant de développer leur action militante au travers de leur plaidoyer. Nous replacerons ensuite cette action dans un contexte d'évolution pour voir quelles sont les remises en question et les réflexions associatives.

I) Soulager les maux en intervenant dans les lieux de vie

On peut parler de « gouvernement humanitaire » sur les camps. Les organisations non gouvernementale ou gouvernementale sont les « branches » de ce gouvernement qui opèrent dans les différents domaines que sont l'alimentation, les abris, la sécurité, la logistique, la santé, la jeunesse etc. Voici la manière dont s'organise chacune de ces branches de l'aide humanitaire sur les camps.

A) Aide palliant aux manques fondamentaux de base

Les associations souhaitent avant tout aider à la survie physique des exilés : on peut donc dire que c'est une aide humanitaire se concentrant sur l'urgence. En effet, les manques comparés aux normes internationales sont importants : le lieu est isolé, sans possibilité d'hygiène individuelle décente (pas d'organisation officielle de nettoyages, initialement pas de douches ni de toilette). Cette aide est organisée avec une répartition des actions sur la semaine, selon l'organisation et la disponibilités des associations (Annexe 6).

a) Organisation de l'aide alimentaire

Dans le tableau ci-dessus, on peut voir que six associations sur les neuf qui sont intervenues dans les camps du Dunkerquois durant ces six mois s'occupent de l'aide alimentaire, soit deux tiers des associations présentes sur le Dunkerquois. L'aide alimentaire est organisée une fois par jour en coordination entre les différentes associations. Celle que j'ai le plus appris à connaître est Salam, qui est présente sur trois distributions alimentaires par semaine. Nous partageons un repas dans le local de l'association une fois par semaine avec

ceux qui participaient à l'action de terrain sur la journée. Mes informations sur les autres associations proviennent de ma venue ponctuelle lors de leurs distributions, de diverses réunions et des discussions avec les bénévoles.

ACC Minorités Visibles est une petite association Dunkerquoise. Une trentaine de membres sont adhérents, mais seulement trois personnes sont réellement actives. Durant ma présence, je n'ai vu qu'un seul bénévole actif amener des sandwichs sur les deux camps, deux fois par semaine. Etant seul, il ne peut rester longtemps sur les camps, une des règles communément admise étant de ne jamais rester isolé sur les lieux. De ce fait, il arrive souvent qu'il dépose les sandwichs (de 10 à 100 sandwichs selon le nombre de personnes) et qu'il s'en aille, laissant les exilés se départager les victuailles.

ADRA⁵⁸, association confessionnelle⁵⁹ dont l'antenne Dunkerquoise a été créée en janvier 2012, intervient depuis peu à Grande-Synthe une fois par semaine. Auparavant, il n'y avait pas de distribution ce jour là. Les 22 bénévoles de l'association viennent et cuisinent à tour de rôle par groupe de 3 ou 4. Ils disent avoir des retours positifs de la part des exilés sur le type de repas apporté, qui consiste souvent de riz accompagné de légumes secs, cuisinés de manière asiatique, de même que du thé et des gâteaux.

AMiS (Aide Migrants Solidarité Téteghem) distribue de la nourriture une fois par semaine dans le camp de Téteghem. Organisation paroissiale, elle a été créée en novembre 2011 afin d'officialiser une action qui était déjà présente de manière informelle depuis 2007. L'association est constituée d'une dizaine de bénévoles actifs pour une trentaine d'adhérents. Elle apporte un repas chaud avec de la vaisselle qu'elle lave ensuite afin d'éviter les déchets produits par des contenants jetables. La nourriture provient de dons d'agriculteurs, de supérettes et de grossistes, et certaines parties sont achetées.

Salam⁶⁰ organise des distributions deux fois par semaine à Téteghem et quatre fois par semaine à Grande-Synthe. Son local se situe à la salle paroissiale de Grande-Synthe, à proximité du camp de Grande-Synthe. L'association dunkerquoise est une antenne locale de Salam Nord-Pas de Calais. Elle s'est créée, comme beaucoup d'autres associations, à la fermeture de Sangatte en 2002, officiellement le 31 mai 2003. Des bénévoles intervenant au camp Loon Plage près de Dunkerque (ce camp a été détruit en juin 2011) ont choisi de se rattacher à Salam. S'apercevant qu'il y avait des exilés aussi à Grande-Synthe et à Téteghem, l'association a décidé d'élargir son champ d'action en préparant des repas pour l'ensemble des camps. Depuis 6 ans, l'association dispose d'un local pour cuisiner, ce qui n'était pas le

⁵⁸Site internet d'ADRA : www.adra.fr (Consulté le 19.09.2012)

⁵⁹ De la branche protestante de « l'Eglise adventiste du septième jour »

⁶⁰ Site internet de Salam : <http://www.associationsalam.org/Principales-activites> (Consulté le 19.09.2012)

cas auparavant : les bénévoles cuisinaient chez eux. L'association comporte aujourd'hui entre 35 et 50 bénévoles selon les moments. Elle se procure la nourriture par des dons de commerçants locaux, mais aussi grâce à des associations et des particuliers. Salam complète ces dons par des achats financés par des subventions. Du fait des dons, l'association ne choisit pas ses repas, mais cuisine en fonction de ce qu'elle reçoit. Parfois, Salam apporte des denrées alimentaires type riz et pomme de terre pour donner de quoi cuisiner dans les camps, de même que des outils pour cuisiner (casseroles, etc). L'association limite au maximum les déchets (couverts et assiettes jetables), avec un effort supplémentaire fourni depuis peu.

Le Secours Catholique apporte de la nourriture une fois par semaine sur le camp de Téteghem. Je ne les ai rencontrés qu'une seule fois sur le terrain et je n'ai pas pu avoir plus de détails sur leur historique et leur action.

Terre d'Errance Flandre Littoral, branche de Terre d'Errance, a été créée en mars 2010⁶¹. Au commencement, comme Salam, elle intervenait à Loon Plage. A la destruction de ce camp, ils ont continué leur action à Téteghem où ils viennent toutes les semaines pour apporter des repas chauds. La nourriture provient de dons en nature, et parfois achetée grâce à de l'argent récolté lors de diverses manifestations. Les repas sont souvent préparés en suivant des recettes de cuisine afghane, iranienne ou irakienne assez épicés.

Ces associations fonctionnent sur une centaine de bénévoles dans le Dunkerquois, dont les membres sont souvent présents de manière régulière. Peu de coordination existe pour une gestion commune entre les diverses associations (collecte de denrées par exemple). Ponctuellement, une association a un trop plein de denrées et propose de partager, ou des appels aux dons se font en commun. Le manque de coordination se ressent lorsque les populations changent dans les camps : il arrive qu'une association ne soit pas prévenue et apporte trop ou pas assez de nourriture. Pour cela, une nouvelle page internet va être construite qui permettra de partager systématiquement les informations du terrain.

L'aide alimentaire a nettement évolué : auparavant la nourriture était donnée pour plusieurs jours à l'avance, tandis qu'à présent les associations distribuent de la nourriture tous les jours. Cependant, lors des réunions, les discussions sont vives concernant les déchets que les associations produisent sur les camps, empirant l'insalubrité. Certaines ont décidé de se responsabiliser sur le sujet, mais la discussion reste ouverte.

⁶¹ L'association Terre d'Errance s'est tout d'abord créé suite à la fermeture du Centre de la Croix Rouge à Sangatte en 2002 à Norrent-Fontes. Une branche s'est créé en 2008 à Steenvoorde. C'est ensuite que la branche Flandre Littoral s'est créée en 2010.

b) Organisation des soins

L'antenne « Mission Migrants Littoral » de Médecins du Monde⁶² est chargée de l'organisation de l'accès aux soins sur les camps. La mission a été ouverte officiellement en 2003 après la fermeture du Centre d'Hébergement et d'Accueil d'Urgence Humanitaire de Sangatte. L'objectif principal était double : faciliter l'accès aux soins de santé des personnes en transit à Calais et identifier et mobiliser un réseau local, capable d'assurer leur prise en charge sanitaire. Le projet principal a conduit à l'ouverture d'une Permanence d'Accès aux Soins de Santé (PASS) à l'hôpital de Calais. Du fait de cette réussite, MdM ayant atteint son objectif à Calais, l'action a été réorientée sur le dunkerquois, même si elle reste présente à Calais et dans d'autres lieux d'accueil des exilés sur le littoral. Aujourd'hui, l'association dispose de deux responsables de mission (RM) bénévoles, chargés de réfléchir sur l'orientation de la mission et de donner leur regard sur les différentes activités ; il y a aussi deux salariés à temps plein – une chargée de programme sous la responsabilité conjointe des RM et du siège de MdM à Paris et un logisticien depuis mai 2010 ; de même qu'un stagiaire référent médico-social. L'équipe de bénévoles à Dunkerque se compose de 47 bénévoles actifs au 31 août 2012, avec des rôles départagés : les responsables de mission, une administratrice, un pharmacien, une bénévole faisant l'entretien du bureau, 12 médecins, 10 infirmières, 9 logisticiens, 6 médiateurs médico-sociaux, 2 chauffeurs d'ambulance, 2 interprètes, un garagiste, et un informaticien. Comme ce sont les personnes permanentes qui organisent les différentes actions, l'équipe est opérationnelle uniquement pendant la semaine, intervenant de manière exceptionnelle le week-end.

L'objectif actuel de la mission est de réduire la vulnérabilité et améliorer la prise en charge médicale des exilés en transit dans la région NpdC. Pour cela, le premier objectif de l'association est d'assurer une présence médicale à travers plusieurs actions :

- **Les soins sur place**

Les soins se font grâce à une clinique mobile intervenant deux fois par semaine à Tétéghem et une fois par semaine à Grande Synthe. Ils sont effectués dans une ambulance ayant des produits pharmaceutiques de base fournis gratuitement par Pharmacie Humanitaire Internationale⁶³. La liste de médicaments ainsi disponible est limitée par un contrat passé

⁶² Mission Migrants Littoral : <http://www.medecinsdumonde.org/En-France/Calais> (Consulté le 19.09.2012)

⁶³ PHI « assure la fourniture de médicaments neufs aux associations caritatives ». Plus d'information sur <http://www.phi.asso.fr/> (Consulté le 21.09.2012)

entre MdM et PHI adapté aux types de pathologies des personnes précaires. MdM ne compte pas élargir cette liste. En effet, l'objectif n'est pas tant d'améliorer la qualité des soins de MdM (même si l'optimisation des soins est réfléchié dans la mesure des moyens disponibles) que de faire passer ces soins dans le droit commun (l'hôpital) en rappelant l'Etat à ses responsabilités. Ainsi, lorsque les médicaments nécessaires ne sont pas à disposition, il s'agit d'orienter et d'accompagner les patients vers des structures médico-sociales.

Les médecins ne sont pas toujours au courant des problèmes : étant très occupés, ils sont peu présents dans la réflexion de l'organisation. Une réunion entre médecins est prévue en octobre afin de discuter entre autres de la liste de médicaments et de problèmes éthiques. En effet, plusieurs problèmes ont été soulevés concernant des médicaments à distribuer, notamment des médicaments que certains médecins voudraient supprimer de la liste – comme l'Ixprim, médicament contenant du Tramadol, substance addictive.

Des évolutions permanentes se font aussi au niveau de l'action sur le terrain et des outils utilisés (pour gérer la file d'attente, pour faire un meilleur recueil de données, pour mieux gérer la pharmacie, avoir des meilleures trousse de secours, etc.).

- **Accompagner les patients vers les structures médico-sociales adaptées :**

Lorsque le matériel de diagnostic et les traitements à disposition ne sont pas suffisants dans le camion, MdM organise l'accompagnement de ces personnes vers les structures adaptées, à l'hôpital de Dunkerque ou alors dans d'autres associations ou structures de prise en charge médico-sociale. L'hôpital de Dunkerque (CHD) dispose d'une Permanence d'Accès Aux Soins de Santé (PASS)⁶⁴ donnant droit à tous les exilés de s'y faire soigner⁶⁵.

Par ailleurs, un nouveau service de lieux d'accueil médicalisés appelés « Lits Haltes Soins Santé » (LHSS) régis par une circulaire de février 2006, ont été ouverts en 2011, conjointement gérés par des associations⁶⁶ et par l'Etat. Les deux médecins responsables de la PASS de Dunkerque sont en charge d'orienter les patients préalablement amenés à l'hôpital, vers un repos dans ces structures selon des critères définis en commun. Ces LHSS sont une solution d'hébergement provisoire pour les exilés convalescents. Le projet est porté depuis longtemps par les associations aidant les personnes précaires, dont MdM. Avant l'ouverture

⁶⁴ Explications sur la PASS p. 29 de ce mémoire

⁶⁵ Annexe 7 Fiche distribuée aux bénévoles de MdM pour leur expliquer la marche à suivre lors des accompagnements

⁶⁶ 5 lits sont gérés par l'association d'Action Educative et Sociale (AAE) et 5 autres par l'association Visa Renaître.

de ces lits, les solutions mises en place étaient des nuitées d'hôtel offertes aux exilés qui en avaient besoin pour des raisons médicales, ou alors un hébergement dans des structures associatives telles qu'Emmaüs Dunkerque, parfois dans le camp Intermed de Bailleul⁶⁷ ou plus rarement un hébergement chez des particuliers. Aucune de ces solutions ne relevaient du droit commun, et c'est une organisation lourde à gérer pour les organisations et pour les bénévoles. Depuis la création des LHSS, deux exilés des camps y ont séjourné. Même si l'administration est lourde avec un dossier social à préparer et des conditions strictes à respecter, et malgré la méconnaissance de ce dispositif par le personnel hospitalier du CHD, la création des LHSS est considérée par MdM comme une vraie avancée du point de vue de la protection des exilés. Il est important de préciser que seuls les adultes y sont autorisés, les mineurs isolés étrangers ne pouvant y être accueillis du fait d'un problème de responsabilité de l'établissement.

L'équipe de MdM travaille sur les données et le plaidoyer concernant son action médicale. Les critiques et propositions sont ensuite exposées aux réunions du COPIL PASS⁶⁸ ou durant des rencontres plus informelles avec les différents acteurs, afin de faire progresser les différents services de l'hôpital.

Enfin, d'autres services d'accueil sont à disposition tels que le Centre Prévention Santé permettant un accès à la prévention, mais aussi aux vaccins et au dépistage. Ces services sont encore peu utilisés, mais les partenariats avec MdM sont en évolution.

Pour toutes ces activités médicales, l'objectif est de faire passer toutes les activités médicales aux services étatiques (hôpital, centre de prévention santé)

- **Informers les exilés sur leurs droits aux soins et les dispositifs qu'ils ont à leur disposition.**

MdM travaille aussi sur l'information des exilés concernant leurs droits de soins en France. Pour le moment, ce volet consiste à distribuer des feuillets expliquant l'itinéraire menant à l'hôpital et le service gratuit sans conditions auquel ils ont droit. Cette feuille est traduite en anglais et en cours de traduction dans d'autres langues afin de permettre à tous les exilés de comprendre et de s'autonomiser sur leur trajet à l'hôpital et leur compréhension du système. Une fiche en anglais est aussi distribuée concernant l'accès aux soins en Angleterre

⁶⁷ Créé en novembre 2009 par l'association Flandre Terre Solidaire, ouvert uniquement l'hiver pour accueillir des exilés convalescents

⁶⁸ Comité de pilotage de la PASS au sein de l'hôpital, réunissant le personnel hospitalier et les associations concernées par la question.

et les contacts de MdM à Londres. Au-delà de cela, MdM travaille sur un panneau qui sera mis à l'entrée du camp, expliquant entre autres les droits aux soins au niveau local.

c) Assurer une hygiène minimale

Médecins du Monde, est une organisation chargée de la santé et de la prévention de l'apparition de certaines pathologies ou d'épidémies. Une partie de sa mission consiste à améliorer les conditions de vie et les conditions sanitaires des exilés en distribuant du matériel de première nécessité en fonction des besoins (sacs de couchage, sous-vêtements, savons, rasoirs, mousse à raser, papier toilette, etc.); en améliorant la gestion des déchets et des excréments sur le campement; en faisant de la prévention (distribution de préservatifs, explications sur la gale et les déchets); et en améliorant les abris (par ses activités logistiques). Les distributions de produits d'hygiène se font une fois par semaine lors des interventions médicales, et exceptionnellement pour les personnes vulnérables lors d'autres sorties. Deux fois par an, MdM organise des distributions de kits première nécessité avec des duvets, des jerrycans et des produits d'hygiène adaptés aux besoins des exilés. Ces distributions sont plutôt symboliques pour marquer les esprits concernant les besoins sur les camps. L'association réfléchit à les supprimer pour distribuer des sacs première nécessité tout le long de l'année, afin qu'il y ait moins de déchets et plus d'utilité.

MdM n'a pas le monopole de l'action sanitaire, puisque AMiS Tétéghem et Salam distribuent aussi des produits d'hygiène, essentiellement lors des douches. Salam, AMiS Tétéghem, Terre d'Errance et le Secours Catholique sont les associations qui donnent le plus de vêtements. Elles offrent aussi des couvertures, de même que ACC Minorités Visibles et d'autres associations, car les exilés ont froid la nuit.

Les produits d'hygiène sont parfois insuffisants face aux besoins infinis sur les camps : le *turnover* est important, les vêtements et couvertures s'abîment et se salissent rapidement, les couvertures sont emportées dans des camions et ne reviennent jamais, etc. Les associations le considèrent comme un problème insoluble et tentent de garder le cap et de continuer à distribuer ces produits.

- **Douches et vêtements**

AMiS Tétéghem organise les douches dans le camp de Tétéghem, ayant obtenu l'autorisation de la mairie de Tétéghem pour avoir les douches du stade municipal à disposition une fois par semaine. Quatre bénévoles de l'association font les allers-retours en voiture pour que tous les exilés puissent y aller. Il manque des bénévoles pour faire les trajets, car beaucoup considèrent que c'est une action risquée vis-à-vis de la police : ils ont

peur de commettre un « délit de solidarité », une expression qui est apparue plusieurs fois dans le vocabulaire des bénévoles durant ces six mois. Sur place, des vêtements sont disponibles, surtout pour les premiers arrivants compte tenu du peu disponible. Chaque semaine, les exilés se bousculent aux portes des voitures, afin d'arriver en premier et d'avoir plus de choix. Cela entraînait souvent des disputes et des plaintes. Les vêtements proviennent de dons privés ou de dons d'autres organisations telles le Secours Catholique et Terre d'Errance.

Salam organise les douches deux fois par semaine sur Grande-Synthe, sans heure fixe, selon les disponibilités. Les douches sont mises à disposition par la ville de Grande-Synthe pour Salam qui les gère tout le long de la semaine, et qui en dispose selon les besoins et le prête à d'autres associations telles Emmaüs pour les Rroms par exemple. Elles se situent dans des préfabriqués. Les enfants en bas âges sont amenés à Emmaüs où il y a le matériel nécessaire pour qu'ils se douchent dans de bonnes conditions (table à langer, possibilité de se changer dans une chambre sans attraper froid tandis que les préfabriqués n'ont pas d'espace pour se changer).

Salam donne des vêtements lors des douches pour ceux de Grande-Synthe. A Tétéghem, l'association en distribue à la demande : lors des distributions alimentaires, les personnes souhaitant un vêtement doivent en demander, le bénévole le prend en note et le prochain bénévole allant sur le camp recherchera l'exilé et lui donnera le vêtement. Ce système a ses limites puisqu'il est très difficile de retrouver quelqu'un d'une fois à l'autre, vu la grande mobilité des personnes sur les camps. Si la personne A demande un vêtement et n'est pas là la fois d'après, il arrive que le vêtement soit donné à une personne B, et alors si la personne A revient, elle doit refaire sa demande depuis le début. Dans tous les cas, la distribution de vêtement est compliquée car on ne sait jamais qui en a déjà eu, et les demandes sont nombreuses. En général, la distribution se base sur la confiance entre associations et exilés qui choisissent souvent eux-mêmes leurs vêtements.

Cependant, les associations considèrent que la fréquence des douches n'est pas assez importante, d'autant plus que les maladies dermatologiques fleurissent dans les camps, du fait de l'insalubrité. Les gales notamment posent problème, car les soins imposent une douche pour pouvoir étaler une pommade sur tout le corps⁶⁹.

⁶⁹ Les cas de gale sont un problème important qui nécessitent une désinfection importante compliquée à mettre en place dans les conditions d'hygiène actuelles sur les camps. Cela n'aura pas de fin tant que les conditions de vie ne s'amélioreront pas.

- **Sanitaires et entretien du camp**

Afin d'améliorer les conditions d'hygiène et de permettre aux exilés de se laver, le logisticien de MdM et ses bénévoles construisent des sanitaires. Durant mes 6 mois à MdM, 6 douches ont été construites sur les camps, et 4 latrines. Le logisticien s'occupe aussi de l'entretien des latrines, des douches et du camp, nettoyant de temps en temps (si possible avec l'aide des exilés), et en y affichant des panneaux de prévention demandant aux exilés de garder ces lieux, tout comme les abris, le plus propre possible.

AMiS Tétéghem est une association assez impliquée dans l'entretien du camp, prenant du temps ponctuellement pour le nettoyage et sortant les poubelles à l'extérieur du camp une fois par semaine avec l'aide du logisticien de MdM pour qu'elles soient vidées toutes les semaines. Depuis Mai 2012, il a été décidé qu'un nettoyage collectif du camp se ferait tous les trimestres, coordonné par MdM avec la participation de tous les bénévoles qui souhaitent aider, quelle que soit leur association. Cela avait déjà été fait auparavant, et a été fait le 11 mai à Tétéghem et le 16 mai à Grande Synthe, durant une journée entière à chaque fois. La journée s'est ponctuée de moments de pause autour d'un thé ou autour d'une guitare, permettant des moments d'échange avec les exilés qui ont aidé activement tout du long de la journée.



Photos 6 – Un bénévole et un exilé désinfectent un abri ensemble (a) et les exilés s'affairent pour vider les abris pour les désinfecter (b)

Le reste du temps, la plupart des associations font de la prévention sur l'hygiène surtout concernant la propreté dans les camps et autour des abris – d'autant plus que les rats sont nombreux dans les lieux de vie. Lors des réunions inter-associatives, les discussions sont vives concernant la manière d'engager cette prévention. Certaines associations défendent le fait de conditionner la distribution du repas au nettoyage de l'aire de distribution par les exilés au préalable, d'autres critiquent grandement cette démarche. Toutes se mettent d'accord sur l'importance de faire participer les exilés au nettoyage, mais les différences se font sur la manière. On entend parfois des réprimandes envers les exilés lorsqu'ils jettent des déchets par terre, certains démarrent le nettoyage en engageant les exilés à les aider. Certains bénévoles considèrent que ce sont les exilés qui doivent s'occuper de la propreté du camp, d'autres pensent que le *turn-over* est tellement dense qu'il est trop compliqué pour les exilés de s'organiser seuls.

A Grande-Synthe, le problème ne se posait plus pendant les 3 derniers mois de ma présence, car seuls une dizaine d'exilés y étaient présents, toujours les mêmes, et ils ont fini par s'organiser entre eux pour le nettoyage : ainsi, le camp est resté très propre et les problèmes d'hygiène internes au camp ont été moindres.

Cela n'était pas le cas à Tétéghem où la population est montée parfois à plus d'une centaine de personnes. Malgré une amélioration des conditions de vie, les déchets jonchent tout le camp. Les propositions évoluent peu à peu grâce à la concertation inter-associative du Collectif Migrants dont les réunions se font dans le cadre du Carrefour des Solidarités de Dunkerque, association regroupant le réseau de toutes les associations solidaires de Dunkerque. Elles ont lieu toutes les trois semaines afin d'échanger entre associations d'aide aux exilés et de construire des avancées ensemble. L'hygiène sur les camps est une constante réflexion pour toutes les associations, qu'elles savent sans fin : tant qu'il y aura un transit aussi dense, les déchets sont quasi-inévitables...

d) Accès à l'eau et mise à l'abri

Les infrastructures d'accès à l'eau et de mise à l'abri sont mises en place en partenariat entre les associations regroupées dans le « Collectif Migrants » et les autorités locales. Suite à ce partenariat entre les associations et les autorités locales, plusieurs progrès ont été faits.

A Grande-Synthe, les autorités ont installé une fontaine tandis qu'à Tétéghem, c'est la mairie qui met à disposition une citerne d'eau remplie tous les deux jours. Il arrive que MdM apporte des jerrycans d'eau car la citerne est parfois vide. Pour le moment, ce qui est demandé par les associations est une plus grosse citerne d'eau sur le camp de Tétéghem, plus proche des lieux de vie, et à l'ombre, afin de satisfaire au besoin des personnes présentes dont le nombre a augmenté depuis avril 2012.

Concernant la mise à l'abri, nous avons déjà décrit la manière dont s'est faite la construction des abris sur les camps, en janvier 2012. Les abris prenant l'eau et s'abîmant, une réparation par BES a été demandée et effectuée en août 2012. La construction de 14 abris supplémentaires est demandée et a été promise par la CUD en même temps que celle des 14 abris déjà construits, afin de satisfaire aux besoins des 80 personnes en transit sur le Dunkerquois. Les associations attendent donc ces constructions à venir qui pour le moment n'ont pas été annoncées par la CUD. Il n'y a pas d'autres projets d'infrastructure prévus sur les camps pour le moment

Il y a aussi des solutions alternatives aux camps, proposées aux exilés, surtout pour les personnes vulnérables que sont les femmes (en minorité sur les camps), les mineurs et les

familles. Les associations peuvent leur proposer un hébergement provisoire pour se reposer hors du camp pour quelques jours. En partenariat avec Emmaüs, certaines personnes peuvent provisoirement être logées dans l'association avec les compagnons. Il est aussi possible d'appeler le 115 et d'avoir recours au Service Intégré d'Accueil et d'Orientation (SIAO) afin de trouver un accueil provisoire notamment pour les familles avec enfant. Durant cet hébergement, les personnes peuvent réfléchir sur la suite : continuer le voyage vers l'Angleterre ou demander l'Asile en France. Cette réflexion vaut aussi sur les camps. Pour prendre cette décision, il leur faut une aide autre que l'aide d'urgence : une aide concernant leurs droits.

B) Au-delà de l'aide physiologique

En effet, l'aide d'urgence est indispensable mais se montre de plus en plus insuffisante. Le statut administratif non défini des exilés ne leur donne pratiquement aucun droit, et aucune action étatique n'est prévue pour les informer de leurs droits juridiques et sociaux sur place. Il s'agit donc pour les associations d'apporter des informations sur les camps.

Des actions de divertissements viennent aussi compléter l'action d'urgence ponctuellement organisées et ayant beaucoup de succès.

a) Aide juridique et sociale : une réflexion sur l'avenir des exilés

Au quotidien, on peut dire que deux associations font de la médiation de manière régulière : MdM et France Terre D'Asile (FTDA)/UNHCR. En terme de personnel et de temps passé sur les camps, cette activité est bien moins représentée que l'activité alimentaire, hygiène et de la santé. France Terre d'Asile est une association nationale dont la mission concernant les exilés du Dunkerquois est basée à Calais. Elle travaille de manière conjointe avec le Haut Commissariat aux Réfugiés (UNHCR). L'objectif du bureau de Calais est double : c'est un bureau d'aide pour toute personne en situation de demander l'asile ; dans un même temps, l'association fait de la promotion sur le droit d'asile en France, en soutenant des actions en faveur des réfugiés et en accueillant, accompagnant et protégeant les mineurs isolés étrangers.

Sur les camps du Dunkerquois, leur mission principale est celle de la « protection des mineurs isolés étrangers (MIE) »⁷⁰. Pour cela, l'association dispose d'une équipe mobile pour apporter une première assistance aux MIE au travers d'informations sur leur droit, et de kits d'hygiène. Cette équipe mobile est surchargée par le travail d'accompagnement des demandeurs d'asile et le travail de bureau, et l'équipe est sous-dimensionnée. Durant un an, le projet européen ⁷¹ qui s'est terminé en juin 2012 leur a permis de disposer d'un personnel plus conséquent, ayant pour objectif de travailler en lien avec des missions en Italie et en Grèce. Des maraudes ont été faites sur les différents lieux de transit dans la région, afin de rencontrer des MIE et de leur proposer la protection française. A la suite de cette mission, ils ont appuyé la création d'un centre spécialisé pour MIE à St Omer.

Durant mon stage, et pendant le temps de la mission de FTDA/HCR sur les MIE, les membres de l'association essayaient de venir une fois par semaine sur les deux camps afin d'informer les mineurs de leurs droits, avec des interprètes. Il est arrivé plusieurs fois que des mineurs soient intéressés par la protection française et que FTDA les emmène vers les acteurs nécessaires à leur prise en charge dans des foyers. Cependant, dès la fin de cette mission « *Protecting children on the move* », le HCR s'est retiré de la région, et FTDA n'a plus été vue sur les camps, par manque de personnel. De ce fait, l'information juridique des exilés est restée très primaire : ce sont les médiateurs de MdM qui répondaient à leurs questions. Ces médiateurs sont la stagiaire et les bénévoles médiateurs, qui sont peu nombreux (jamais plus de 4 personnes), qui changent tout le temps, et qui sont tous trop peu formés sur la question. Il est rare que les médiateurs allant sur le camp soient spécialisés dans la médiation juridique. Les outils à disposition des médiateurs permettent cependant d'orienter les exilés demandeurs d'information ou de soutien vers des acteurs qui pourront les aider, autant du point de vue juridique (FTDA, Ligue des Droits de l'Homme) que du point de vue social (hébergement, aide aux mineurs isolés). Les mineurs reçoivent un petit carnet d'information créé durant la mission de FTDA/HCR concernant les MIE, écrit dans plusieurs langues, leur permettant d'avoir des informations sur leurs droits et les dangers de leur route.

L'activité de médiation juridique et sociale m'a semblée très peu développée, car ni les bénévoles intervenant dans les camps ni les exilés n'ont connaissance des conditions d'asile (qui pourraient être comparées avec celles de l'Angleterre), ni des structures d'aide juridique et sociale que les exilés ont à disposition. Il est prévu par MdM de créer un « *Welcome Book* »

⁷⁰ France Terre d'Asile « Rapport d'Activité 2011 » [En ligne], 2012
<http://www.france-terre-asile.org/images/stories/ra-ftda-2011-web.pdf> (Consulté le 19.08.2012)

⁷¹ <http://www.unhcr.it/cms/attach/editor/PDF/Protecting%20children%20on%20the%20move%202012.pdf>

permettant de résumer l'aide humanitaire et sociale sur le Dunkerquois avec les personnes à contacter pour chaque besoin. Aucun projet n'est prévu pour améliorer l'aide juridique et sociale sur la région, bien que MdM soit en constante réflexion sur le sujet.

La médiation, hormis l'explication du travail des ONG et la mise en contact des exilés avec certains acteurs locaux, permet d'être à l'écoute des personnes et de leur problématique, et de les sortir de la routine du passage. C'est aussi le rôle des divertissements proposés, rares mais souvent appréciés.

b) Divertissements, l'humanité retrouvée

Les aides décrites jusqu'ici sont ancrées dans un rapport « d'aidant à aidé ». Cependant, durant mon stage, j'ai pu voir des rares moments de divertissement partagés entre les associations et les exilés, qui détendaient l'ambiance dans les camps. Un terrain de foot a été créé sur les camps par des jeunes en difficulté qui sont par ailleurs venus aider MdM pour la construction de blocs sanitaires. La construction de terrains de foot et la peinture sur les latrines dénotent d'une ambiance qui laisse une possibilité aux plaisirs du sport et des yeux. Les questions suivantes peuvent survenir, notamment pour les populations voisines parfois critiques concernant ces installations : comment des exilés en voyage peuvent-ils se préoccuper de jouer au foot ? S'ils ont ce temps, leur voyage ne serait-il pas moins difficile que ce que le laissent présumer les associations et les médias ? Pour cette raison, au sein des associations, la médiatisation des divertissements fait peur, car elle peut faire du tort à la cause des exilés.

Pourtant, selon Clowns Sans Frontières (CSF)⁷², les exilés ont un vrai besoin de se divertir, de sortir du moins pour quelques instants du monde dans lequel ils sont plongés. En intervenant dans les camps, les clowns veulent susciter le rire, rire qui redonne de l'énergie. Cette action de CSF a débuté sur la demande de MdM en 2011, à laquelle CSF a donné suite en créant une première version du spectacle en septembre 2011. Puis durant le mois de juin 2012, CSF a fait une tournée dans tous les camps d'exilés du Nord-Pas-de Calais, de même que dans le camp de Rroms de Dunkerque. Le succès a été franc, exprimé de manière différente dans chaque camp, par des rires partagés, des danses collectives, mais aussi par des regards. A Tétéghem, le spectacle s'est terminé par une danse animée par les musiciens de CSF, et les exilés se sont pris au jeu et ont dansé gaiement. A Grande-Synthe, l'ambiance était plus calme, mais un exilé kurde iranien, connu pour sa voix exceptionnelle nous a chanté une chanson de son pays, accompagné des musiciens de la troupe de CSF. Le spectacle de CSF, a

⁷² Site internet de CSF <http://www.clowns-sans-frontieres-france.org/>

été créé sur la thématique des migrations avec humour : des scènes avec des tentes, des sacs pour s’y cacher, des clowns policiers⁷³. Ces moments de divertissement entraînent des éclats de rire, et redonnent non seulement de la force, mais aussi de la valeur à ces personnes.

Modestement, les associations du Dunkerquois tentent de reproduire ces moments de partage et de divertissements plusieurs fois dans l’année. La plus importante à laquelle j’ai pu participer fut la « Journée des Migrants », journée internationale pour laquelle chaque année, Salam organise un goûter et des animations. Cette année, comme chaque année d’après les dires des associations, ce fut un succès : repas, danses, football avec récompenses (médailles pour tout le monde), grande banderole pour permettre à chacun de s’exprimer à l’écrit. Suite à une demande de la part des exilés après une période particulièrement festive (Clowns Sans Frontière, Journée des Migrants, Jungle Tour), Salam a émis l’idée d’apporter un poste de musique sur les camps lors des distributions. L’idée a été retenue par la Plateforme de Services aux Migrants qui a proposé d’acquérir un poste de radio à disposition de toutes les associations. Cependant, AMiS Tétéghem et Terre d’Errance y ont répondu par la négative, considérant qu’ils préféreraient l’échange avec les exilés dans le calme, ce que la musique empêcherait selon eux. Ce poste sera sans doute bientôt à disposition de Salam.

II) A l’extérieur des camps, l’action continue

L’action des associations ne se résume pas à l’organisation de leur intervention dans les camps. A l’extérieur, il s’agit non seulement de se coordonner au cours de réunions pour faire évoluer les actions de terrain, mais aussi de faire progresser la situation « politique » à l’égard des exilés. Il s’agit donc d’une action militante sur le long terme.

Pour cela, plusieurs associations se donnent, en plus de leur mission principale, une dimension de sensibilisation du public sur la situation des exilés et de plaidoyer politique.

A) Sensibilisation de l’opinion publique

La plupart des associations souhaitent sensibiliser l’opinion publique sur la situation concernant les exilés. Voici des extraits de leur mission indiquant cette orientation.

⁷³ Des photos ont été mises en ligne par CSF sur ce site : http://www.clowns-france.org/galleries_photos/#/content/Migrants%20Nord%20Pas%20de%20Calais/Photos%20Clowns%20sans%20Frontieres/

- **AMiS Tétéghem**⁷⁴ et **Terre D'Errance**⁷⁵ ont toutes deux comme mission l' « information et sensibilisation sur le sujet des migrations internationales auprès de l'opinion publique ». L'association Terre d'Errance a été créée à la base pour informer le public de la situation, l'alerter sur le « vide juridique concernant les migrants »⁷⁶ leur situation de transit.
- **Médecins du Monde**⁷⁷, considère comme essentiel d'aller plus loin que les soins et de témoigner sur chacune de ses actions. Le témoignage et la communication doit se faire principalement sur l'angle de l'accès aux soins, son expertise légitimant ses propos.
- **SALAM**, sur son site internet⁷⁸, donne comme objectif « L'information et la sensibilisation du grand public sur la situation des migrants sur notre littoral : Les membres de SALAM participent à des forums, salons, débats et répondent volontiers aux invitations de toute personne, organisation, association ou encore forme de média désirant obtenir des informations et agir en vue de sensibiliser le public sur les migrants ».
- **Le Secours Catholique** souhaite aussi sensibiliser la population sur la question des migrants et promouvoir la solidarité en leur faveur⁷⁹

Durant mon stage, je n'ai pu voir ce volet de sensibilisation du grand public qu'à deux reprises dont voici les descriptions.

Premièrement lors du spectacle « Migrations » le 4 avril 2012, où AMiS Tétéghem, Salam Dunkerque et ACC Minorités Visibles se sont réunies sous proposition de MdM pour communiquer sur la thématique des migrants.

La seconde occasion était organisée par un collectif d'associations du Nord de la France⁸⁰: le « Jungle Tour », de passage à Dunkerque. L'objectif est non seulement de « développer les liens entre les associations soutenant les exilés », mais aussi « informer et sensibiliser sur la situation des migrants exilés présents dans la région ». Le Jungle Tour se présente comme un tour en vélo des différents lieux du nord de la France et de la Belgique sur la thématique des migrants en errance en Europe. Il est passé par Grande-Synthe où un goûter a été pris sur le camp de Tétéghem, accompagné de musique et de danses, puis un pique-nique a été organisé dans la ville de Grande-Synthe, avec une pièce de théâtre sur les migrations, des témoignages de personnes exilées qui ont accepté de nous rejoindre et d'acteurs associatifs. Les cyclistes étaient présents, de même que les acteurs associatifs du Dunkerquois, mais aussi la Presse (notamment Opal TV et la presse locale), mais finalement peu de public non connaisseur a été touché. Pourtant, le pique-nique s'est déroulé dans un espace public vers le centre ville, mais la communication s'est organisée au dernier moment et peu de personnes extérieures ont été mises au courant

⁷⁴ <http://www.net1901.org/association/AIDE-MIGRANTS-SOLIDARITE-TETEGHEM-AMIS-TETEGHEM,1007196.html> (Consulté le 19.09.2012)

⁷⁵ <http://www.developpementdurable.com/annuaire/boutique/50983/terre-derrance-flandre-littoral.html> (Consulté le 19.09.2012)

⁷⁶ <http://terreerrance.wordpress.com/category/presentation-de-lasso/> (Consulté le 19.09.2012)

⁷⁷ <http://www.medecinsdumonde.org/En-France/Calais> (Consulté le 19.09.2012)

⁷⁸ <http://www.associationsalam.org/Principales-activites> (Consulté le 19.09.2012)

⁷⁹ www.secours-catholique.org (Consulté le 19.09.2012)

⁸⁰ Les associations participantes sont : Amnesty International Nord/Pas-de-Calais/Somme, L'Auberge des Migrants (Calais), Artisans du Monde, CASPA (Arras), CCFD Terre Solidaire, CIMADE 62, Emmaüs Dunkerque, Flandre Terre Solidaire (Bailleul), Fraternité Migrants Bassin Minier 62, le Grand Mi (Lille), Itinérance (Cherbourg), Ligue des Droits de l'Homme Arras, La Marmite aux Idées (Calais), RAIL (Lille), RESF, Salam Nord-Pas-de-Calais, Terre d'Errance Flandre Littoral (Dunkerque), Terre d'Errance Norrent-Fontes, Radio FPP

Le public est aussi sensibilisé par des communications à travers la presse. Plusieurs articles paraissent régulièrement concernant la situation dans les camps. Dans l'encadré suivant, nous décrivons brièvement la présence des associations dans la presse (voir aussi Annexe 8).

En reprenant les articles de presse parus durant mes 6 mois de présence, voici comment les associations sont présentes dans la presse (issu du tableau de l'Annexe 8) Sur 14 articles parus dans le Dunkerquois et mentionnant au moins une association, 14 citent MdM tandis que quatre mentionnent Salam, et un parle d'AMiS Tétéghem. Sur ces 14 articles, deux ont été écrits par des membres du bureau de Paris de MdM (Jean François Corty, Directeur des missions France, et Thierry Brigaud, Président de MdM) ; neuf ont été conçus directement pour MdM, parmi lesquels 3 ont été écrits suite au Webdoc⁸¹. Le Webdoc est une stratégie de communication de MdM pour le grand public durant les Jeux Olympiques afin de sensibiliser sur la question des exilés. Il a été dirigé par le siège de MdM à Paris, mais a eu des répercussions sur la Mission Migrants Littoral à Dunkerque où des interviews radio et les articles de presse ont vu jour concernant la situation des exilés sur le Dunkerquois. De plus, la Mission Migrants Littoral de MdM a affiché les affiches du Webdoc dans les magasins de la ville.

En terme de communication, d'autres association présentes sur le Dunkerquois sont force de proposition comme Salam et le Secours Catholique, mais l'action ne se déroule pas sur Dunkerque. Par exemple, le Secours Catholique a créé un jeu « en route avec les migrants » pour faire comprendre au grand public la situation des exilés, mais ce jeu n'a pas encore été promu par la délégation du Dunkerquois⁸².

Durant mes 6 mois de stage, peu de communication événementielle a été faite au grand public à l'initiative des associations du Dunkerquois, même si quelques associations telles que Salam ont été présentes à des forums associatifs pour chercher des bénévoles et témoigner sur la situation dans les camps⁸³. Les associations s'inscrivent cependant souvent dans des événements organisés par d'autres associations et sont en réflexion permanente sur le moyen de sensibiliser la population à la question. Par exemple, Salam possède une petite exposition de photos des camps du Dunkerquois qu'elle montre lorsqu'elle en a l'occasion. Médecins du Monde mission Migrants Littoral est en train de constituer une « boîte à outil » pour sensibiliser le grand public, comportant des éléments tels que des jeux, une plaquette sur la mission, etc. Médecins du Monde, Salam et le Secours Catholiques ont toutes trois un « siège » séparé de leur mission locale qui les soutien et met l'accent sur la communication à

⁸¹ Campagne de communication de MdM dont voici le site internet : <http://webdoc.medecinsdumonde.org/> (Consulté le 19.09.2012)

⁸²Le site internet mentionnant ce jeu : <http://www.secours-catholique.org/nos-actions/nos-actions-en-france/action-sociale-et-institutionnelle/etrangers-refugies/en-route-avec-les-migrants-a-partir-d-histoires-vraies-un.9719.html> (Consulté le 19.09.2012)

⁸³ Des communications événementielles inter-associatives avaient déjà eu lieu précédemment, notamment lors d'un match de basket de la BCM.

travers plusieurs stratégies (campagnes de publicité, expositions, communiqués de presse). Par ailleurs, les associations s'inscrivent dans des événements organisés par des collectifs ou d'autres organismes. Les diverses associations du Dunkerquois seront présentes pour marquer « les 10 ans de Sangatte », manifestation organisée par le réseau associatif du Nord Pas-de-Calais afin de communiquer sur la situations des migrants après la fermeture de Sangatte.

Les associations sont prises par leur action de terrain, c'est pourquoi la sensibilisation au grand public se fait parfois par d'autres associations au niveau national telles que la Ligue des Droits de l'Homme (LDH), le Mouvement contre le Racisme et pour l'Amitié entre les Peuples (MRAP)⁸⁴ et Amnesty International. Localement, la LDH⁸⁵ et le MRAP sont présents à Dunkerque, et rencontrent les associations intervenant dans les camps d'exilés lors des réunions du Collectif Migrants.

En général, les associations du Dunkerquois ne mettent pas l'accent sur la communication grand public. Chaque article de journal, chaque communication est à la fois appréciée et critiquée. En effet, les bénévoles craignent souvent le double-effet qu'une communication peut avoir : cela peut créer la méfiance de la population envers les migrants et avoir l'effet inverse de celui attendu. Une absence d'article vaut mieux qu'un article mal écrit ou mal interprété.

B) Militantisme : jusqu'où souhaitons-nous aller ?

La sensibilisation du public que nous venons de décrire est déjà une forme de militantisme. En effet, elle a pour objectif de changer les regards vis-à-vis de la cause des exilés. Certaines associations ont une mission qui va plus loin et qui est plus politique, comme Médecins du Monde mais aussi Salam, ou encore la LDH et le MRAP (cette dernière étant très politisée).

Le webdoc sur lequel Mdm a travaillé avait non seulement comme objectif de sensibiliser la population, mais aussi d'interpeller les hommes politiques avec la phrase principale « *Jeux Olympique, le revers de la médaille : il y a urgence à mettre fin aux politiques qui rendent malade* ».

Salam aussi, sur son site internet, montre sa volonté militante : « *notre action qui se veut humanitaire, n'en est pas moins une forme de militantisme. Ainsi, SALAM manifeste*

⁸⁴ Site internet du MRAP du Littoral Dunkerquois: <http://mrapk.over-blog.com/>

⁸⁵ Site de la LDH Nord Pas-de-Calais : <http://ldh.npdc.free.fr/ldh.htm>

régulièrement pour des causes que nous estimons justes, notamment en faveur de la régularisation des sans-papier, contre les expulsions, etc. »⁸⁶.

MdM est clair sur le fait que son action n'a en aucun cas vocation à se substituer aux pouvoirs publics : ainsi, une grande part de ses activités constitue un plaidoyer pour le développement du droit commun à l'égard des exilés, et le retrait sur le long terme de l'ONG du terrain. Cependant, l'organisation ne participe pas toujours aux manifestations locales, du fait d'une stratégie organisationnelle globale qui prend en compte toutes les missions en France et à l'étranger. De plus, elle veut garder son image d'association certes militante, mais s'appuyant surtout sur son expertise concernant la santé afin de garder sa légitimité, et sa réputation. Son plaidoyer ne se fait donc pas de la même manière que celui des autres associations.

Là où les associations se retrouvent, c'est sur le militantisme local. Elles y participent toutes grâce à leur participation au sein du « Collectif Migrants », au plaidoyer à destination des autorités locales. Le Collectif est convié à la « Commission Consultative Relative aux Migrants » (CCRM), organisée par le Conseil de Développement Durable de la CUD depuis début 2011. Par le biais de ce Conseil, l'objectif des institutions locales est triple : rassembler les informations concernant les migrations sur le territoire de la CUD, permettre aux associations de formuler leurs observations et suggestions aux autorités locales, et suivre les dispositifs déjà mis en place par la CUD⁸⁷. Lors de ces commissions, sont présents les élus locaux et les associations. Comme nous l'avons vu plus tôt, c'est grâce au plaidoyer et à ces rencontres que s'est faite la construction des abris sur les camps – annoncée à la seconde commission par Mr Delebarre, président de la CUD et maire de Dunkerque, le 24 septembre 2011 – suite aux discussions de la première commission qui a eu lieu le 28 février 2012.

Focus sur le militantisme à MdM Mission Migrants Littoral

Afin de légitimer son discours en inscrivant son argumentation dans son expertise, l'équipe de MdM travaille sur le recueil de donnée sur le terrain. En tant que stagiaire, je devais non seulement faire des rapports sur toutes les sorties que nous faisons sur le terrain, mais je devais aussi recueillir des témoignages et recenser tout ce qui sortait de l'ordinaire (activités policières, destructions de camps, incidents, etc.). De même, les infirmières inscrivait toutes les données médicales dans un recueil de données me permettant tous les mois de faire des statistiques exactes sur le nombre de personnes vues dans l'ambulance de MdM, leur pathologie, etc (voir Annexe 9) Ces rapports, données et statistiques

⁸⁶ Site internet de Salam : <http://www.associationsalam.org/Principales-activites> (Consulté le 19.09.2012)

⁸⁷ Médecins du Monde, « Rapport d'Activité 2011 de la Mission Migrants Littoral », 2012

sont ensuite regroupées dans des rapports mensuels et annuels, dont les statistiques sont utilisées pour les communications du siège de Médecins du Monde à Paris, mais aussi dans les communications et plaidoyer de la responsable de mission. Ainsi, l'équipe de MdM participe activement au plaidoyer, bien que certains bénévoles aient du mal à concevoir l'importance de cette action car ils se conçoivent plus dans l'action de terrain. Il m'a semblé que peu de bénévoles se considèrent comme militants au sein de MdM. En effet, durant ma présence, ils agissaient avant tout dans l'aide directe aux exilés, et attachaient peu d'intérêt ou peu de temps au versant politique, à la fois dans leur action et dans leur discours.

Voici une description des personnes par catégorie socio-professionnelle (Annexe 10) : 20 retraités (infirmières, logisticiens, chauffeur, médiatrice, administration et entretien), 18 salariés (médecins, pharmacien, chauffeur, médiatrices, garagiste, informaticien), 10 étudiants ou en formation (logisticiens, médiatrices, interprète, médecins), 1 demandeur d'asile (interprète). On peut voir que les médecins de la mission sont pratiquement tous salariés. Certains agissent donc structures médico-sociales (LHSS, Centre de prévention santé etc). D'autres travaillent en activité libérale, et n'ont que peu de temps à accorder à MdM (en moyenne trois fois par personne sur un trimestre). Peu de médecins s'investissent dans l'activité de plaidoyer et de militantisme. Les infirmières, pour la plupart à la retraite, ont découvert l'association en souhaitant continuer leur activité professionnelle de manière occasionnelle. Elles sont souvent plus focalisées sur le côté médical et social de leur action que sur le versant politique. L'équipe salariée les a sensibilisé au recueil de données que les infirmières comprennent de plus en plus et s'appliquent à remplir, tandis qu'elles s'en plaignaient auparavant.⁸⁸ En général, c'est l'équipe salariée qui pousse au militantisme et y sensibilise les bénévoles, qui ne sont pas moteurs sur cette activité.

Certaines activités militantes de l'équipe salariée se font indépendamment des bénévoles, telle que par exemple la saisie du Défenseur des Droits en 2011 (dont l'investigation est toujours en cours) en complément d'une saisine du groupe NoBorder à Calais concernant la violence policière faite aux migrants.

Haydée Sabéran – journaliste de Libération très impliquée dans la cause des exilés – dans son ouvrage à grand tirage « Ceux qui passent », utilise le terme de « *Jungle addicts* »⁸⁹ pour parler des bénévoles passant un temps important dans les camps et ne pouvant plus s'en passer, si bien que lorsqu'un campement disparaît, ils ressentent un vide qu'ils n'arrivent plus à combler, oubliant parfois que l'objectif final est la disparition de ces lieux. J'ai pu observer cela à Calais ou à Norrent-Fontes, et je pense que cela existe dans une moindre mesure à Dunkerque. Les bénévoles se sont habitués, et se sont attachés à leur action dans les camps et aux personnes rencontrées. Chloë Lorieux, ancienne stagiaire sur la mission, témoignait d'une crainte de certains bénévoles lorsqu'ils s'imaginent la disparition de leur action voulue dans le long terme par les associations : que feront-ils après⁹⁰ ?

⁸⁸ LORIEUX Chloë, « Espace d'Exception : Attitudes politiques et humanitaires face à la situation des migrants en transit dans le Nord Pas-de-Calais », Mémoire de Sciences Politiques soutenu dans le cadre du Master OIG-ONG de l'Institut d'Etudes Politiques de Grenoble, 2011

⁸⁹ SABÉRAN Haydée. *Ceux qui passent – 1^{ère} éd.* Paris : Carnets Nord, 2012, p.56

⁹⁰ LORIEUX Chloë, Opus. Cit., 2011, p. 69

Dans le cadre de leur plaidoyer et afin de protéger leur vision du long terme, les associations sont protectrices de leur partenariat avec les autorités locales, vu comme le seul moyen de faire progresser la situation.

Limiter le nombre de personnes sur les camps : le maître mot des autorités françaises... et des associations locales ?

Le 13 mai 2012, j'ai entendu plusieurs bénévoles critiquer la trop grande augmentation du nombre de personnes sur le camp de Tétéghem. En effet, les associations ressentent toujours l'épée de Damoclès : elles ont peur d'un renouveau de la répression et des décisions de destruction du camp, d'autant plus que les abris ont été construits par la CUD sous couvert qu'il n'y ait pas d'appel d'air. Tout du long de mon stage, cette discussion était présente. Dans les panneaux à l'entrée du camp, les associations demandent aux exilés de limiter le nombre de personnes présentes pour pouvoir être tolérés par les autorités. Elles interviennent donc comme régulatrices du flux concernant les migrations sur le terrain.

Pourtant, les associations insistent sur le fait que la construction des abris n'a eu aucun impact sur le flux. En effet, la situation est bien trop complexe pour qu'une amélioration de 14 abris change la donne. Il y a tellement d'autres critères concernant les flux – tels que la facilité du passage, le prix du passage et la régulation des passeurs – que la présence d'abris semble dérisoire. Cela a été appuyé par les statistiques montrant qu'il n'y a pas eu d'augmentation de population depuis la construction des abris : sur le long terme, la population reste la même sur l'ensemble du Dunkerquois, même si elle fluctue de Grande-Synthe à Tétéghem (Statistiques Annexe 12).

L'aide étatique entraîne donc une contrepartie qui fait que les associations, toutes inscrites dans le partenariat, font des concessions. Tout est dans la diplomatie et les relations politiques. Ceci n'est pas le cas dans tous les lieux de présence d'exilés, comme par exemple à Calais, où j'ai pu voir que les associations sont plus dans l'action militante de manifestation et de confrontation aux autorités locales. A Dunkerque, les associations ont décidé de faire avancer la cause des exilés en jouant le jeu de l'Etat : il s'agit donc de limiter le nombre de personnes sur le camp, et par là-même de limiter la médiatisation de la situation. La médiatisation trop grande n'est pas voulue par l'Etat, pouvant mener à une critique de l'aide étatique par la population. L'Etat ne souhaite pas communiquer sur son aide aux exilés dans la région. Il y a donc un accord dans le cadre du partenariat entre les associations et l'Etat de faire progresser la situation, et en contrepartie, de ne pas médiatiser l'action de l'Etat qui pourrait être mal vue.

Au travers des activités de sensibilisation de l'opinion publique et de plaidoyer, on voit donc que les associations tanguent entre médiatisation et recherche de l'invisibilité de leur action, deux objectifs contradictoires dans la même optique de militer pour une amélioration des conditions de vie des exilés. Leur siège ou d'autres associations s'occupant du plaidoyer politique national, ces associations locales se spécialisent dans l'amélioration des politiques

locales et l'accueil des exilés sur le terrain. On voit donc qu'elles ont à la fois une action concrète sur le terrain, et une action de plaidoyer menée principalement au sein du Collectif migrants – faisant écho au slogan de MdM « Soigner et témoigner ». Nous avons fait un constat de l'action actuelle des associations. Il est important à présent de replacer cette action dans une évolution, pour comprendre les moyens qu'utilisent les associations pour se remettre en cause et les voies qu'elles comptent prendre durant les prochains mois et années, si la situation perdure.

III) Des réflexions collectives pour faire évoluer l'action

Nous avons vu plus haut les différentes aides apportées par les associations sur le terrain et la manière dont il est prévu qu'elles évoluent. Voyons à présent comment s'organisent cette évolution et les remises en question.

Durant mon stage, la réflexion a beaucoup porté sur l'évolution de la coordination inter-associative et des échanges.

En plus des réseaux de discussions préexistants tels le Collectif Migrant regroupant les associations Dunkerquoises et la réunion Asile réunissant les acteurs impliqués dans les problématiques d'Asile dans la région, la Plateforme de Services aux Migrants (PSM) a été créée le 28 juin 2011 à l'initiative de l'ensemble des associations du Nord-Pas de Calais⁹¹. Le « réseau Jungle » existait déjà sur le même territoire, administré par le Gisti⁹² (Groupe d'Information et de Soutien aux Immigrés). Le réseau organisait des réunions 2 à 3 fois par ans, mais manquait de structure et d'objectifs réels. C'est pourquoi plusieurs associations ont travaillé à la création de la PSM, grâce au financement du CCFD (Comité Catholique Contre la Faim et pour le Développement). Un coordinateur a été embauché, arrivé à son poste à Dunkerque dès juin 2012. Il est prévu qu'un juriste à plein temps soit embauché, mais les financements sont en attente. La Plateforme de Services aux Migrants (PSM) est un lieu d'échange régional et d'appui aux associations dans l'ensemble de la région. Il joue aussi un rôle dans la coordination locale entre associations, notamment sur le Dunkerquois. Nous avons vu que les réflexes de mise en commun des informations entre associations et de

⁹¹ Organisations actuellement membres de la Plate-forme de Services aux Migrants ACC Minorités visibles, l'Auberge des Migrants, La Belle Etoile, Le Carrefour des Solidarités, Le Collectif Fraternité Migrants Bassin Minier 62, Emmaüs Dunkerque, Les Exilés du Xème, Itinérance Cherbourg, La LDH, MdM, MRAP Dunkerque, Salam, Secours Catholique, Terre d'Errance Flandre Littoral, Terre d'Errance Norrent-Fontes, Terre d'Errance Steenvoorde.

⁹² Site internet du Gisti : <http://www.gisti.org/index.php>

mutualisation des moyens ne sont pas encore présents. La PSM travaille à l'amélioration de la communication entre associations, en coordination avec le Carrefour des solidarités. Un site internet de mutualisation des données est en cours de création.

Cette plateforme permet de mettre en commun les volontés des associations et de travailler avec plus de recul sur les éléments pour lesquels les associations manquent de temps. Les missions de la plateforme sont décrites de la manière suivante par le coordinateur de la PSM⁹³:

- ***Développer la communication entre les bénévoles et les personnes migrantes***, ainsi qu'entre association afin que celles-ci réinstaure un contrepouvoir dans les jungles. Outils : brochures d'information traduites, panneaux d'affichage, organisation de temps d'échange sur les sites, accompagnement des bénévoles sur le terrain.
- ***Développer la connaissance des parcours migratoires, des origines et pratiques culturelles***, des difficultés liées à la vie dans une jungle. Outil : intervention de sociologues, d'ethnopsychiatre, exercices de mise en situation, gestion de conflit.
- ***Soutenir les associations dans la reconnexion avec le système social et les élus*** : Aider les associations à construire l'interpellation des acteurs dédiés à la prise en charge des DA, réfugiés statutaires, les mineurs isolés, les convalescents. Construire le discours vis-à-vis des élus et soutenir l'initiative des « Elus hospitaliers » pour une amélioration des conditions d'accueil des populations même en transit. Lister les acteurs sociaux dédiés à la prise en charge des personnes (structures d'hébergement, institutions compétentes, assistants sociaux...)
- ***Aider à la construction du discours et à la restitution de la situation*** : Collecter les données, rédiger les CP et proposer à amendements et signatures, listing des interlocuteurs.
- ***Soutenir les associations dans la reconnexion avec les réseaux d'avocat*** : Développer les actions juridiques sur les questions d'hébergement et de standard d'accueil. Lutter contre les mises à l'abri dans des lieux inadaptés au publique et contraire à la loi.
- ***Sensibiliser*** : Aider les associations à dégager du temps pour organiser des évènements de sensibilisation de la population locale : thés solidaires, concerts, expositions, projection de film. Mais aussi sensibilisation des élus : invitations à rencontrer les associations et les personnes migrantes, organiser des temps d'échanges. Egalement vis-à-vis de la presse : repérer les journalistes dédiés à cette question au local, les informer, animation du site web

⁹³ Site internet de la PSM : <http://www.psmigrants.org/site/contact/la-psm/> (consulté le 27.09.2012)

Dans l'ensemble, cela permet d'assembler les associations pour rendre leur message plus audible et mieux porter les idées. Déjà, des idées se font entendre concernant le développement d'abris en durs sur toute la région, comme ceux de Dunkerque, déjà construits par MdM à Norrent-Fontes. Ces abris sont semi-mobiles, peuvent se déplacer et ainsi échapper à la destruction. Sur le long terme, cela pourrait devenir, dans l'idéal du salarié de la Plateforme Migrants, des « maisons du migrant », maisons d'accueil pour exilés en transit, sur le modèle des « Casas del migrante » au Mexique. La Plateforme Migrant permet d'avoir un salarié à plein temps dont le seul objectif est la mutualisation entre associations. Auparavant sur le Dunkerquois, MdM avait un rôle moteur, car c'est la seule association ayant des salariés à plein temps : elle a donc l'énergie et le personnel pour être une force de proposition. L'arrivée d'un salarié pour la PSM changera peut-être la donne avec une organisation plus « neutre » qui pourra recevoir et construire des propositions par coordination.

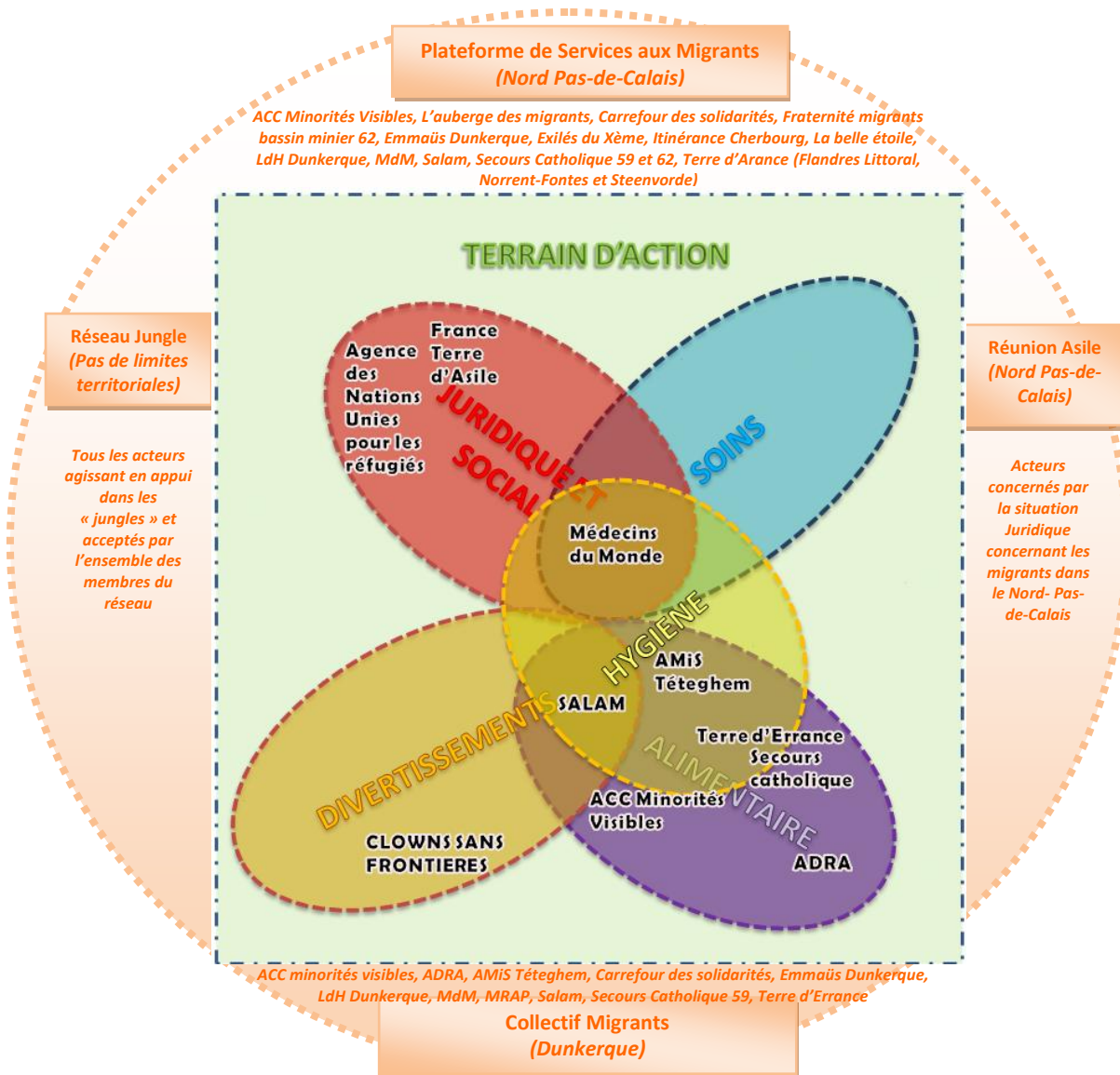


Schéma 1 - Camp d'exilés du Dunkerquois : réseaux d'action dans lesquelles s'inscrivent les associations d'aide aux Exilés du Dunkerquois

Nous avons décrypté la manière dont les organisations perçoivent leur action et leurs objectifs, dans un contexte local complexe. Elles agissent principalement sur les camps du Dunkerquois, dans une double optique de court et long terme. Elles interviennent sur les conditions de vies présentes des migrants, par une aide alimentaire, sanitaire, vestimentaire, et parfois des divertissements. Par ailleurs, elles tentent de leur apporter des informations sur leurs droits juridiques et sociaux en France. Sur le long terme, elles sont en constante réflexion sur l'évolution de leur action sur le terrain, mais aussi pour des changements de politique locale et nationale, au travers de la sensibilisation du public et du plaidoyer auprès des politiques.

Des multiples évolutions sont prévues, dont la plus importante est la création de la Plateforme Migrant qui permettra de renforcer l'action et focaliser sur les améliorations à venir, à la fois juridiques, communicationnelles, politiques, et de formation des bénévoles. Voyons à présent l'autre côté du miroir et mettons-nous à la place des exilés : comment perçoivent-ils leur situation, leurs besoins, et l'action des associations ?

PARTIE II. Dans la peau des exilés : quelles préoccupations, quels besoins

Se mettre dans la peau des exilés est impossible. Cependant, tenter d'aller au plus proche de leurs préoccupations est un exercice qui peut apporter une dimension nouvelle à la conception de l'aide associative.

A partir des entretiens et de l'observation participante, je souhaite comprendre les préoccupations des migrants et la manière dont ils perçoivent à la fois leur trajet et l'action associative.

Chapitre I : L'Angleterre avant tout ?

Pierre Belmant, chargé de mission à la FNARS (Fédération Nationale des Associations d'Accueil et de Réinsertion Sociale), décrit à quel point les « étrangers » portent en eux à la fois les difficultés de leur passé dans le pays, le désenchantement de leur arrivée en Europe, et « l'angoisse de l'avenir »⁹⁴. Il parle alors des étrangers arrivés en France et demandeurs d'asile, ce qui n'est pas le cas pour la majorité des exilés du Dunkerquois. Eux ont encore un bout du trajet à faire, à la fois incertain et porteur d'espoir. Leurs préoccupations principales lorsqu'ils sont sur les camps sont nombreuses, partagés entre les difficultés de leur trajet, un espoir pour l'avenir, et la fatigue de l'exil.

⁹⁴ BELMANT Pierre. Souffrances d'étrangers. *Rhizome* [En ligne], 2001, n°4, p. 9
URL : <http://www.orspere.fr/IMG/pdf/Rhizome4.pdf> (Consulté le 19.09.2012)

I) Le Dunkerquois, étape décisive d'un trajet semé d'embûches

La plupart du temps, Dunkerque est la dernière étape du trajet des exilés vers l'Angleterre. Elle est précédée d'un long trajet suite à une décision de partir de leur pays.

Sur les camps, les exilés parlent peu de leur passé, les yeux rivés sur l'avenir. Cependant, lorsque l'envie leur venait de raconter des parcelles de leur vie, nous sortions des cartes de leur pays et d'Europe, et chacun montrait son lieu d'origine et le trajet qu'il avait parcouru. Les trajets étaient divers, mais restaient proches par nationalité. Voici quelques éléments que j'ai pu recueillir.

A) Un trajet souvent semé d'embûche

De leur pays à la France, il y a autant de lignes tracées que d'exilés qui partent, fuient une vie qu'ils ne veulent ou ne peuvent plus mener.

a) Des raisons de départ et des débuts de trajets différents selon les nationalités

D'après les récits de vie que j'ai pu entendre, les afghans et iraniens ont parcouru à peu près les mêmes trajets en partant de chez eux⁹⁵. Les pays de passage semblent être l'Iran, la Turquie, la Grèce, l'Italie et la France. Leur trajet a été ponctué d'arrestations par la police, de moments d'attente, et pour certains, plusieurs renvois dans leur pays (en Iran notamment). Les moyens de transport sont tour à tour les camions, voitures et bateaux. Les plus riches prennent l'avion.

Les irakiens et syriens parcourent à peu près le même trajet à la différence près qu'ils passent directement par la Turquie sans passer par l'Iran. Il est difficile cependant de généraliser les distances parcourues par les exilés. En effet, certaines personnes avaient plus d'argent et ont ainsi pu prendre l'avion avec de faux papiers, en passant par la Turquie, Grèce ou encore l'Espagne. D'autres encore sont passés par les pays d'Europe de l'Est.

Plus rarement, des personnes originaires du Pakistan, de la Palestine, du Maroc, ou d'Égypte étaient présentes sur les camps. Toutes disent être attachées à leur pays : « *life was good there* »⁹⁶. Plusieurs personnes insistent sur le fait qu'ils étaient financièrement à l'aise auparavant « J'avais une maison et deux voitures, crois moi ! Tu me crois ? ». C'était important pour eux de signaler cette identité, cette vie antérieure où ils avaient un vrai statut.

⁹⁵ Lors de l'étape du Jungle Tour, deux afghans ont témoigné de leur trajet de vie (Annexe 11.2)

⁹⁶ La vie était bien là-bas

Concernant les raisons de leur départ, une partie des exilés rencontrés déclarent être partis de leur pays pour des raisons politiques (conflits ou opposition politique), ou pour des raisons de conflits interpersonnels d'ordre privé⁹⁷. Mohamed, kurde iranien de 30 ans, fait parti de ceux qui sont partis pour des raisons politiques :

« Je me sentais en danger, je risquais gros avec mon travail [de commerce illégal entre l'Iran et l'Irak]. Mais le plus important, c'est que je n'avais pas d'avenir en Iran, aucun objectif possible. Je ne pouvais pas exprimer mes idées politiques, je n'étais pas libre, et c'est avant tout pour la liberté que j'ai décidé d'ailler en Europe. ».

Un autre jour, un iranien turc de 30 ans racontait qu'il était un opposant politique jouant un rôle important dans sa ville. Le gouvernement iranien a tenté de le faire disparaître en gasant son logement deux ans auparavant. Durant cette opération, sa femme enceinte est décédée. Les histoires de persécutions comme celles-ci étaient nombreuses : certains iraniens s'étaient convertis au christianisme, d'autres ont créé des sites internet pour des membres de l'opposition, etc.

Les syriens viennent pratiquement tous en raison du conflit actuel en Syrie. Sahid, syrien de 40 ans interrogé sur les raisons de son départ, explique

« la situation est catastrophique en Syrie actuellement, si on avait de la sécurité et de la prospérité on resterait. Il n'y a pas de liberté, pas de démocratie, pas de respect pour la personne. ».

D'autres syriens rencontrés donnaient plus de détails, sur la situation en Syrie quelques mois auparavant, lors de leur départ : les crimes de masse, les tortures infligées aux opposants politiques... Plusieurs d'entre eux avaient perdu des membres de leur famille. En juin 2012, trois syriens sont arrivés ensemble sur le camp de Téteghem, tous trois avocats et opposants du régime de Bachar El-Assad. L'un d'eux était en retrait et parlait très peu. Les autres ont expliqué qu'il venait de perdre son père tué par balle et qu'il était inquiet pour sa famille et ses amis.

Pour d'autres exilés, les raisons de départ peuvent être combinés entre problèmes politiques (conflits, liberté individuelle...) et problèmes économiques.

Les irakiens avec qui j'ai discuté viennent plus souvent pour des raisons économiques que les autres, le pays ayant retrouvé un semblant de stabilité. Certains sont partis au moment des conflits, et ne peuvent plus revenir pour diverses raisons. Presque tous les irakiens sont

⁹⁷ C'est ce qu'explique Hameed, Afghan de 23 ans durant la soirée du Jungle Tour (cf Annexe 11.2.)

des kurdes. Certains d'entre eux sont en Europe depuis plusieurs années, et ont parfois déjà vécu plusieurs mois voire plusieurs années en Angleterre. Souvent, leur famille compte sur eux pour ramener de l'argent, et ce serait un déshonneur que de rentrer dans leur pays sans rien.

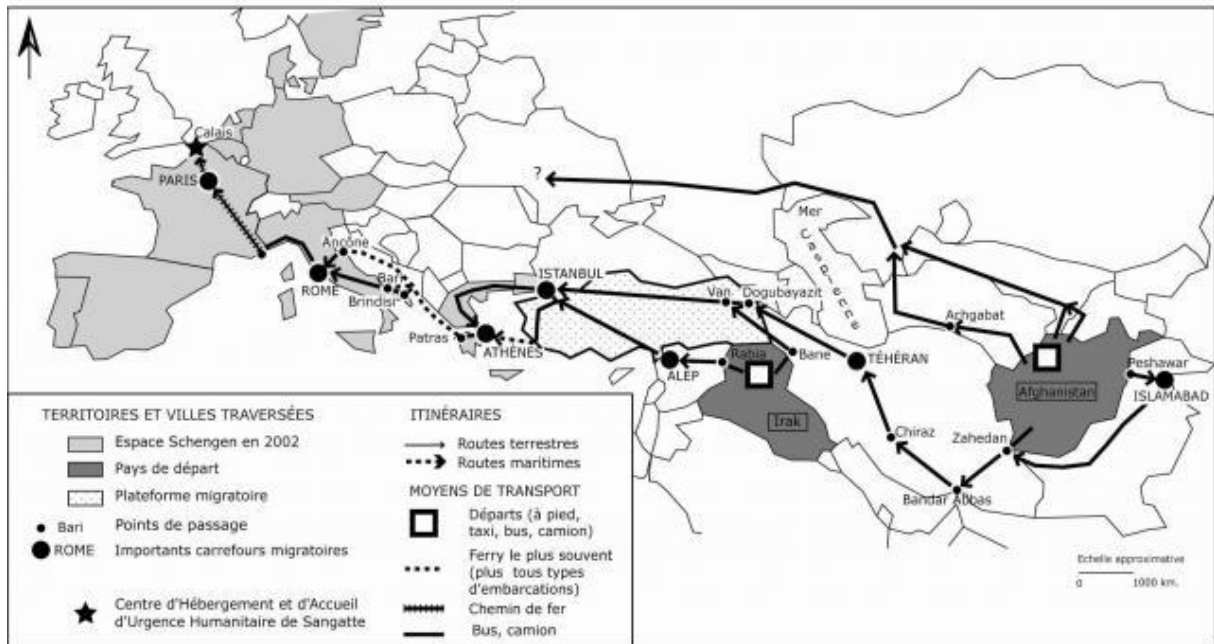
Tous les mineurs rencontrés sur le camp étaient afghans. Souvent, comme Smaïn Laacher en témoigne⁹⁸, les familles prennent la décision d'envoyer les jeunes en bonne santé physique afin de leur donner l'opportunité d'avoir une meilleure vie et d'aider la famille financièrement. En mars 2012, un jeune mineur afghan a hésité à rester en France, car il n'arrivait pas à passer en Angleterre et son état de fatigue empirait. Cependant, la pression de sa famille étant plus forte que sa fatigue, il a continué à tenter le passage jusqu'à réussir quelques semaines plus tard.

Tout le long de leur trajet, ils ont été guidés par des passeurs payés plusieurs milliers d'Euros (le trajet jusqu'en France tourne autour de 8 000 euros par personne). Les familles et les femmes paient souvent plus cher, comme l'illustre le témoignage d'un père de famille iranien de 37 ans, parti avec sa femme et ses deux enfants de 7 ans et de 4 mois, le 12 mai 2012:

« J'ai vendu tout ce que j'avais en Iran pour payer 48 000 euros et pouvoir partir en Espagne avec toute ma famille, car la situation était trop difficile dans mon pays. »

On voit donc que les raisons du trajet sont multiples, chaque individu a sa propre histoire et ses propres raisons. Dans tous les cas, les personnes entreprennent un trajet long, coûteux et très dangereux, entre les montagnes à traverser le plus souvent à pied de l'Iran à la Turquie, ou encore le bateau surpeuplé à prendre de la Turquie à la Grèce ou de la Grèce à l'Italie. En arrivant en Europe, souvent les exilés espèrent être au bout de leur peine, pourtant ce n'est pas fini, bien au contraire.

⁹⁸ LAACHER Smaïn. *Après Sangatte... nouvelles immigrations, nouveaux enjeux – 1^{ère} éd.* Paris : La Dispute, 2002, p.42



Carte 1 : Principaux itinéraires empruntés par les « réfugiés » afghans et irakiens interrogés au centre de Sangatte (mai 2002) Source : D'après entretiens avec des « réfugiés » du Centre (O. Derrouiche, R. Liagre), 2003⁹⁹

b) En Europe, l'histoire n'est pas terminée

Plusieurs personnes m'ont exprimé leur déception face aux conditions de vie en Europe. Les personnes ayant les moyens de partir sont souvent des personnes ayant fait des études plus poussées que la moyenne avec un certain statut social dans leur pays¹⁰⁰. Ces personnes vivent très mal leurs conditions de vie et le statut qui leur est imposé en Europe.

Le pays d'Europe dont les exilés parlent de la manière la plus négative est la Grèce, où ils ont été victime de racisme, et de violence, notamment de la part de la police. Beaucoup disent avoir été emprisonnés, les plus riches sortant plus vite moyennant un paiement, tandis que les plus pauvres restaient parfois plus d'un mois. Ils comparent souvent la police française à la police grecque, disant qu'elle est bien plus clémentine avec eux. Hameed, afghan de 23 ans, témoigne :

« Lorsque nous avons mis un pied en Grèce, la police nous a amenés sur des camps, a pris notre empreinte et nous a dit "vous devez rester là". Quelques gars étaient déjà là en prison depuis 2 mois, 3 mois, d'autres depuis une semaine ou 24 heures. Ensuite ils nous ont donné un papier pour que nous partions et quittions le pays ».

⁹⁹ LIAGRE Romain. De la difficulté de cartographier les itinéraires migratoires clandestins. Réflexions à partir du cas des migrants de passage dans la région de Calais entre 1999 et 2002 », *Espace populations sociétés* [En ligne], 2008/3 | 2008

URL : <http://eps.revues.org/index3520.html> (Consulté le 25.09.2012)

¹⁰⁰ Cette remarque personnelle est aussi celle de Smâin Laacher au centre de Sangatte, LAACHER Smâin. *Après Sangatte... nouvelles immigrations, nouveaux enjeux – 1^{ère} éd.* Paris : La Dispute, 2002, p.42

Sahid, syrien de 40 ans, lorsque je le questionne sur la Grèce me répond « *ça n'est pas la peine de parler de la Grèce parce que c'est une pourriture, on a été tabassé là-bas* ». Lui-même est resté 2 mois en Grèce, tandis que d'autres comme Ahmed, iranien kurde de 30 ans, y sont restés un an.

L'Italie est un pays que les exilés ont aussi beaucoup critiqué durant ces six mois. En effet, c'est un pays moins dur envers eux que la Grèce, mais où souvent leur empreinte est relevée, ce qui les enjoint à demander l'asile dans le pays, conformément au règlement de Dublin II. Je n'ai rencontré que des afghans qui se trouvaient dans ce cas de figure, et ont ainsi obtenu le statut de réfugié en Italie. Ils y avaient donc une carte de séjour, leur permettant entre autres de voyager légalement en Europe. Cependant, selon eux, le pays ne leur offre aucune protection sociale – ni hébergement, ni possibilité de travail ou d'études. Ils disent souvent : « *en Italie, ce n'est pas une vie pour nous* ». Voici un extrait du témoignage de cette réalité par Hameed, Afghan de 23 ans :

“Quand on est venus à Rome la police nous a attrapé et nous a amené au camp. On était dans le camp durant 11 ou 12 mois, ou certains y étaient pour 8 ou 6 mois, ça dépend des règles. J'ai dit à la police “je ne veux pas rester en Italie”, car j'avais rencontré des gars à Rome qui m'avaient dit de mauvaises choses sur la situation en Italie, ils ne nous donnent pas de logement, de nourriture, d'études, ils ne nous donnent rien. Ils reçoivent de l'argent de l'ONU et ils mettent tout dans leur propre poche, ils s'en foutent des immigrés”

On voit donc que leur parcours a été long et tumultueux avant Dunkerque. Ils ont été parfois coincés pendant plusieurs mois dans d'autres « jungles », d'autres camps, parfois enfermés. Ils ont parfois tenté de s'installer ailleurs qu'en Angleterre (Espagne, France, Italie etc), sans succès. Concernant la longueur de leur trajet depuis leur pays, j'ai rencontré trois types de parcours :

- Les personnes qui sont parties depuis seulement quelques semaines et dont le trajet a été très rapide. D'expérience, les plus nombreux dans le camp qui étaient dans ce cas durant ces 6 mois étaient iraniens.
- Les personnes qui sont parties depuis plusieurs mois parfois 1 an ou 2 ans, et ont été retenus dans un pays d'Europe, souvent l'Italie ou la Grèce, parfois un pays d'Europe de l'Est (deux personnes m'ont parlé de la Hongrie). Le plus souvent ces personnes étaient afghanes et parfois irakiennes.
- Les personnes qui sont déjà allées en Angleterre et on été renvoyées dans un pays d'Europe où elles avaient leur empreinte, ou alors vers leur pays

d'origine. C'est parfois la deuxième ou troisième fois que les personnes retentent le trajet (le plus souvent des irakiens)

B) Dunkerque, dernier obstacle avant l'Angleterre mais pas le moindre

Pour beaucoup d'exilés, Dunkerque est censée être la dernière étape avant l'objectif, l'Angleterre. Cependant, cette étape décisive est une des plus compliquées, l'Angleterre se situant hors de l'espace Schengen : il faut jouer de toutes les astuces pour franchir les nombreux obstacles qu'ils rencontrent.

a) Le plus pesant et présent dans les discours : l'activité policière

Ce qui pèse le plus durant cette étape semble être la police qui bloque non seulement le passage, mais qui les contrôle sans arrêt sur les camps et dans la rue, entraînant une fatigue et un découragement. Ils en parlent souvent, mi-ironiques mi-sérieux « *on ne veut pas rester de toute manière, pourquoi ne nous laissez-vous pas passer ?* ». Indésirables, en France, ils ne comprennent pas toujours pourquoi le pays met autant de barrières à leur passage¹⁰¹. D'autant plus que depuis septembre 2011, la police les emmène systématiquement à Calais pour les contrôles, sans leur proposer de moyens de retour sur les camps. Souvent, ils considèrent la police comme un problème de sécurité. Pensant questionner sur les problèmes entre exilés et notamment avec les passeurs, lorsque je posais la question « vous sentez-vous en sécurité sur les camps », 4 personnes sur 5 m'ont répondu directement sur la police, à l'exemple de Nasser, Kurde irakien de 28 ans :

« Je ne me sens pas en sécurité car la police est toujours là, m'emmène à Calais parfois en prison pendant 2 jours en prenant les empreintes, d'autres vont en centre de rétention. A Calais on me laisse repartir à pied sans se préoccuper de savoir si j'ai de l'argent ou si je rentrerais 60 km à pied »

De même, lors de l'étape du Jungle Tour, des Afghans invités pour raconter leur parcours en profitent, pour faire passer un message sur la police qui semble alors être le sujet qui les préoccupe le plus :

« La dernière chose que j'ai à dire c'est sur la police en France : on essaie d'aller en Angleterre mais ils nous prennent de Dunkerque et ils nous laissent à Calais, et on n'a pas assez d'argent pour acheter des tickets pour rentrer. Et quand on va prendre le bus et le train ils nous contrôlent et on n'a pas payé. Donc ma demande pour la police française : ne nous prenez

¹⁰¹ Même s'il est dans l'intérêt de la France de les laisser passer, des accords avec la Grande Bretagne ont été signés pour mieux contrôler les passages entre les deux pays (le protocole de Sangatte et le traité du Touquet ont été signé en 1993 et 2003)

pas de Dunkerque en nous laissant à Calais, on n'a pas l'argent pour rentrer. Toute la nuit nous essayons d'aller en Angleterre et le matin la police nous dérange, et ma demande c'est que cela serait tellement mieux si vous leur disiez ce problème. Une fois je revenais de Calais, je n'avais pas de ticket donc le chauffeur n'a pas voulu me prendre et j'ai dû venir à pied à Dunkerque, c'était tellement long. Je ne sais pas pourquoi la police nous laisse à Calais et pas à Dunkerque, près de chez moi. Parfois il y a des femmes dans la Jungle, et ils laissent aussi les femmes là-bas, elles ne peuvent pas marcher aussi longtemps. Donc ma question c'est si vous dites à la police de ne pas nous laisser à Calais, si vous nous laissez rester près on pourra rentrer dans nos chambres. Merci à tout le monde de m'avoir écouté et donné cette opportunité, passez une bonne journée. »

Non seulement les exilés se plaignent d'un harcèlement policier, mais parfois ils parlent d'un manque de respect de la part de la police française: gestes violents, réveils brutaux le matin, ou encore un jour, le mercredi 21 mars, où ils se sont fait traiter de terroristes, pistolets à leur tempe selon leurs témoignages¹⁰².

Plusieurs personnes tentant de passer par la Belgique se plaignent de la police belge qui serait pire que la police française : numérotation des personnes sur les mains et enfermement en centre de rétention, les conditions seraient plus inhumaines.

Le 9 août 2012, un iranien de 26 ans témoigne :

« Cette nuit à 3h du matin nous rentrions de Belgique en voiture mais la police belge nous a suivi et voulait arrêter la voiture. Le conducteur a eu peur et n'a pas voulu s'arrêter. Nous étions 12 dans la voiture, avec une femme et sa fille de 4 ans. Au bout d'une demi-heure, la voiture de police a tiré dans les roues de la voiture en atteignant une première roue alors que la voiture roulait à 115 km/h, plus une deuxième roue. La voiture a zigzagué avant de s'arrêter. Nous avons eu très peur, la petite fille tremblait. Le chauffeur s'est enfui avant que la police ne nous rejoigne. »

Étant en charge de récupérer les témoignages concernant la police et les divers incidents, j'ai plusieurs témoignages concernant des exilés parlant d'abus de la part de la police. Il est aussi arrivé que la police accuse certaines personnes de faits qui selon eux seraient factices (comme par exemple l'aide au passage d'autres exilés en Angleterre). Cela n'est pas nouveau puisque des dossiers entiers ont été écrits précédemment par l'équipe de MdM sur les pressions policières, faisant l'objet d'une saisine du Défenseur des Droits.

¹⁰² Mercredi 21 Mars à 17h ou 18h, plus de 3 véhicules de la PAF de Calais et Dunkerque « encerclent » depuis plusieurs entrées le camp de Tétéghem. Il y aurait 24 policiers. Les migrants se trouvant autour d'un feu à ce moment, voient la police arriver. Ils restent autour du feu, certains courent. La police leur demande de se coucher par terre et leur crie dessus en les insultant « connard », « terroristes ». Ils sortent leurs armes (pistolets) et intimident les migrants en l'approchant de leur tempe. 3 Migrants sont pris à partie et violentés : le premier reçoit une claque sur la figure, un deuxième qui était en train de manger reçoit une claque sur l'arrière de la tête et le troisième, mineur de 17 ans reçoit un coup de matraque dans la cage thoracique.

Durant mon stage, la principale plainte concernait le déplacement vers Calais, qui fatiguait beaucoup les exilés et les empêchait parfois d'être présents lors des distributions alimentaires et des douches. Par ailleurs, l'activité policière sur les camps tôt le matin les empêchant de dormir les épuisait aussi beaucoup selon leurs dires.

Sur le ton de la rigolade, les exilés nous interpellaient souvent, comme Farzad, kurde iranien de 32 ans :

« Non mais vraiment, faites des programmes pour organiser tout ça, ne laissez pas autant de personnes sur les camps, dites au gouvernement d'ouvrir la voie vers Londres ! Parlez à la Police, dites-leur d'ouvrir la route pour qu'on puisse aller à Londres, et comme ça on ne restera pas ici trop longtemps ! »

L'activité policière est donc fortement critiquée et présente dans les propos que tiennent les exilés sur les camps. Dès l'arrivée des associatifs sur les camps, lorsque des incidents avaient eu lieu avec la police, les exilés s'en confiaient. Cependant, d'une part on peut dire que sur le Dunkerquois, cette activité a baissé à partir de mai 2012 – sans pour autant disparaître – d'autre part beaucoup d'exilés disent que la police française est bien « *French police good* », comparé à la police d'autres pays (Grèce et Belgique par exemple).

b) Les risques physiques : un décalage entre les faits et les témoignages

Autre problème du trajet : les risques induits par le passage. On peut dire que le trajet des exilés est plutôt risqué puisqu'au fil des années, les associations ont eu connaissance de plusieurs accidents, voire des décès.

Médecins du Monde notifiait cela dans son rapport annuel en 2011 :

« Sur notre littoral, les tentatives de passage vers l'Angleterre se concluent parfois tragiquement. Ainsi, le 10 avril 2010, un jeune Afghan de 16 ans, est décédé écrasé sous l'essieu d'un camion au terminal de Loon-Plage. L'année 2011 a également été marquée par plusieurs décès. Le 10 mai 2011, sur le parking de la station BP de GS, un iranien de 23 ans est décédé suite à une blessure à la tête lors d'une chute de camion. Le 17 novembre 2011, 2 égyptiens sont décédés suite à un accident de voiture sur l'A16. Le véhicule était semble-t-il conduit par des passeurs qui ont pris la fuite après l'accident. Le 8 décembre 2011, un irakien décède, percuté par un bus de nuit alors qu'il revenait d'une tentative de passage infructueuse vers l'Angleterre. Le 7 septembre 2011, un soudanais de 28 ans est également décédé à Steenvoorde lors d'une tentative d'intrusion dans un camion. »¹⁰³

Les exilés n'évoquent pas souvent les dangers de la route, qui pourtant semblent bien réels au vu du nombre d'incident qui ont été portés à ma connaissance – laissant imaginer que le nombre d'incidents réels sont plus nombreux. Premièrement, nous avons vu un grand

¹⁰³ Médecins du Monde, « Rapport d'Activité 2011 de la Mission Migrants Littoral », 2012

nombre de personnes dans l'ambulance de MdM dont les pathologies étaient en lien avec leur passage : chutes de camion, chutes en courant, plaies suite à des coupures etc. Statistiquement, le nombre de pathologies dues au risque du passage allaient de 5% à 20% des pathologies observées tous les mois, sans avoir de chiffres exactes du fait de la mise en place récente du recueil de cette donnée¹⁰⁴. Dans tous les cas, il arrivait souvent que l'on voie des entorses, des fractures, des tendinites, douleurs musculaires ou autres pathologies relevant de la traumatologie ou de l'ostéo-articulaire, lié directement à leur passage en Angleterre. Parfois, le danger est plus grand : il est arrivé plusieurs fois que des exilés reviennent en ayant passé un ou deux jours sans boire ni manger ni aller aux toilettes, dans un camion qui finalement ne partait pas, ou partait dans la mauvaise direction. Le 27 avril 2012, sept afghans coincés dans un camion réfrigéré m'appellent car ils ont peur d'y mourir de froid. Mais le pire est arrivé dans la nuit du 12 au 13 août, lorsqu'un jeune turc kurde de 16 ans tentant de traverser l'autoroute pour rejoindre son camion, s'est fait percuter par un bus transportant des touristes. Ce jeune, voyageant avec six amis turcs dont plusieurs mineurs, est décédé sur le coup. L'histoire du jeune kurde turc n'est pas la seule ayant fini de cette manière, cela est déjà arrivé plusieurs fois depuis plusieurs années. MdM a proposé de mettre en place une cellule de crise avec psychologue afin d'être à l'écoute de ceux qui pouvaient être traumatisés par cet évènement, notamment les amis du jeune turc. Cela n'a pas été fait car ils sont rapidement partis du camp.

Dans les discussions que j'ai eues avec les exilés, ces risques sont leur quotidien : ils ne les mentionnent que peu ou pas. Lorsque je leur demandais s'ils n'avaient pas peur de ces risques, ils me répondaient que cela allait avec le passage : s'ils veulent tenter leur chance, ils n'ont pas le choix. Un jeune iranien s'étant fait battre par le chauffeur du camion dans lequel il était, est revenu les habits déchirés avec des égratignures sur tout le corps, en regrettant surtout d'avoir perdu la montre que son père lui avait offert : *« ce que le chauffeur a fait, c'est un risque normal que l'on prend tous les jours, qui va avec le passage en Angleterre. Mais ma montre, je ne la récupérerai jamais. »*. Le lendemain de la mort du jeune kurde turc, un kurde irakien m'a regardé et m'a dit : *« demain, ça peut être toi, ou moi. Ce sont des choses qui arrivent »*.

Concernant les risques que représentent les passeurs ou la « loi de la jungle », nous avons déjà vu que peu de personnes en parlent. En général, les exilés ne semblent pas avoir

¹⁰⁴ A partir de mars 2012, nous avons rajouté l'option « lien de la pathologie avec le passage en Angleterre » afin de voir l'impact des risques du passage sur les maladies que la clinique mobile de MdM peut voir. Cependant, les infirmières et médecins ne se sont pas encore entièrement approprié l'outil, d'autant plus qu'ils n'ont souvent pas le temps de demander au patient d'où vient sa douleur. De ce fait, nous n'avions pas de chiffres exactes du nombre de personnes dont la pathologie était du au passage.

peur des passeurs ou alors préfèrent taire leurs problèmes, privilégiant leur chance de passage qui est leur priorité. Mis à part le jeune iranien que nous avons évoqué plus haut (p. 26) personne ne m'a confié ou parlé de danger ou de peur concernant les passeurs. Pourtant, dès mon arrivée sur ma mission, l'équipe MdM m'a conseillé d'être précautionneuse sur les camps du fait du contrôle qu'exercent les passeurs sur les exilés. Il s'agissait de ne pas parler trop du passage, de ne pas évoquer les passeurs, de ne pas s'immiscer dans les affaires internes du camp tant que la vie et la santé des personnes n'était pas en danger. Par ailleurs, pour parler de la situation d'une personne fatiguée ou intéressée par l'asile, il était recommandé de trouver un moyen de lui parler sans personne autour, dans l'ambulance ou ailleurs. C'est peut-être du fait de ces précautions que je n'ai pas eu affaire aux problèmes de passeurs. On ne le saura sans doute jamais. J'ai eu l'impression que le campement pouvait passer rapidement de l'ambiance bonne enfant à une ambiance plus tendue et parfois dangereuse. Il est arrivé deux fois en 6 mois que j'ai affaire à une situation dangereuse, impliquant de manière quasi-certaine les passeurs.

La première fois, c'était le 23 avril 2012¹⁰⁵. Le soir, un exilé du camp de Grande-Synthe m'a appelé et expliqué que plusieurs personnes du camp ont été menacées avec des armes blanches. Il s'agirait d'un racket par trois passeurs kurdes irakiens alcoolisés. Tous les jours ils passeraient pour vendre des drogues, de l'alimentation et autre, en demandant de l'argent. Les exilés ayant refusé de payer ce jour-là, les passeurs sont devenus agressifs du fait de l'alcool. Trois semaines plus tôt, des iraniens de Grande-Synthe étaient déjà partis pour les mêmes raisons. J'ai entendu parler plusieurs fois de bagarres concernant le camp de Grande-Synthe, sans vraiment savoir si cela était en lien avec les passeurs. Je n'ai aucune certitude concernant le lien entre le faible nombre de personnes à Grande-Synthe et les incidents qui ont eu lieu le 23 avril 2012.

La seconde fois où j'ai été confrontée à un incident impliquant des passeurs, c'était dans la nuit du 9 au 10 juillet 2012, lorsque deux personnes ont été blessées en une soirée, l'une au couteau, l'autre par balle¹⁰⁶. J'avais déjà été prévenue que les passeurs pouvaient être armés. Tous les exilés sur le camp parlaient d'un règlement de compte entre passeurs :

« Certains « agents » [passeurs, dans le langage du témoin] étaient fous, ils couraient avec des couteaux. Ils s'en prenaient seulement aux autres « agents », mais lorsqu'ils ne les trouvaient pas, ils pouvaient s'en prendre à leurs clients. Les dommages physiques, ça peut encore se réparer, en une

¹⁰⁵ Annexe 4.1.

¹⁰⁶ Annexe 4.2

semaine ou deux, mais le traumatisme psychologique, ça prend des années à s'en remettre. Surtout pour les enfants, pour les femmes, et pour les jeunes, qui sont plus fragiles, ils avaient vraiment peur. Moi, je suis Iranien, et j'ai vécu bien pire dans mon pays, mais c'était la même chose, des disputes pour de l'argent. Je ne suis pas venu en Europe pour retrouver les mêmes problèmes qu'en Iran. L'Europe dans la Jungle, c'est de la folie. Beaucoup m'ont dit ce matin qu'ils veulent s'enfuir dès le départ de la police, peu importe où du moment que c'est loin d'ici. ». Iranien, 31 ans

Il arrive plus souvent que les exilés parlent d'une peur des autres exilés, notamment des réactions que d'autres peuvent avoir dans cette situation extrême, du « chacun pour soi », peur de se faire voler des affaires surtout. Il arrive aussi qu'il y ait des bagarres pour avoir de la nourriture ou des vêtements. J'ai moi-même assisté à un début de bagarre, car selon les afghans, les irakiens avaient pris toutes les bananes. Farzad, 32 ans, fait partie des personnes qui ont parlé de ces vols sur les camps, souvent évoqués par les exilés :

« Vous sentez-vous en sécurité dans la Jungle ? » « Non » « Pourquoi ? A cause de la police, ou... » « oui, à cause de la police » « car ils viennent trop souvent ? » « oui, ils viennent trop souvent. Mais aussi à cause, parfois, des gars qui habitent dans la Jungle » « Vous avez peur d'eux ? » « Oui, par exemple ils n'ont pas assez de vêtements, assez de nourriture, alors ils mangent la nourriture d'un autre... [...] on est des êtres humains, on a besoin de respect, c'est égal d'où on vient, on cherche tous un endroit sécuritaire, mais par exemple si quelqu'un vient et me prend mon haut... s'il avait un haut, il ne viendrait pas prendre mon tee-shirt. C'est juste à cause de la pauvreté. »

Ces témoignages font penser à la « loi de la jungle » dont nous parlions au début de ce mémoire et relatent aussi la fatigue que les exilés ressentent face aux conditions de vie qu'ils subissent sur les camps.

c) Le quotidien vécu dans espérance permanente face à l'Angleterre voisine

A Dunkerque, les exilés sont près du but : seule la Manche les sépare de l'Angleterre. Cela exacerbe les espérances, mais renforce aussi quelque fois leur sensibilité. Coincés parfois pendant plusieurs semaines voire plusieurs mois sans réussir à passer, les exilés n'attendent qu'une chose : vivre comme des être humains. La phrase que dit Karim, kurde irakien de 21 ans, revient souvent « *Je vis dans la Jungle, comme un singe* ».

Ils parlent beaucoup de leurs conditions de vie, comme l'insalubrité et l'inconfort des camps, qui est la cause de 75 à 90% de leurs pathologies d'après les statistiques de MdM. Nous avons vu que les migrants ont une mobilité importante des camps vers l'extérieur. Leurs journées sur les camps sont rythmées à la fois par l'aide associative et par les besoins

personnels dont ils se chargent : courses au Lidl ou en ville, ils s'organisent entre eux. Tous ont des portables, plusieurs vont au cyber café pour contacter leur famille, etc. Sur le camp, on les voit s'organiser entre eux : certains vont faire la vaisselle, d'autres nettoient, d'autres préparent le thé ou la nourriture. Il semble y avoir une organisation entre eux, souvent séparée par pays d'origine. Une partie des abris appartient aux iraniens et irakiens, l'autre partie aux afghans, et un abri est réservé aux vietnamiens.

L'ambiance sur les camps varie d'un jour à l'autre selon les personnes présentes. Cependant, il résulte de ce mode de vie une forme d'attachement les uns aux autres. Dawood, iranien de 35 ans, me dit en riant « *Tout le monde est mon ami ici, tu vois !* ». Il semble d'après les témoignages qu'une sorte de fraternité se développe. Farzad, iranien kurde de 32 ans, me racontait que la nuit, tout le monde se regroupait autour du feu et racontait son histoire personnelle aux autres. Il m'a parlé de beaux moments de partage qui les rapprochaient beaucoup. Il est arrivé plusieurs fois qu'un exilé devant rester hospitalisé refuse de rester, officiellement voulant retrouver les autres sur le camp. Même si l'on se doute que les raisons peuvent être différentes, il est vrai que l'attachement entre les personnes est parfois clairement visible : en arrivant sur les camps on entend souvent des rires, des blagues, des chants. On peut voir que les exilés se serrent les coudes, malgré ce que l'on a pu dire auparavant concernant les vols. Plus tôt, nous avons vu un extrait où Hameed, afghan de 23 ans, disait que la police ne les laissait pas rentrer utilisant le vocabulaire « chez moi », « dans nos chambres ». On ne peut pas parler de la réalité des camps pour les exilés sans réaliser qu'à un moment donné, c'est un « chez eux », ils s'approprient ce lieu : durant le moment de leur présence, il leur appartient.

II) Vision d'avenir : l'asile, encore un objectif ?

Sur les camps du Dunkerquois, tous les exilés se destinent à partir en Angleterre. Seules quelques exceptions m'ont dit avoir changé d'avis et souhaitent aller en Finlande ou dans d'autres pays scandinaves, ou encore en Allemagne.

A) L'Angleterre comme Eldorado

Il est évident sur les camps que la pensée des exilés est tournée l'Angleterre. Lorsqu'on leur demandait s'ils avaient besoin de quelque chose, il arrivait qu'ils disent, parfois agacés, parfois souriants « *oui, d'aller en Angleterre, tu peux m'aider pour ça ?* ».

Une question revient dans toutes les bouches, voyant l'ampleur du nombre de personnes en transit vers l'Angleterre : pourquoi choisissent-ils l'Angleterre. Il est important de rappeler que de nombreuses personnes choisissent d'autres pays d'Europe, mais nous ne rencontrons sur les camps que les personnes qui n'ont pas fait ce choix. Par ailleurs, les raisons de ce choix sont multiples, il est impossible de généraliser. Les différentes raisons que j'ai pu entendre durant mon stage étaient la présence de famille ou d'amis en Angleterre, la facilité d'y travailler et de gagner de l'argent même sans être régularisés, ou encore la langue qu'ils connaissent déjà contrairement aux langues d'autres pays européens. Parfois, toute la famille a économisé pour leur trajet en Angleterre : la personne peut porter cette responsabilité du poids de l'attente familiale et de l'entourage dans le pays d'origine. L'Angleterre (ou l'Europe) est censé être le lieu où la personne trouvera son bonheur et pourra les aider. Ahmed, kurde iranien, explique que son frère est en Angleterre et qu'il est prêt à risquer sa vie pour y aller car pour lui l'important n'est pas le moyen d'y arriver mais l'objectif à atteindre. Les objectifs sont multiples, certains veulent y travailler, d'autres continuer les études. Farzad veut reprendre ses études en relation internationales tandis qu'un jeune afghan de 17 ans m'a confié vouloir devenir diplomate. Ahmed, lui, veut devenir magicien. L'Angleterre est le pays de tous les rêves, où tout sera possible pour certains, tandis que pour d'autre ce sera un moyen de gagner un peu d'argent.

Une partie des exilés avec qui j'ai parlé resteraient en France si le pays leur en offrait possibilités, tandis que l'autre moitié iraient quand même en Angleterre, ayant des raisons autres que la régularisation pour y aller. Nasser, kurde irakien de 28 ans, fait partie de ceux qui, s'ils avaient la possibilité de rester en France, le feraient : « *Je choiserais la France bien sur ! Je resterais sans hésiter si je pouvais avoir une situation stable ici ! J'irais là où on*

m'accepte». Mohsen, iranien de 37 ans et père de famille, fait partie des rares personnes ayant décidé de rester en France avec sa famille. Il m'explique :

«J'ai vendu tout ce que j'avais en Iran pour payer 48 000 euros et pouvoir partir en Espagne avec toute ma famille, car la situation était trop difficile dans mon pays. En Espagne, j'ai fait une demande d'asile mais ça n'a pas marché alors nous sommes partis. Pour moi, il est égal que j'aie en France, en Angleterre ou ailleurs. J'ai des amis en Angleterre, mais si je peux rester en sécurité en France avec ma famille, ça me va. Je vais à Saint Omer demain récupérer mon argent car je ne veux plus aller en Angleterre, j'essaie depuis deux semaines mais ça ne marche pas. Je vais à Calais lundi pour demander l'asile en France. Mais j'ai peur, et s'ils me renvoient en Espagne ? En Espagne il n'y a pas de travail pour nous, pas de logement, et le racisme est trop fort, ça n'est pas des conditions pour vivre ! »

Cependant, une grande partie des personnes choisiraient tout de même l'Angleterre, même si la France leur ouvrait les portes. Mehdi, 23 ans, a déjà vécu 7 ans en Angleterre

« J'y ai beaucoup d'amis et ma famille, j'y ai vécu 7 ans, et je suis allé à l'école là-bas. J'ai grandi en Angleterre, donc je veux y retourner. Je veux y aller. Car en France, je n'ai personne. Je n'ai pas d'amis, pas de famille, pas de logement, je vis dans la Jungle comme un singe. Donc si je retourne en Angleterre c'est mieux. J'aurais un logement, des amis, je pourrais rester avec eux »

Ce cas de figure m'a été raconté par trois kurdes irakiens différents sur les camps, en 6 mois. Mais le cas de figure le plus courant est celui d'Ahmed qui a de la famille en Angleterre. D'autres y ont des amis. Les afghans ayant déjà le statut de réfugié en Italie souhaitent y aller surtout pour le travail et pour ramener un peu d'argent. On voit donc que les trajets de vie et les objectifs sont multiples, selon les contacts, la situation administrative, la famille, et l'argent possédé par ces personnes.

B) Des plans pour demander l'asile ?

En partant, la plupart des exilés ne connaissent et ne connaissent toujours pas de manière précise les différentes possibilités de demande d'asile dans les différents pays. Leur objectif à tous dès le départ est de rester pour certains en Angleterre, pour d'autres dans n'importe quel pays d'Europe. Ils partent vers une vie meilleure, en se disant que ça ne peut pas être pire que ce qu'ils vivent dans leur pays. Sahid, syrien de 40 ans, dit qu'il n'avait aucune connaissance des possibilités d'asile en Europe et rajoute *«j'ai été surpris en arrivant »*.

Nasser, kurde irakien de 28 ans, m'explique qu'il ne savait rien en partant à part le fait qu'il pourrait demander l'asile en Angleterre en ayant plus de justice et de sécurité. Il pensait

que la situation était identique dans toute l'Europe. A l'avenir, il veut tenter de vivre de manière stable en Angleterre. Ahmed, kurde iranien, ne connaissait pas non plus les conditions mais il précise :

« Je savais une chose : que personne n'interférerais dans ma vie privée, que ce serait de chacun pour soit, chacun sa vie, on ne fouille pas dans la vie des autres, tout est différent de l'Iran et c'est cela que je recherchais. Je souhaite demander l'asile et étudier, ne jamais retourner en Iran sauf éventuellement pour visiter, voir ce qu'il s'y passe. ».

Nasser, kurde irakien de 28 ans, a déjà demandé l'asile en France et a été débouté de sa première demande à l'OFPRA¹⁰⁷ et part donc en Angleterre avec ses empreintes en France et ce refus de donner le statut de réfugié. Sahid, syrien de 40 ans et père de famille, exprime bien cette incertitude concernant l'avenir :

« Personne ne sait son avenir et tout le monde fait pour le meilleur. J'ai des amis en Angleterre mais ils y vivent tous leur vie. Si je vais là-bas, je ne sais pas ce qui m'attend mais je vais tenter. » Et votre femme et votre fille pourront vous rejoindre en Angleterre ? « ça dépendra de la loi en Angleterre, je ne sais pas si la loi me permettra de les ramener ».

Découvrant les difficultés de la demande d'asile en Europe et les multiples lois limitant leurs possibilités, les personnes changent d'avis en cours de route, et la demande d'asile n'est pas toujours le premier pas qu'elles comptent faire en Angleterre. Cette optique dépend de leur parcours et de leur nationalité. Souvent, comme on l'a déjà mentionné, du fait du règlement de Dublin II, les exilés n'ont pas la possibilité de demander l'asile en Angleterre, sous risque d'être renvoyés dans d'autres pays d'Europe où ils ont leur empreinte. De plus, parfois l'histoire des personnes ne relève pas du droit d'asile mais de celui de l'immigration économique, qui leur laisse encore moins de chance d'obtenir des papiers. Ils comptent donc uniquement aller travailler en Angleterre au noir, sans demander d'asile ou de titre de séjour. Cette incertitude concernant l'avenir et ce risque infini pour certains d'être renvoyés dans un pays européen ou leur pays d'origine, entraîne parfois les personnes dans un tourbillon dont ils essaient de sortir, celui de l'errance.

¹⁰⁷ L'OFPRA est l'établissement public Français chargé d'appliquer le droit d'asile en France et en charge de donner ou pas le statut de réfugié aux personnes en faisant la demande. Si l'établissement refuse, la personne a possibilité de faire un recours à la Cour Nationale du Droit d'Asile (CNDA).

III) Condamnés à l'errance ?

Une des premières choses qui m'ont marqué sur les camps du Dunkerquois est l'ancienneté que certains exilés ont en Europe. En réalité, leur trajet n'est pas aussi simple que la formule « départ – transit – arrivée ». Leur situation semble souvent inextricable, certains étant « coincés » dans l'illégalité depuis de nombreuses années, d'autres étant plus « nouveaux » en Europe, mais risquant de ne jamais obtenir de papiers en Europe.

Quelques personnes ont des chances d'obtenir le statut de réfugié en Angleterre après une demande d'asile, car leur empreinte n'a jamais été relevée en Europe et leur récit de vie sont très lourd est les dangers encourus dans leur pays très documentés. Cependant, comme nous l'avons vu plus haut, certains sont en Europe depuis longtemps, soit parce qu'ils ont demandé l'asile ou séjourné dans un autre pays plus longtemps, soit parce qu'ils ont déjà été renvoyé d'Angleterre et retentent le voyage.

Le règlement de Dublin II est la cause de nombreuses déceptions, comme le montre le récit de Hameed, Afghan de 23 ans

« En Italie, j'ai dit à la police « je ne veux pas rester ici » et ils m'ont dit « non tu dois nous donner tes empreintes et ensuite où que tu ailles tu devras revenir ici ». Donc quelques gars sont quand même allés en Angleterre, mais ont été renvoyés en Italie car on leur a dit « vous avez les empreintes en Italie ». Nous ont pense que la situation est la même en Italie et en France, il n'y a pas de place pour nous, c'est pourquoi on va en Angleterre. Donc voici ce que nous allons faire : quelques gars vont en Angleterre pour travailler, se faire de l'argent et soutenir leurs familles, même si parfois le gouvernement Anglais fait des contrôles sur les magasins ou les logements, et les renvoient en Italie. C'est vraiment difficile pour nous, c'est triste car nous voudrions faire notre vie ici, on a quitté notre maison, nos mères, nos sœurs, nos frères, nos femmes, tout. Personne n'aime quitter son pays, personne ne le fait le cœur joyeux. »

Certains sont en errance en Europe depuis plusieurs années, cela va jusqu'à 10 ans de présence. Ces personnes se retrouvent dans une spirale qui semble sans fin et dont il est difficile de voir une porte de sortie.

Face à cette errance et aux perspectives parfois sans issue des exilés, les réactions sont diverses. Ce qui marque tout d'abord, c'est une volonté de certains de réaffirmer leur identité face à ceux qui les considèrent comme de « sans » (sans-papiers, sans-toit, sans stabilité). C'est probablement pour cela que les exilés me rappelaient que dans leur pays, ils avaient une bonne situation sociale. Parler de leur qualité de vie est un moyen pour eux de sentir qu'ils

existent à nos yeux comme êtres humains. Sans doute se disent-ils que c'est un moyen pour que l'on comprenne leur situation, que l'on se mette à leur place. Ce que Hameed dit devant le public le soir de l'étape du Jungle Tour à Grande-Synthe illustre bien cela « *Nous sommes des êtres humains, vous êtes aussi des êtres humains. Vous avez la tristesse et la joie, nous aussi on l'a.* ». Ils rajoutent souvent que jamais ils n'auraient jamais imaginé vivre ce qu'ils vivent en Europe. Mais pour la plupart, le retour dans leur pays est impossible, risquant leur vie, ou leur réputation.

Certains décident tout de même de rentrer chez eux : Farid, kurde irakien de 22 ans, explique qu'il est parti 6 mois auparavant d'Irak car sa mère lui avait promis de l'aider s'il voulait une vie meilleure. Il ne pensait pas que ce serait aussi dur : il a vu les conditions de vie en Europe et il s'est dit que cela ne valait pas le coup. Il a donc fait une demande de retour en Irak à l'OFII, Office Français de l'Immigration et de l'Intégration, qui aide financièrement les exilés qui le souhaitent à rentrer dans leur pays s'ils remplissent certaines conditions. Durant les 6 mois, à ma connaissance, 5 personnes ont fait une demande de retour dans leur pays, tous kurdes irakiens. Seul l'un d'entre eux a véritablement conduit la procédure jusqu'au bout et y est rentré, et deux étaient en début procédure lorsque je suis partie et semblaient déterminés à rentrer chez eux.

Les effets de l'errance sur les personnes varient mais elle semble impacter non seulement leur santé physique et mentale, mais aussi leur hygiène de vie. Selon leur ancienneté en Europe et leur parcours, certains dont l'histoire est sans fin perdent espoir et sont embarqués dans une spirale infernale de camp en camp. Ils prennent de nouvelles habitudes, concernant la drogue et l'alcool¹⁰⁸. Il est connu de tous que la drogue et l'alcool circulent dans les camps : il m'est d'ailleurs souvent arrivé que certains me disent, soucieux de leur image « Ici, beaucoup se droguent et s'alcoolisent, mais moi jamais je ne toucherais à cela, je suis musulman ! ». La foi musulmane, ou chrétienne pour quelques exceptions, est d'ailleurs une aide à laquelle beaucoup s'accrochent.

Au-delà des effets sur la drogue ou l'alcool, cela peut aussi avoir un effet sur les objectifs des personnes. Certains abandonnent la tâche difficile de se stabiliser et rentrent dans les réseaux mafieux, parfois seulement pour un temps limité le temps de se faire un peu d'argent, mais ce temps peut s'allonger et s'éterniser jusqu'à ce que certains n'arrivent plus à en sortir. Je n'ai pas eu de témoignages directs concernant cela, seulement des témoignages

¹⁰⁸ Haydée Sabéran confirme ce lien de cause à effet dans son ouvrage « *Ceux qui passent* » – 1^{ère} éd. Paris : Carnets Nord, 2012, 304 p.

indirects de bénévoles et de demandeurs d'asile ayant auparavant vécu sur les camps et racontant leur situation¹⁰⁹.

D'autres se rattachent à leur objectif qu'est l'Angleterre et disent – même après un renvoi d'Angleterre comme Nasser (kurde iranien) l'a vécu – qu'ils retenteront le passage encore et encore jusqu'à ce qu'ils trouvent une stabilité. Pour toutes ces personnes, très peu de solutions existent au niveau étatique et associatif.

Les personnes ont donc de nombreuses préoccupations sur les camps, concernant leur avenir, le présent et leur passé : leur trajectoire. C'est après ces préoccupations que viennent les côtés pratiques de leur vie quotidienne. Leur journée est rythmée par leurs activités mais aussi par les associations. Voyons la place que celles-ci prennent dans la vie des migrants.

¹⁰⁹ Haydée Sabéran confirme ce lien de cause à effet dans son ouvrage « *Ceux qui passent* » – 1^{ère} éd. Paris : Carnets Nord, 2012, 304 p.

Chapitre II : Les associations du Dunkerquois dans le regard des exilés

Toutes les personnes interrogées sur les camps avaient une vision différente des associations. Cependant lorsque je leur demandais s'ils préféreraient que les associations ne soient pas présentes sur les camps, tous me répondent « non », et qu'il est évident que les associations sont utiles. Au-delà de ce postulat, chacun a sa manière de voir les besoins sur les camps, et l'action des associations.

I) Des besoins exprimés

Sur les camps, le rapport entre les exilés et les associatifs est un rapport d'aidant à aidé. En dehors des moments de partage, de divertissements et de récits de vie, les exilés sont demandeurs d'un service, et les associatifs sont repérés comme les destinataires de tout besoin exprimé.

A) **Entre reconnaissance et frustration**

La plupart du temps, les associations sont bien « accueillies » dans les camps. Sourires, blagues qui fusent, ou messes basses vers tel ou tel bénévole. Ils remercient souvent et disent toute leur reconnaissance. A la fin du ramadan, Farzad, Iranien Kurde de 32 ans, s'est excusé d'avoir dû être aidé, comme il est coutume chez les musulmans.

Dès que nous, humanitaires, rentrions sur le campement, nous étions assaillis de questions et de demandes, qui pouvaient concerner les services associatifs (alimentation, soins, hygiène), mais qui pouvaient être aussi diverses : « *Comment je fais pour activer mon compte sur mon portable ?* » « *Puis-je avoir des bougies ?* » « *Je voudrais avoir des informations sur l'Asile en France* ».

Quels que soient les besoins, les associations sont les premières interlocutrices auxquelles les demandes sont formulées.

Cependant, deux observations générales sont ressorties des discussions informelles et dans les entretiens. Une des remarques que j'ai entendue plusieurs fois consiste en la croyance

de nombreux exilés que les associations sont payées pour ce qu'elles font. De ce fait, certains seraient très revendicatifs face au service qui leur est proposé.

Deuxièmement, plusieurs personnes se sont plaintes d'injustices entre ceux qui demandent le plus et qui reçoivent plus que les autres, et ceux qui demandent moins. Cela concernerait surtout les vêtements, mais aussi la nourriture. Certains seraient chouchoutés et recevraient le double voir le triple de ceux qui se mettent plus en retrait. Parfois les mêmes critiques se font par nationalité : les afghans disent que les irakiens sont bien plus aidés qu'eux, tandis que les irakiens disent l'inverse.

Par ailleurs, face à leurs demandes, les exilés étaient parfois frustrés par l'impuissance et le manque de réponses des humanitaires.

Cela venait parfois d'une méconnaissance de leur part du rôle joué par chacun des associatifs. Par exemple, les jours où l'on venait sans ambulance, beaucoup nous demandaient des conseils médicaux. Nous devions alors préciser que nous n'étions pas médecins. Les médiateurs dont je faisais partie, présents pour les orienter vers les acteurs qui pouvaient les aider, n'avaient aucune compétence concrète à leurs yeux : ni médecins, ni distributeurs de nourriture ou de vêtement, ils ne pouvaient rien leur apporter de concret. Certains n'en comprenaient pas l'utilité, comme Hameed, qui m'a demandé un jour cette question qui a ouvert l'introduction de ce mémoire

« Pourquoi venez-vous ici ? Vous venez, vous discutez avec tout le monde : à quoi ça sert ? Les autres ont tous une fonction, ils sont médecins, infirmiers, ils donnent de la nourriture, ils construisent des toilettes, mais vous ? Que faites-vous ici à part discuter avec nous ? ».

D'autres fois, les frustrations concernaient des questions précises qui ne relevaient pas des compétences des associations sur le moment. Il pouvait s'agir de questions juridiques, ou les demandes de vêtements alors que les associations compétentes n'étaient pas présentes.

Enfin, la frustration principale exprimée est celle de la volonté d'aller en Angleterre, pour laquelle les associations ne peuvent rien faire. *« Nous ce qu'on veut c'est l'Angleterre, en quoi vous nous aidez pour ça ? »* ou encore *« S'il vous plaît, dites à la police d'arrêter de nous harceler »* et parfois *« dites à vos gouvernements de nous laisser partir »*, et enfin *« vous ne pouvez pas parler au gouvernement en Angleterre pour qu'ils nous facilitent l'arrivée ? »*.

Parfois, cette frustration entraîne un désintérêt des exilés vis-à-vis du travail des associations. Lorsque, voulant initier un entretien avec un iranien de 40 ans parlant difficilement l'anglais, je lui demande ce dont il aurait besoin sur les camps, celui-ci me répond *« Je ne veux pas répondre. J'ai besoin d'aller en Angleterre seulement. Juste aller en*

Angleterre, rien d'autre » et il refuse de continuer la discussion. Pourtant, cet iranien était présent sur le camp depuis plus d'un mois et avait lui-même bénéficié de soins à l'hôpital.

Enfin, la frustration parfois prenait des tournures politiques. Il arrivait que les exilés s'adressent aux bénévoles comme à des représentants de leur pays, la France « *Mais pourquoi vous venez chez nous en Afghanistan faire la guerre ? Est-ce que nous on vient ici avec nos soldats pour faire la guerre ?* » et parfois « *Nous sommes criminalisés ici car on n'a pas de papier, mais vos soldats qui vont se battre en Afghanistan et tuer nos civils, est-ce qu'ils ont des papiers là-bas ?* ».

Les humanitaires sont interpellés sur des questions politiques pour lesquelles ils ne sont pas souvent qualifiés pour répondre.

Souvent reconnaissants, mais parfois frustrés ou indifférents face à l'impuissance des associations concernant leurs priorités, les exilés ont différents besoins qui font surface dans les camps et pour lesquels ils demandent de l'aide.

B) Besoins exprimés par ordre d'importance

Les besoins dont les exilés ont fait part et dont j'ai eu connaissance étaient de trois types :

- des besoins physiques concernant les conditions de vie sur les camps
- des besoins secondaires, surtout concernant la communication avec leur famille (les portables) mais aussi concernant les divertissements
- des besoins de renseignements ou d'aide juridico-sociale concernant leurs droits.

Bien que l'Angleterre ou la stabilité soit pour quasiment tous la priorité, les besoins physiques viennent juste après, concernant l'hygiène, l'accès à l'eau, la mise à l'abris, les vêtements et la nourriture. Pendant les entretiens, la santé a été mentionnée une fois en premier et quatre fois en dernier ou pas mentionnée du tout. Ce n'est pas un problème qui leur vient à l'esprit comme priorité, tant que cela ne les empêche pas de voyager. En revanche, l'hygiène revient beaucoup dans les discussions : la saleté préoccupe, de même que le besoin de se doucher. Les vêtements sont aussi une priorité, se salissant vite dans les camps.

Les besoins juridico-sociaux ne sont pas ressortis dans les entretiens semi-directifs que j'ai conduits. La plupart des exilés sur le camp n'expriment pas le souhait d'avoir des

informations sur leurs droits car ils sont persuadés de leur choix. Cependant, il arrive que certains posent des questions et expriment des besoins pour connaître certains droits. Ces demandes étaient très variées, espacées dans le temps. Il y avait des demandes sur la situation dans d'autres pays d'Europe, sur l'asile, de renseignement sur le retour au pays, sur le dépistage, les vaccins, des demandes de cigarettes, des demandes d'objets divers et variés, etc.

Enfin, les besoins exprimés concernaient aussi certains outils utilisés dans la vie de tous les jours tels les moyens de communication : internet, les portables, etc. Les besoins de divertissements sont ressortis à la fois dans les entretiens et lors des discussions.

Les exilés considèrent donc les associations comme des organisations ne pouvant pas les aider pour leurs problèmes essentiels. Dans un même temps, ils leurs expriment leurs besoins afin de tenter d'avoir une solution et parfois être aidés. Exposer leurs besoins aux associations leur permet aussi de se sentir écouté, c'est rassurant.

C) Un besoin d'attachement clair

Ahmed, Kurde Iranien de 30 ans, raconte ses premières impressions en arrivant sur le camp de Tétéghem à Dunkerque :

« Je suis allé d'Iran en Turquie avec un passeport en bus, puis je suis passé illégalement en Grèce. Je suis resté un an en Grèce avant de venir en France en passant par l'Italie en bateau. Dans le bateau nous étions 70 personnes dans un petit bateau, nous avons toujours peur qu'il coule, cela a duré 4h30. En France, nous étions surpris de trouver les cabanes de MdM après les difficultés en Grèce. En Europe, on sent qu'il y a des règles, des lois, c'est directement rassurant. Après mon départ de Grèce où c'était très difficile, quand je suis arrivé sur le camp, que j'ai vu les abris, les logos des associations, les explications, ça m'a fait chaud au cœur, c'est rassurant, c'est très important pour nous ».

Ahmed n'est pas le seul à m'avoir parlé de l'aspect rassurant de la présence des associations. Farzad, lorsque je lui ai demandais s'il préférerait qu'il n'y ait pas d'association sur le camp, m'a répondu « *Non évidemment, l'humanité que vous apportez c'est le plus important !* ». Sa première réaction portait donc sur l'humanité des associations, le besoin d'être considérés comme des êtres humains. C'est peut-être en cela que les associations apportent le plus à tous les exilés qui sont sur les camps, malgré les limites de leurs actions qui ne répondent pas à leurs préoccupations. C'est ce que semble dire Sahid, lorsqu'il explique

« Dans la plupart des pays, on n'a pas ça. Ici, les associations donnent à manger, des médicaments, vous êtes présents tout le temps, merci

beaucoup... en général merci à vous, vous ne pouvez sûrement pas faire plus que ça, mais c'est déjà pas mal ce que vous faites ! »

Sahid parle de l'aide concrète, mais aussi de la "présence" des associations qu'il apprécie. Plusieurs personnes nous ont remercié pour notre « humanité ». Ainsi, il paraît important de soulever ce regard que portent les exilés sur les associations, qui sont appréciées comme une présence extérieure rassurante sur les camps, redonnant de l'énergie. Cela se voit aussi par le fait que les exilés s'attachent aux personnes qui vont vers eux. Lorsque certaines personnes qu'ils ont repéré ne viennent par lors d'une intervention ou pendant plusieurs jours, ils posent des questions et expriment un manque. Leur comportement avec les femmes est cependant parfois dans la séduction.

On pourrait croire que leur statut de transit les éloigne de tout attachement et intérêt pour les personnes croisées dans une optique de départ, mais ce n'est pas le cas. L'attachement n'est effectivement pas le même que si les personnes étaient dans une optique de longue durée mais les exilés semblent avoir besoin de repères en dehors du camp.

Bernadette Rimbes montre que pour les étrangers arrivés en France « ce n'est sûrement pas le confort qui est le besoin premier, mais la chaleur humaine, la proximité, tout ce qui peut permettre de reconstituer le tissu familial, social. Ce qui est ressenti comme dispersion, isolement, est porteur de menace »¹¹⁰. S'il est vrai que les exilés ne sont pas dans la même optique que des immigrés souhaitant s'installer, les souffrances et les besoins de repères sont les mêmes.

Ainsi, malgré les frustrations causées par l'impuissance des associations, leur utilité face aux besoins des exilés est double : l'action physique est appréciée, mais aussi leur présence en elle-même.

II) Quelle compréhension de l'action des associations

Lorsque j'ai demandé à Mehdi, Irakien kurde de 21 ans, comment il percevait les associations, il m'a répondu :

« Elles nous aident avec tout, elles amènent la nourriture, il y a des médicaments, elles viennent avec des médecins pour nous examiner, ils nous donnent des médicaments et parfois ils nous emmènent à l'hôpital, donc... c'est bien ! »

¹¹⁰ RIMBES Bernadette. Force et fragilité des familles « En transit ». *Rhizome*, 2001, n°4, p. 10-11
URL : <http://www.orspere.fr/IMG/pdf/Rhizome4.pdf> (Consulté le 19.09.2012)

Les services proposés par les associations sont plutôt bien compris par les exilés et appréciés. Cependant, la différence entre les associations n'est pas toujours bien claire pour eux. Par exemple, il m'arrivait souvent que les exilés me demandent des vêtements et des couvertures, alors même que Médecins du Monde ne propose que des soins et des produits d'hygiène. Parfois les exilés insistaient à me le demander, m'expliquant que si moi-même je le demandais aux autres associations, ils auraient plus de chance d'obtenir le vêtement ou la couverture qu'ils avaient demandé. Ainsi, les exilés comprenaient peu à peu le rôle que chacun avait sur les camps et utilisaient les connaissances qu'ils avaient du personnel associatif pour obtenir ce qu'ils souhaitaient.

Chaque catégorie d'aide est perçue de manière différente de la part des bénéficiaires. Henri Courau, dans son ouvrage « Ethnologie de la *Forme-camp* de Sangatte »¹¹¹, explique que le discours tenu par les exilés peuvent parfois être des constructions d'un discours que l'on sait attendu. J'ai bien ressenti cela lors de diverses discussions durant lesquelles les personnes utilisaient quasiment le même vocabulaire pour décrire leur trajet et leur ressenti, m'amenant parfois à me questionner sur la véracité de leur propos. Concernant l'aide humanitaire cependant, le résultat était différent et très varié selon les personnes : ce ne sont pas des questions que les exilés ont l'habitude de recevoir et elles ne portent pas en elles un enjeu considérable. De ce fait, discuter sur l'aide humanitaire dans les camps permet d'avoir une discussion diversifiée, riche, où les personnes se sont senties prises en compte : leur parole et leur avis prenait de la valeur. Voici les propos que j'ai pu recueillir sur les différentes catégories d'aide associative sur les camps.

A) Alimentation

L'alimentation est une aide souvent perçue comme indispensable par les exilés, notamment ceux qui n'ont pas d'argent. Lorsque j'ai demandé à Ahmed, kurde iranien, s'il préférerait qu'il n'y ait pas d'associations, sa première réaction concernait la nourriture :

« Nous mourrions de faim sans la nourriture. Même quand tu as de l'argent, ça se finit, par exemple je n'ai plus que 12 euros maintenant et dans la jungle personne ne m'aidera ou ne me prêtera de l'argent. La nourriture est vraiment importante. Je n'ai jamais vu autant de solidarité qu'en France, ça me fait chaud au cœur. »

Nasser expliquer sur la même ligne, en répondant à la même question :

¹¹¹ COURAU Henri. *Ethnologie de la Forme-camp de Sangatte, de l'exception à la régulation* – 1^{ère} ed. Paris : Editions des archives contemporaines, 2007, 274p.

« Beaucoup n'ont pas l'argent pour s'acheter la nourriture, ça poserait des problèmes, des bagarres [pour la nourriture] j'aurais peur pour ma sécurité sans la présence des associations »

Cependant certains, comme Mohamed, se plaignent de la qualité et de la quantité de nourriture servie :

« Lorsque vous venez ici c'est très apprécié que vous veniez et apportiez de la nourriture, mais cela ne suffit pas. Comparé à Calais, lorsque tu vas à Calais ils amène de la nourriture 3 à 4 fois par jour. Et la population est plus nombreuse qu'ici. A Calais, lorsqu'il y a 50 personnes ici, il y a 150 personnes là-bas, et ils peuvent bien gérer et organiser [...]

Si vous faites de la nourriture et que les personnes ne sont pas intéressées par la nourriture mais que vous le faites quand même, évidemment qu'ils ne vont pas le prendre, ou alors ils vont juste le mettre à la poubelle. Moi j'aime souvent la nourriture, mais quand je demande aux gens, seulement 50% d'entre eux aiment la nourriture, et pas toute la nourriture, seulement 3-4 jours par semaines. Mais si vous vous intéressez au type d'aliments qu'ils aiment, ils en mangeraient plus que maintenant. Je vais vous dire un exemple. Dans une semaine, vous faites 2-3 fois par semaines du riz. Je peux vous dire à 100% que personne n'aime le riz. Je vois tellement de riz dans les poubelles. Trop. Pourquoi ? Car ils ne l'aiment pas.

Mais ça dépend de l'argent, combien d'argent vous voulez dépensez pour la cuisine, bien sur. Vous et votre organisation tentez de garder cela peu cher. Mais le mieux est pour vous d'aller choisir les aliments de base : poulet, patates, riz, quelque chose comme ça, vous nous montrez comme ça on voit ce qu'il y a à disposition, et comment vous pouvez le faire. »

Pour l'anecdote, certains comme Farzad m'ont confirmé cette information sur le riz, d'autres m'ont dit qu'ils aimaient la nourriture en général. Rien ne semble généralisable sur ce point, la nourriture dépendant par excellence des goûts de chacun. J'ai entendu plusieurs personnes proposer d'aider à la confection de la nourriture. Il arrive déjà que certains souhaitent aider à la distribution : certains bénévoles acceptent, d'autres non.

Autre critique entendue cette fois-ci concernant les associations vues comme source d'injustice :

(Ahmed)« Pour la nourriture aussi c'est toujours pareil, il y a du vol de nourriture, et puis c'est toujours ceux qui parlent et se font remarquer qui ont toute la nourriture ».

La distribution de nourriture peut être parfois un moment de tension pour les exilés. J'ai assisté à des semblants de bagarres et disputes, notamment durant les distributions de banane de Salam, les Afghans accusant les Kurdes d'avoir tout pris. Il n'est pas rare que ce genre de situations arrive. Les critiques se font plus vives lorsque la nourriture est laissée sur le camp sans être distribuée, comme le fait ACC Minorités Visible, et que les exilés sont

laissés à eux-mêmes pour la répartition. Lorsque nous rencontrons les exilés après ces distributions, beaucoup se plaignent de n'avoir rien eu alors que certains se sont pris une double ration.

La nourriture est donc appréciée mais elle n'est pas au goût de tout le monde, et pas toujours suffisante. Certains ont des idées sur les changements à opérer, concernant la distribution, les recettes et la participation qu'ils pourraient avoir dans la confection.

B) Soins de santé

La clinique mobile de MdM est généralement appréciée et fréquentée : à Grande-Synthe, entre 2 et 6 personnes y allaient à chaque interventions sur le terrain sur les 10 personnes présentes, tandis qu'à Tétéghem sur environ 40 personnes présentes, entre 10 et 19 personnes s'y présentaient¹¹². Les exilés y allaient parfois pour des problèmes importants et lourds (épilepsie, diabète), parfois pour des maladies assez communes (Gastro-entérologie, angines, traumatologie etc.), et parfois pour parler de leur fatigue et manque d'énergie. Il arrive que les exilés demandent spécifiquement des énergisants, ou des produits qui puissent les aider au passage en Angleterre. Il est même arrivé deux fois qu'une famille demande des calmants pour que les enfants restent tranquilles durant le passage en Angleterre. Les médecins sont vus comme une aide rassurante de par son expertise et comme un moyen de leur faciliter le passage en Angleterre.

Cependant, entendu des critiques concernant la variété de médicaments proposés. Plusieurs exilés m'ont exprimé leur regret, parfois leur colère, considérant que les médecins avaient toujours les mêmes solutions face à leurs problèmes : les antalgiques (contre la douleur). Tandis qu'un exilé s'étant vu refuser du Tramadol - antalgique addictif – nous criait en colère « vous avez toujours les mêmes solutions pour tout, paracétamol, paracétamol, paracétamol !!! » d'autres comme Mohamed expliquent plus calmement :

« J'ai eu des problèmes ici, et lorsque les médecin venaient, j'y suis allé 4 fois, pour 4 raisons différentes : un rhume, une allergie, une douleur dans la jambe, et une douleur dans les yeux. Ces 4 fois, le docteur m'a donné les mêmes médicaments. Ce n'est pas le problème des médecins, c'est le fait que vous n'avez pas accès, vous êtes limités, vous n'avez pas les mains libres. Désolé mais vous demandez et je voudrais répondre à cela. [...] J'ai eu seulement des médicaments antidouleur. » Donc vous aimeriez avoir plus de réponses différentes pour vos problèmes différents ? « Oui, vous savez vous devriez juste prendre plus d'information et de recherches sur quelle sorte de

¹¹² Statistiques en Annexe 12

maladie est la première. Ici sur les camps c'est le rhume. Ok, vous pouvez prendre le même médicament pour tout, pour le rhume. Deuxièmement vous devez comprendre quelle est la seconde chose que tout le monde a, la troisième, vous devez le trier, l'arranger et donc l'organiser. Et dépendamment de cela, vous amenez le médicament. Mais vous vous pensez, enfin le docteur pense, peut-être votre organisation pense, que les personnes ici ont juste des rhumes, on donne les médicaments juste pour le rhume, il y a trop peu de médicaments pour les autres maladies. »

Nasser, lui, a insisté pour aller à l'hôpital lorsqu'il a rencontré l'équipe de MdM en dehors de l'intervention médicale. Il avait peur de demander d'y aller pendant qu'il y avait les médecins, au risque de devoir consulter sur place et qu'ils lui donnent toujours les mêmes médicaments sans savoir ce qu'il a. Il n'avait pas complètement tort puisque les Médecins de MdM lui avaient donné uniquement des antalgiques tandis que les médecins de l'hôpital ont découvert qu'il avait des vers, et l'ont traité en conséquence.

Les médecins de la clinique mobile de MdM viennent bénévolement deux ou trois fois par trimestre en moyenne : les exilés ne voient donc que rarement le même médecin lors de deux consultations différentes. Parfois, ils remarquent une différence de soins et sont plus ou moins critiques selon le médecin et selon les attentes. Cela peut concerner certains médicaments qu'ils souhaitent avoir, comme par exemple le Tramadol, médicament addictif et que certains médecins acceptent de donner, d'autres non, entraînant la colère des exilés qui tiennent à prendre ce médicament. Parfois, ce qui est critiqué est le diagnostic hâtif des médecins, comme ce qu'a critiqué Nasser en insistant pour aller à l'hôpital, tandis que Sahid sépare les « sympathiques » des « inutiles » :

« Les médecins ça va, ils font leur devoir mais bon y'a des médecins sympathiques, et y'a des médecins moins sympathiques. Il y en a un, je ne sais pas lequel, il m'a donné un gel qui ne sert à rien du tout pour le genou, et un médicament qui va avec ma douleur mais la dose était très faible alors que je suis habitué à prendre plus fort ».

Les critiques visent donc principalement un manque de spécialisation, une inefficacité et un problème de diagnostic. Il arrive aussi que certains patients ressortent de consultation sans comprendre le diagnostic ni les médicaments reçus. En général ils se disent tout de même satisfaits de cette possibilité de soin. Pour les maladies les plus importantes, les personnes sont amenées à l'hôpital.

La plupart du temps, les exilés sortent satisfaits de l'hôpital, qui les examine, prend le temps du diagnostic et leur donne gratuitement les médicaments adaptés à leurs besoins. Cependant, les problèmes soulevés sont divers. Premièrement, il arrive souvent qu'ils partent de l'hôpital sans comprendre leur pathologie ni le traitement qu'ils doivent prendre. Lorsque l'accompagnement à l'hôpital se fait avec un bénévole, l'explication se fait souvent par l'accompagnant qui après avoir discuté avec le médecin, peut prendre le temps avec l'exilé.

Par ailleurs l'autre problème de l'hôpital, sans doute le plus grand frein pour le soin des exilés, est la distance à parcourir pour y aller (souvent le retour se fait en bus par les exilés) et le temps d'attente. La distance est un frein d'autant plus que pour certains, sortir du camp peut être compliqué.

Le 17 avril 2012, un kurde irakien de 29 ans ayant un gros kyste au plis de l'aisne gauche laissant supposer une maladie pouvant être grave selon le médecin, est parti de la salle d'attente, expliquant que sinon ce serait trop tard pour son passage, mais qu'il reviendrait s'il ne réussit pas. On ne l'a plus jamais revu.

Cela semble être une contrainte importante, d'autant plus pour les mineurs qui sont beaucoup plus réticents pour sortir des camps. Durant ces six mois, ceux que j'ai amenés avaient des maladies graves, et plusieurs sont partis avant l'autorisation médicale.

Le 28 mars 2012, un mineur de 17 ans, vomissant durant toute la journée ne pouvant rien avaler, a été hospitalisé une nuit. Les médecins ont trouvé des traces de drogues dans son urine et devaient faire plusieurs analyses durant toute la nuit. Il a voulu partir vers minuit, mais les médecins ont insisté pour qu'il reste, ne pouvant laisser partir un mineur seul sous leur responsabilité. A 7h du matin, ce mineur afghan a tout de même fugué, sans attendre la fin des analyses. Il est aussi arrivé plusieurs fois que des exilés abandonnent l'idée d'avoir des soins à l'hôpital du fait de l'attente.

Cela n'est pas un simple problème d'impatience : c'est du aux tentatives de passage en Angleterre qui parfois se font en soirée. Lorsque la maladie des exilés n'est pas « urgente » et ne les empêche pas de tenter le passage, ils préfèrent ne pas aller à l'hôpital, et éventuellement attendre la clinique mobile de MdM pour avoir les soins « à domicile ». En effet, les soins ne constituent pas pour eux la priorité. Cela s'observe aussi lors des interventions de la clinique mobile, qui intervient en même temps que la distribution alimentaire, et le mardi en même temps que les douches. Les douches n'étant qu'une fois par semaine, il arrive qu'elles soient privilégiées aux soins. En général, l'alimentation et les douches sont priorisées par rapport aux soins qui ne viennent qu'après, sauf pour les personnes dont la pathologie est vraiment gênante au point qu'ils ne peuvent rien faire d'autre. Ceux qui ont des problèmes très lourds sont rapidement repérables puisqu'ils attendent directement spécifiquement l'ambulance au

risque d'avoir moins de nourriture et d'arriver en dernier aux douches, sans vêtement. Cela nous amène à l'hygiène élément important du quotidien des exilés.

C) Hygiène

L'hygiène est bien plus présent que la santé dans le discours les exilés avec lesquels j'ai pu discuter. C'est d'ailleurs l'hygiène qui vient à l'esprit d'Ahmed lorsqu'il parle de Médecins du Monde :

« Mdm est très apprécié, permet une meilleure hygiène, bien mieux qu'en Grèce où la même association venait moins souvent et ils avaient l'air de ne pas être intéressés par notre situation. ».

Ce qu'il retient de Mdm est donc l'amélioration de l'hygiène avec sa distribution de rasoirs, savons, chaussettes, caleçons etc. Les trois choses les plus demandées auprès de Mdm sont les rasoirs, appelés communément « Gillet », les caleçons et les chaussettes. Cependant, les exilés se plaignent parfois des chaussettes qui sont blanches et donc très salissantes, ils préféreraient des chaussettes noires. Par ailleurs, les rasoirs premier prix ne tiennent pas bien sur leur barbe très dense, d'autant plus que beaucoup se rasent le torse. En général, les produits d'hygiène de Mdm, mais aussi de Salam, AMiS Téteghem et parfois des autres associations comme Terre d'Errance, sont bien appréciés : je n'ai pas entendu de plaintes.

Les douches aussi sont très appréciées, à Téteghem comme à Grande-Synthe. A Grande-Synthe il y en a deux fois par semaine, et les exilés y étaient tous amenés en même temps, lorsqu'ils étaient peu nombreux. De plus, ils se sont organisés pour avoir un campement très propre, qu'ils lavent régulièrement. Enfin, l'eau à proximité et en quantité infinie leur permet de faire leur toilette facilement. La situation n'est pas identique à Téteghem, où les douches une seule fois par semaine sont très mal vécues. J'ai d'ailleurs rencontré plusieurs iraniens à Calais, qui m'ont dit qu'ils préfèrent largement Calais car l'hygiène y est meilleure : ils peuvent prendre des douches tous les jours et ils ont bien moins de problèmes de peau (ils ont dit cela par eux-mêmes, sans aucune question de ma part)¹¹³. La rareté des douches à Téteghem est très critiquée. Mohamed en dit plus sur cela

« Je souhaiterais me plaindre des douches. Vous savez que ce n'est pas bien. Si les personnes sont dans un espace propre, c'est bien, ils peuvent même se doucher une fois par mois. Mais ici on a besoin de prendre des douches tous les jours : sinon, on développe des maladies entre les personnes. A Calais si on compare, tous les jours ils ont des douches, tous les jours »

¹¹³ Ils ont fait d'autres comparaisons avec Calais aussi, où ils seraient plus encadrés par les associations et pourraient tenter le passage plus de fois, pendant toute la journée, alors que sur le Dunkerquois les passages se font une fois par jour, de nuit.

Sahid, lorsque je lui demande pendant l'entretien ce qui lui manquerait, me répond :

« Il y a toujours un manque, ça c'est sur, par exemple on n'a pas le droit de se doucher tous les jours, ça n'est pas suffisant, et on ne peut pas laver nos linges. Notre vie n'est pas agréable, on est tout le temps épuisés, on n'a même pas le droit de se changer, de se mettre en pyjama pour mettre des habits propres le lendemain. On dort avec nos habits à côté du feu. »

Pourtant l'été, lorsqu'il fait moins froid, les exilés ont de l'eau froide à disposition. Mais vu leur nombre, l'eau à disposition est insuffisante. Par ailleurs, ils rechignent à se laver entièrement avec de l'eau froide. Les douches sont un manque que les exilés ressentent très fort. Dans tous les entretiens, c'est une chose qui est apparue comme importante à leurs yeux. Par ailleurs, toutes les semaines, les personnes courent et se battent pour être les premiers arrivés aux douches, avoir encore de l'eau bien chaude, et puis avoir de nouveaux vêtements. Les personnes sur les camps attachent beaucoup d'importance à leur apparence, cela marque d'ailleurs beaucoup les personnes découvrant les camps. J'ai entendu beaucoup de *« mais en fait, on dirait qu'ils sont normaux ! »* ou encore *« mais on dirait qu'ils sont riches, on dirait des étudiants, des personnes qu'on peut voir dans la vie de tous les jours, je ne m'attendais pas à cela dans les camps ! »*. Du fait de cette importance attachée à leur apparence, les produits d'hygiène sont très demandés, de même que les vêtements, un problème récurrent. MdM a installé des miroirs : on les voit souvent devant, se raser, se coiffer. Parfois un barbier parmi eux coupent les cheveux. Plusieurs nous ont demandé du matériel pour couper les cheveux. Une coiffeuse bénévole de MdM a été très sollicitée par les exilés, mais la coordinatrice a refusé : ce n'est pas le rôle de MdM que de couper les cheveux, ça compliquerait notre action.

Durant ces 6 mois, les exilés, surtout sur le camp de Tétéghem, me revenaient souvent en me disant qu'ils avaient demandé des vêtements, parfois depuis plusieurs semaines et que personne ne leur en avait amené. Ces plaintes étaient bien plus nombreuses lorsque le camp était très peuplé, et qu'il y avait plus de 60 personnes. Le camp étant très salissant, le changement de vêtements est très important pour eux. Ahmed, en témoignait notamment :

« Concernant les vêtements, mais aussi pour la nourriture, c'est un gros problème. Cela fait 3 mois que je n'ai pas lavé mon pantalon. Je suis toujours le dernier aux douches donc il n'y a plus de vêtements. Certains ont des vêtements tous les jours et les mettent les uns sur les autres, et ceux qui sont discrets n'ont rien. Je comprends, car c'est compliqué pour les bénévoles qui ne se souviennent pas qui a eu quoi, il y a beaucoup de monde, c'est le bazar. Mais du coup la distribution est souvent injuste ».

Nasser, dans le même style, répond à la question « que vous manque-t-il au quotidien » : « *Des vêtements, car il n'y en avait pas à ma taille aux douches* ». Lors de mon arrivée sur le camp de Tétéghem, les demandes de vêtement fusaient, et l'on peut dire qu'elles constituaient la majeure partie des demandes formulées par les exilés, de même que les couvertures lorsque les nuits étaient froides et que beaucoup dormaient dehors, n'ayant pas de place dans les abris.

Lorsque le camp de Tétéghem n'avait pas été nettoyé depuis longtemps et que les déchets devenaient de plus en plus visibles, comme c'était le cas en août 2012, l'hygiène devenait une préoccupation de plus en plus importante pour les exilés que j'ai interrogés. Ahmed, le 3 août 2012, me disait :

« J'aime beaucoup les produits d'hygiène, ça non plus on n'en avait pas en Grèce, mais là on peut avoir des rasoirs, des savons, c'est super. Par contre le camp est vraiment sale, c'est très bien que vous rappeliez tout le temps de nettoyer mais il faudrait encore plus car cela pose des problèmes de santé. »

Farzad, très porté sur les problèmes d'hygiène, ayant lui-même très peur d'attraper une infection du fait de ses brûlures aux pieds –quelqu'un lui a renversé de l'eau bouillante dessus par mégarde – m'a beaucoup parlé des problèmes éprouvés sur les camps :

« Les sanitaires, les douches ne sont pas nettoyées, et les membres ne suivent pas les règles, je ne sais pas ce qu'on devrait leur dire pour qu'ils respectent les règles pour nettoyer les sanitaires. Et l'autre chose c'est les couvertures, des couvertures propres dans nos chambres. On n'a pas assez de couvertures et de matelas. Et concernant les douches ça vous va ? Non on n'a pas assez de douches durant la semaine on attend le mardi que l'Eglise nous amène à la douche et ce n'est pas assez car durant la semaine, il n'y a pas de douches. De plus, les poubelles proches des cabines sont pleines et parfois ne sont pas vidées. Ce serait mieux de sélectionner quelqu'un de responsable pour faire ce travail, quelqu'un comme moi, lui dire de demander aux gens de nettoyer, ça prend 5 minutes... Par exemple une fois par semaine ? Oui, si je suis là je le ferais. Vous pensez que ce serait possible que quelqu'un soit responsable et fasse cela ? Que tout soit nettoyé ? Oui, choisissez quelqu'un, pourquoi pas ? Par exemple il y a des personnes qui viennent de différents pays, l'Iran, l'Irak, le Vietnam, l'Egypte et autres pays. Par exemple les Iraniens sélectionnent une personne, les Afghans aussi, les Vietnamiens aussi, ils choisissent quelqu'un pour nettoyer, c'est mon idée. [...] Par exemple hier quelqu'un a demandé aux autres de nettoyer la cabine de toilettes par là, et vous voyez, c'est propre ! »

Ainsi, le problème d'organisation des déchets est soulevé, de même que celui de la participation des exilés, avec des solutions proposées. Les exilés semblent être force de participation et de proposition, et se soucient par eux-mêmes de ce problème récurrent.

D) Accès à l'eau et aux abris

Durant ces 6 mois, les exilés m'ont dit apprécier les abris, surtout à Grande-Synthe. A Tétéghem aussi, mais le manque d'abris vis-à-vis du nombre de personnes est pesant pour les exilés. Lorsque je l'accompagnais à l'hôpital, Ahmed se confiait, préoccupé :

« La première chose à laquelle je pense là, aujourd'hui, c'est que j'ai peur que quelqu'un prenne ma place dans la jungle pendant que je suis à l'hôpital. Je ne sais pas où je vais dormir ce soir ».

Il rajoute :

Concernant les abris, c'est bien mais nous sommes vraiment les uns sur les autres, parfois on est 9 dans un abri ! Lorsqu'une personne sort tout le monde se réveille, c'est fatiguant.

Lorsque nous arrivions sur les camps, nous faisons toujours un tour du terrain pour faire un point sur la situation et aller à l'encontre des exilés. Lorsque le campement était très peuplé et que nous venions le matin, nous voyions encore de nombreux exilés dormir sur des matelas ou sur des couvertures, dehors. Malgré l'été, les nuits sont la plupart du temps très fraîches à Dunkerque.

Les toilettes et douches, bien que sommaires, semblent utilisées mais sont peu mentionnées par les exilés et n'ont pas été mentionnées pendant l'entretien à part pour parler une fois de la saleté des toilettes.

La problématique de l'accès à l'eau, elle, est très souvent mentionnée sur le camp de Tétéghem : insuffisante en quantité, et en qualité. Beaucoup comme Ahmed, se sont plaint du goût et de la distance à parcourir :

« L'eau de la citerne a un goût de plastique, on n'arrive pas à la boire, on se demande si la citerne est vraiment propre. Si mon témoignage pouvait servir à rendre cela meilleur pour ceux qui viendront dans la jungle quand je serais parti, je serais très content ».

Farzad, à la question sur ce qu'il voudrait avoir sur les camps qu'il n'a pas, répond :

« De l'eau. L'eau est dans une citerne en plastique exposée au soleil, et ça devrait être à l'ombre. Si possible, changez la matière de la citerne, vous voyez ce que je veux dire ? Pas du plastique. Et parfois on n'a pas d'eau ».

pendant 12heures ou 24 heures pendant une journée, et l'eau est très importante ici ».

Nasser, lui, y attache moins d'importance :

« L'eau n'est pas bonne, mais comme il ne fait pas chaud, je n'ai pas soif ».

Sahid, insiste quant à lui sur la distance à parcourir pour aller chercher l'eau :

« S'il y a moyen de ramener la citerne, de la mettre à côté des camps. En plus, il y a des handicapés, l'eau est trop loin pour eux. »

Ces problèmes d'eau sont non seulement évoqués par 4 des 5 personnes avec qui j'ai parlé en entretien, mais sont très présents dans les discussions que j'ai pu avoir pendant la durée de mon stage. La distance à parcourir pour avoir l'eau, la quantité d'eau disponible et le goût posent donc problème du point de vue des exilés.

L'eau, la douche, les déchets, les vêtements, les couvertures : l'utilité de ces éléments pour les exilés est avérée, mais les manques sont encore très présents. Face à cela, les exilés sont intéressés à donner leur avis de manière à la fois critique et constructive, puisque des propositions d'alternatives sont imaginées.

E) Aide juridique et sociale

Comme nous l'avons dit à présent de nombreuses fois, les exilés se projettent en Angleterre, et montrent quelques fois – très rarement – un intérêt sur leurs droits juridiques et sociaux en France voire en Angleterre. Leur optique est celle d'optimiser leurs chances de passage en Angleterre tout en limitant leurs souffrances physiques et mentales dans la mesure du possible : leurs questions et leurs besoins tel qu'ils les expriment vont principalement en ce sens.

Il est cependant arrivé quelques fois que les personnes se renseignent sur leurs droits d'asile, sur leurs droits de retour au pays ou sur l'accueil qu'ils pourraient avoir dans un autre pays, parfois l'Allemagne, parfois les pays scandinaves. Aucune demande d'asile n'a été concrétisée durant ces 6 mois, et comme je le disais plus tôt, quelques retours au pays ont été concrétisés. Lors des interventions de France Terre d'Asile avec des interprètes parlant leurs langues, les questions posées par les exilés se faisaient beaucoup plus nombreuses, et les mineurs obtenaient beaucoup d'information. De mars à juin, mois durant lesquels j'ai pu observer l'intervention de FTDA, plusieurs mineurs se sont laissés tenter par la protection française en décidant de rester en France, même si parmi eux, très peu sont finalement restés.

L'un d'entre eux avait pratiquement terminé ses démarches, puis il a décidé de partir en Suède de manière soudaine. Depuis le départ de FTDA, aucun mineur n'a montré ce souhait de rester.

F) Divertissements

Les divertissements sont apparus dans deux entretiens. Ahmed explique en parlant de l'ambiance sur le camp :

« Sur le camp tout se passe bien, mais il nous manque des activités pour nous occuper comme le football ou autre » Mais vous avez un ballon de foot, non ? « Non, le football c'est les Afghan qui y jouent, nous on n'a pas de ballon. Tu sais, on se regroupe beaucoup par communauté ».

Farzad quand a lui pense directement à cela quand on lui demande ce qui lui manque au quotidien *« Il nous manque des livres, des journaux, internet... »*. Farzad n'est pas le premier à me le dire : j'ai déjà amené plusieurs fois des journaux suite à des demandes. Plusieurs personnes m'ont demandé des livres et journaux pour être connectés au monde et pour s'occuper. Plusieurs personnes m'ont aussi demandé des cours de français, montrant non seulement un intérêt pour la France, mais l'idée aussi que peut-être la langue est une des barrières pour lesquelles ils ne souhaitent pas rester dans le pays.

L'intérêt pour les divertissements est avéré, à la fois pour se changer les idées, faire passer le temps et se renseigner. Il serait intéressant d'avoir plus d'opinion sur ce qu'ils aimeraient réellement pour se changer les idées.

J'ai présenté ici la vision des exilés concernant les différentes activités des associations, telle que je l'ai perçue durant ces 6 mois. Il m'a semblé que les exilés appréciaient l'action des associations pour leur humanité importante, proche d'eux, mais aussi pour les services apportés, autant pour l'alimentaire que pour l'hygiène, l'infrastructure, et les soins. Cependant, ils soulèvent pas mal de problématiques, des critiques parfois comparatives aux autres lieux visités comme Calais, parfois montrée comme une ville exemple. Les exilés interrogés réfléchissent proposent une solution. On peut donc se demander à quel point ils sont prêts à participer à l'amélioration des services qui leurs sont offerts.

Mes entretiens, même peu nombreux, ont montré que certaines personnes peuvent être intéressées à donner leur opinion sur l'action qui les concerne, même s'il est difficile de trouver le bon moment. De plus, lorsque certains bénévoles parlent de projets futures, la

plupart des exilés réagissent étonnés en disant : « Mais d'ici là, moi j'espère que je serais en Angleterre ! ». Dans leurs réponses aux questions, les exilés ne projettent pas l'action des associations sur le long terme. Cela se voit aussi dans leurs idées d'amélioration de l'action des associations. Il s'agit d'idées pouvant rapidement se mettre en place, presque pendant qu'ils seront encore là. Je n'ai pas entendu d'idées de projets sur le long terme.

Cependant concernant les idées sur le court terme, les exilés n'en manquent pas. Durant ces six mois, j'ai pu voir qu'ils ont été prompts à aider les associatifs pour toutes les tâches, quel que soit le camp concerné : nettoyages, constructions, divertissements, ils participent aux activités organisées. Sur le camp, ils s'organisent quelque peu déjà par eux-mêmes surtout à Grande-Synthe où les rôles sont donnés, chacun a sa place dans le rangement et dans le nettoyage. J'ai pu observer leur énergie et leur volonté d'impulsion d'un dynamisme par les associations, afin qu'ils suivent derrière. Ils parlent de volonté de participer et d'idées, notamment pour l'élaboration de la nourriture, le traitement des déchets, thématiques qui reviennent le plus. Là encore, cela n'est pas généralisable et concerne ceux qui, par eux-mêmes, m'en ont parlé et ceux que j'ai vu participer dans les diverses actions. Cependant, cette énergie et force de proposition ne sont pas négligeables. L'action des associations les concernant ne concerne pas leur priorité – l'Angleterre – mais elle n'est pas considérée comme inutile loin de là, elle est appréciée et regardée avec un œil mi-satisfait, mi-critique. Ceci établit, voyons comparons cette vision des exilés avec l'action des associations.

PARTIE III. Regards croisés : un échange porteur ?

J'ai émis comme hypothèse en introduction de ce mémoire un décalage entre l'aide associative et les besoins exprimés par les exilés. Ce décalage, selon mon hypothèse, était spatial du point de vue des préoccupations : les exilés se focaliseraient sur leur trajectoire tandis que les humanitaires se focaliseraient sur un espace donné que sont les camps. Par ailleurs, le décalage serait aussi temporel du fait que les exilés sont intéressés par l'aide immédiate sur les camps et peu réceptifs à la réflexion des humanitaires sur le long terme, tandis que les humanitaires seraient peu intéressés et n'ont aucune prise sur l'avenir des exilés.

Comparons à présent l'action humanitaire et les besoins exprimés par les exilés tels que nous les avons décrits ci-dessus. Afin d'avoir une analyse complète, il aurait fallu renforcer la grille d'entretien, augmenter le nombre de témoignages et la durée de l'observation, ce qui aurait demandé une période de présence sur les camps plus longue pour une meilleure connaissance du terrain. Les analyses et idées émises dans cette partie sont donc un essai à partir de données à disposition.

Voici un schéma constitué par rapport aux observations développées dans les deux parties précédentes. Ce schéma compare l'action humanitaire et les besoins exprimés par les exilés par catégories spatio-temporelles, en séparant les différences et regroupant les éléments pour lesquels les moyens mis en place recourent les besoins exprimés par les exilés.

Action humanitaire	Besoins exprimés par les Migrants
ACTION HORS DU CAMP	BESOINS HORS DU CAMP
<ul style="list-style-type: none"> -LIEUX PROCHES DU CAMP utiles à l'amélioration des conditions physiques des migrants (douches, hôpital) -REGION NORD-PAS-DE-CALAIS – travail en réseau pour une amélioration de la situation pour les migrants dans les camps de la région. -FRANCE – Mise à disposition d'informations concernant la leurs droits juridiques et sociaux en France. -LIEUX DE PROVENANCE – Aide au retour au pays -LIEUX DE TRANSIT – Projets communs (FTDA) 	<ul style="list-style-type: none"> -LOCALITES PROCHES DU CAMP – lieux de passage, de business et d'utilité quotidienne (hôpital, douches, cybercafés, achats de portable, poste...) -LIEUX DE PROVENANCE – Afghanistan, Irak, Iran, Syrie (inquiétude pour la famille, envoi d'argent etc.) -LIEUX DE PASSAGE – et surtout lieux d'attaches par ex de dépôt d'empreintes ou de demandes d'asile (Grèce, Italie, Hongrie...) LIEUX DE DESTINATION – Angleterre ou plus rarement la France, les pays Scandinaves, l'Allemagne
ACTION SUR LE LONG TERME	BESOINS SUR LE LONG TERME
<ul style="list-style-type: none"> -AVENIR DES MIGRANTS : <ul style="list-style-type: none"> •ACTION DIRECTE : Mise à disposition d'informations sur un avenir possible en France •ACTION INDIRECTE : Plaidoyer et sensibilisation pour une amélioration des conditions de vie sur le long terme -AVENIR DU CAMP : Plaidoyer et Sensibilisation pour une amélioration des conditions de vie sur les camps sur le long terme 	<ul style="list-style-type: none"> -AVENIR PERSONNEL – <ul style="list-style-type: none"> •AVENIR PROCHE : Inquiétudes concernant le passage en Angleterre •AVENIR LOINTAIN : Inquiétude vis-à-vis des possibilités de stabilité et d'avenir en Europe -AVENIR DE L'ENTOURAGE – Inquiétude vis-à-vis de la famille et de l'entourage, restée au pays ou réfugié ailleurs
SPATIO-TEMPOREL	
AMELIORATION SUR LE COURT TERME DANS LES CAMPS DU DUNKERQUOIS ET ALENTOURS	
= l'action rejoint les besoins exprimés. Les bénéficiaires ont des critiques et idées pour l'amélioration de cette action	

Tableau 1 – Comparaison entre l'action humanitaire et les besoins exprimés par les Migrants sur le Littoral Dunkerquois

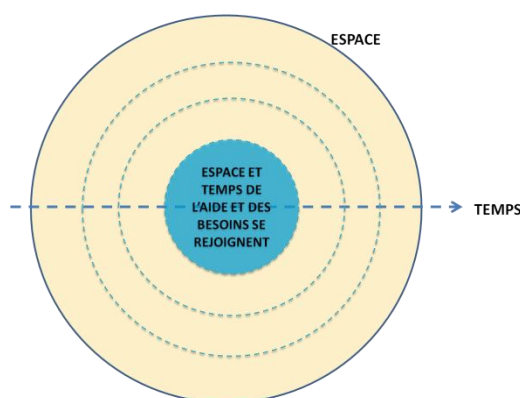
Il est inévitable que les associations et les exilés soient en décalage sur la vision de l'espace et du temps. Une partie des divergences est connotée par le rôle de chacun des acteurs qui ne sont pas présents pour les mêmes raisons et ne peuvent donc avoir les mêmes optiques. Cependant, on pourrait se demander si dans un souci d'amélioration de la compréhension mutuelle des protagonistes et de cohérence et d'efficacité de l'action, il ne serait pas intéressant de rapprocher ces espaces temps les uns des autres. Dans ce cas, nous pourrions séparer ce qui est de l'ordre de l'immuable – que les associations n'ont pas d'intérêt ou de possibilité de modifier – et ce qui est de l'ordre du modifiable et sur l'évolution duquel il est souhaitable de réfléchir.

Nous pouvons voir aussi dans ce schéma que de certains points de vue, les perceptions sont les mêmes concernant l'action sur le court terme, dans l'espace limité du camp et de certains lieux alentours.

Dans tous les cas, la parole de l'exilé apporte un plus, un regard différent sur l'action des associations. Ainsi, si dans un premier temps nous allons étudier ce que cette parole peut apporter à l'action dans l'idéal. Dans un second temps nous allons voir quelle place peut être donnée à l'expression des bénéficiaires dans l'action des associations du Dunkerquois.

Chapitre I : Divergences et Convergences : quel intérêt du recueil de la parole des exilés ?

Dans le schéma, on peut voir dans un premier temps un décalage important entre l'action des associations et les besoins exprimés par les exilés. Ce décalage se trouve sur l'échelle de l'espace dès que l'on s'éloigne de l'espace restreint des camps, et sur l'échelle du temps dès que l'on s'éloigne du temps présent. Dès que les échelles se rejoignent sur le temps et l'espace, il y a une convergence.



Voyons quels sont ces décalages et convergences et les problématiques qu'ils portent en eux.

I) Les exilés : des préoccupations dépassant l'aide associative

La première chose que l'on peut remarquer concernant l'optique des exilés et celle des associations est la divergence importante des préoccupations. Les exilés sont focalisés sur leur avenir et sur leur parcours, éléments sur lesquels les associations n'ont quasiment aucune prise. Les associations, elles, sont préoccupées par l'organisation de leur action, et les problématiques d'organisation sur le long terme.

A) **Un avenir incertain sur lequel l'aide humanitaire a un impact minime**

Les exilés sont préoccupés par leur avenir incertain. Nous avons vu qu'ils ont peu d'information sur les camps. L'information concerne leurs possibilités d'avenir en France à travers la demande d'asile, et leurs droits juridiques et sociaux. Cette aide est efficace à partir du moment où un exilé est décidé à rester en France ou rentrer dans son pays, ce qui est très rare : dans ce cas, les associations peuvent les mettre en lien avec les associations

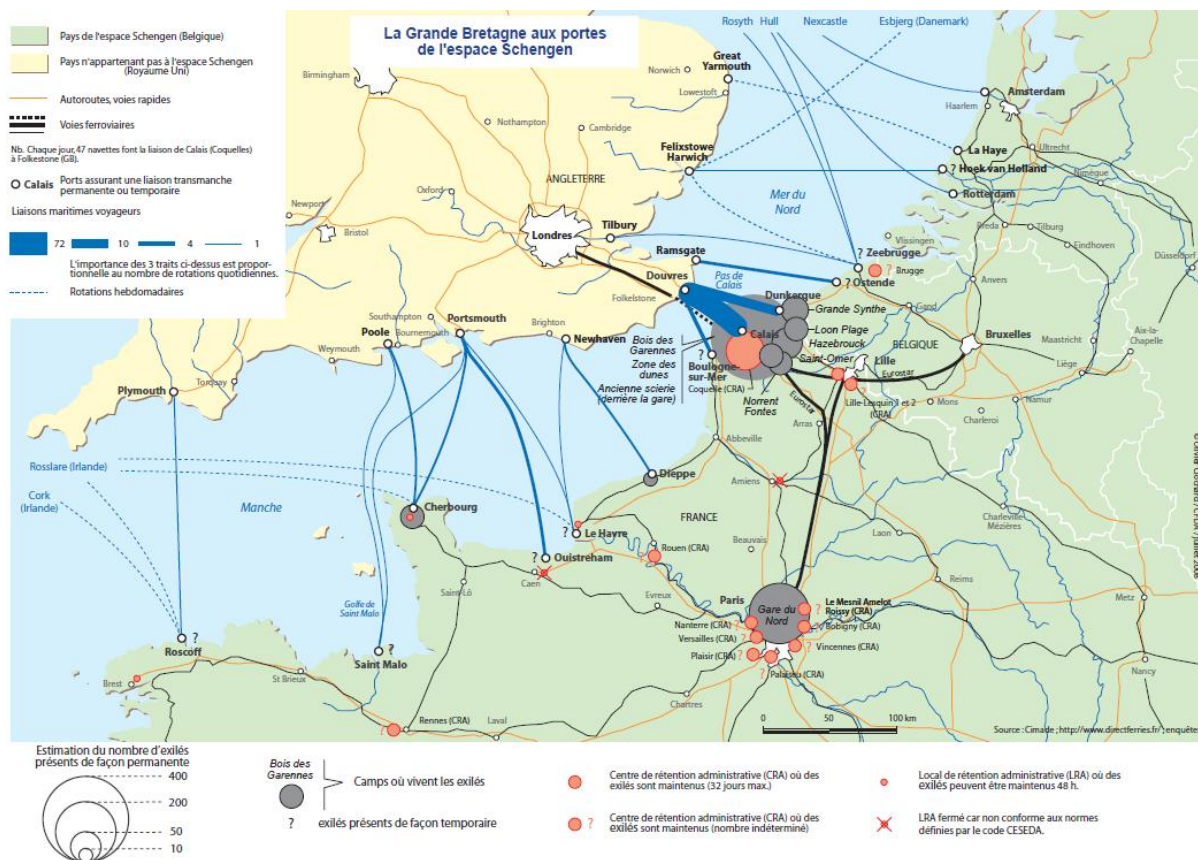
compétentes. Si l'on compare cela aux besoins exprimés par les exilés – trouver une stabilité en Europe ou en Angleterre – l'aide est minime.

Les exilés, nous l'avons vu, se partagent entre ceux qui souhaitent à tout prix partir en Angleterre et ceux qui sont persuadés que c'est le seul avenir qui les attend, mais qui sont prêt à changer de route si une meilleure opportunité s'offre à eux. Plusieurs personnes m'ont déjà posé des questions concernant leur parcours « *pensez-vous que ce serait mieux pour moi en Allemagne ?* » ou encore « *Je pense aller dans les pays scandinaves, vous avez des nouvelles de là-bas ? Du Danemark à la Suède, il faut passer en bateau ?* » à toutes ces questions, les réponses sont toujours les mêmes : nous ne sommes pas compétents pour répondre. Les associations ne possèdent pas l'information permettant de comparer les différentes possibilités que les exilés pourraient avoir en Europe afin de leur offrir l'information nécessaire à leur choix de vie. Elles ont un impact minime sur l'avenir des exilés – ce n'est d'ailleurs pas leur mission.

Cela entraîne une frustration et un désintérêt de la part des exilés. A la demande « *on peut vous aider ?* » la réponse est automatiquement « *à quoi bon puisque vous êtes impuissant sur le principal* » ou alors sur un ton ironique « *Emmènes-moi en Angleterre si tu veux m'aider* », « *demande à ton gouvernement ou à la police de nous laisser passer !* » ou enfin, ce qui nous emmène à une autre problématique « *arrêtez de nous envoyer vos armées dans nos pays si vous voulez nous aider !* »

B) Décalage dans la manière d'envisager l'espace

Nous avons vu que les exilés ont des besoins concernant des espaces multiples. Leur priorité se concentre sur leur objectif : le passage en Angleterre, lieu de destination, espace le plus important. Du fait des tentatives de passage, les exilés s'intéressent aussi aux lieux tels que les aires d'autoroutes, les camions, les bateaux, ainsi qu'à d'autres villes que celles du Dunkerquois, dans la région, comme Calais ou Oostende en Belgique. Ce sont les différents lieux du littoral permettant le passage en Angleterre (sur la carte ci-après).



Carte 2 – La Grande Bretagne aux portes de l'espace Schengen Sources : CFDA¹¹⁴

Par ailleurs, l'espace dans lequel les exilés se conçoivent est aussi celui de leur trajet, allant de leur pays d'origine où ils s'inquiètent souvent de la situation, pour leur famille et leurs amis, jusqu'à leur trajet au Moyen-Orient et en Europe, où certains ont laissé leurs empreintes, restant ainsi attachés à un pays où ils ne souhaitent pas rester.

Tous ces espaces concernent leur parcours, leurs trajets et les aléas vécus et à vivre.

Les humanitaires, comme ont l'a vu, focalisent quant à eux leur action dans un espace restreint, celui des camps. Cependant, d'autres espaces sont pris en considération dans leurs actions. Les associations sont inscrites dans des réseaux régionaux tels que la Plateforme de Services aux Migrants, ou encore le réseau Jungle, les réunions « Asile », tous ces espaces dédiés à une réflexion locale élargie à la région, et à des problématiques plus larges que celle du camp.

Par ailleurs, FTDA et MdM sont les deux associations intervenant dans les camps et visant un périmètre plus large que les camps du Dunkerquois puisqu'elles donnent accès au droit juridique et social Français : elles agissent donc sur l'accès aux exilés à un espace qui est la France. L'aide au retour au pays par l'OFII constitue aussi une aide sur un nouvel espace, le

¹¹⁴ CFDA. « La loi des « Jungles » : La situation des exilés sur le littoral de la Manche et de la Mer du Nord. Rapport de mission d'observation mai-juillet 2008, 2008

pays d'origine, en aidant financièrement les personnes qui y ont droit à se refaire une vie une fois sur place.

Enfin, ponctuellement, des projets se forment comme celui de FTDA/HCR « *Protecting Children on the Move* » reliant le Nord de la France à la Grèce et à l'Italie afin de mutualiser les informations. A l'avenir, Cécile Bossy (coordinatrice de MDM Mission Migrants Littoral) a aussi émis la volonté de renforcer la coordination territoriale du littoral, reliant les missions du Littoral jusqu'à la Belgique voire l'Angleterre.

Ainsi, quelques projets et réflexions se font sur des territoires plus larges que celui des camps, preuve d'une volonté de coordination de l'action à un niveau plus étendu, de mutualisation des informations et de renforcement du poids des humanitaires qui peuvent ainsi avoir de légitimité à porter un plaidoyer auprès des politiques. Cependant, ces actions se jouant sur des espaces plus larges ne couvrent pas l'ampleur des problématiques auxquelles sont confrontés les exilés tout du long de leur trajet. Lorsque les exilés évoquent leurs parcours, les peurs concernant leur pays d'origine de même que les peurs concernant leur situation en Angleterre, les bénévoles sont là pour écouter, impuissants face à ces préoccupations. Même si les exilés racontent parfois leurs trajets et expriment le soulagement d'avoir une oreille attentive de la part des bénévoles, ils sont conscients de cette impuissance.

C) Vers une prise en compte importante par les associatifs des besoins larges des exilés ?

Il apparaît ici que les préoccupations principales des exilés, concernant leur avenir et leur trajet, n'est que faiblement pris en compte par les associations locales. Cependant, être à l'écoute des problématiques plus larges des exilés peut avoir trois significations.

D'une part, il peut être intéressant pour les intervenants de comprendre d'une manière plus complète leur culture et leurs préoccupations afin d'éviter au maximum les frustrations et incompréhensions.

D'autre part, faire de l'étape Dunkerquoise une étape susceptible d'informer de manière professionnelle ces personnes sur leurs droits, afin de leur permettre un choix plus « éclairé » sur leur avenir. Cela prendrait en compte leur forte mobilité dans l'espace européen. Dunkerque, avec son action en réseau, a le potentiel d'être une plateforme d'information qui éventuellement dévierait ou conforterait le parcours des personnes qui y passent selon leurs objectifs. Elles auraient accès à une information concernant le droit d'asile dans les différents pays, les titres de séjour, et leurs droits médico-sociaux. Une information

plus poussée sur leurs droits en Angleterre pourrait leur permettre de continuer le voyage en étant conscients des possibilités qui les attendent.

Troisièmement, il serait intéressant dans l'idéal d'étendre le réseau associatif à des espaces plus larges. Cela pourrait permettre dans un premier temps une mutualisation des informations, de certains outils utiles à l'action. Ensuite, il s'agirait de construire une meilleure coordination entre les différents lieux de passage et de destination des exilés, mais aussi de pousser plus loin la défense de leurs droits, à des échelles nationales voire internationales. Ainsi, les exilés feraient face à des acteurs conscients des enjeux qu'ils vivent, et soucieux de construire avec les différents acteurs de l'aide qu'ils ont rencontré tout du long de leur trajet.

Est-il souhaitable que les organisations se rapprochent de ces préoccupations de la manière décrite ci-dessus ? Nous avons vu que ces divergences de préoccupations entraînent une frustration et parfois un désintérêt de la part des exilés. Se rapprocher de leurs préoccupations permettrait aux associations à la fois de renforcer une confiance mutuelle, de diminuer les frustrations en proposant plus d'outils d'aide, et de susciter un intérêt des exilés face aux actions que les associations proposent. Bien que celles-ci n'aient pas vocation à modifier les trajets de vie, elles peuvent devenir une étape de repos mais aussi de mise à disposition d'information, en lien avec un réseau plus large que le réseau local. A terme, cela pourrait considérablement renforcer le poids de l'action en faveur des exilés. Tout cela est bien long et fastidieux à mettre en place si l'on veut être vraiment constructif. Sur le terrain durant 6 mois, j'ai bien vu les freins à la fois financiers, humains et temporels à cette action. Les éléments ci-dessus interrogent un décalage entre une situation complexe pour les exilés, et une action humanitaire qui ne la prend pas toujours en compte. Être plus proche des préoccupations des exilés pourrait permettre de servir à la fois les intérêts présents des associations (l'amélioration des conditions de vie et de l'information disponible sur les camps), mais aussi l'action plus militante sur le long terme.

II) Evolution sur le long terme dans les camps : un désintérêt de la part des exilés

La situation décrite du camp du Dunkerquois n'est pas nouvelle : la présence de exilés sur ce lieux est ancienne (une dizaine d'années). Même si les exilés de passage sont toujours dans l'urgence, les associations qui voient la situation stagner prennent en compte la nécessité d'agir sur le long terme, à la fois pour faire durer leur action dans le temps, et pour faire évoluer la situation. Elles se refusent de se résigner à combler indéfiniment ce qu'elles considèrent comme les lacunes de l'Etat. On peut se demander s'il est possible ou souhaitable d'impliquer les exilés dans cette optique de long terme.

A) Des associations fixées sur des objectifs de long terme

Les associations ont leurs propre objectif sur le futur, concernant les camps et l'avenir de la situation des exilés dans la région. Cependant, les bénéficiaires sont seulement de passage et ont d'autres préoccupations que nous avons mentionné ci-dessus : ils ne sont que peu intéressés par un temps qui dépasse leur propre présence.

Les objectifs de l'aide humanitaire sur le long terme sont doubles. Le premier est de faire durer l'action sur les camps et de la faire évoluer afin d'en faire un lieu de plus en plus accueillant avec de meilleures conditions de vie.

Le second est un objectif plus politique de militantisme consistant à faire pression sur les politiques locales voir nationales au travers de réseaux associatifs, afin de faire changer la situation. Ces actions de plaidoyer ont prouvé leur nécessité, entraînant des améliorations non négligeables telles que la construction d'abris, et l'obtention de financements. Jusqu'aujourd'hui, elles étaient coordonnées par le Carrefour des Solidarités regroupant l'ensemble des associations au sein du Collectif Migrants. Aujourd'hui, la Plateforme de Service aux Migrants est un appui supplémentaire nécessaire sur la région.

Les exilés sont bien moins intéressés par ces actions, et surtout par la politique française qui ne les concerne pas sur le long terme. J'ai pu observer cela de nombreuses fois lors de mes accompagnements à l'hôpital. Par exemple, il m'est arrivé d'avoir des remarques désobligeantes voire raciste concernant les Français. Face à cela, l'associative que j'étais se posait des questions sur la manière de déconstruire les préjugés français qui font du tort à la problématique des immigrés. Les exilés, eux, ne s'en inquiétaient pas. Sans pouvoir généraliser cette réaction, je peux dire que très peu de personnes ont évoqué la politique

Française dans les camps, même si des quelques questions et remarques ont fait surface après les élections présidentielles, de même que quelques critiques concernant Nicolas Sarkozy.

Cependant, il est arrivé que les exilés soient intéressés par certains évènements de communication organisés par les associations, lorsqu'ils étaient mis au courant. Par exemple, lors du Jungle Tour, deux afghans ont témoigné de leur situation, permettant au public de comprendre leur histoire, tout en sachant que cela ne changerait rien de manière directe à leur avenir. On peut estimer qu'ils ont compris le message et l'objectif des associations en acceptant de participer et de s'exposer aux regards. Par ailleurs, lorsque Médecins du Monde a fait sa campagne d'affichage après la sortie du Webdoc « Jeux Olympiques, le revers de la médaille », les exilés étaient souvent interpellés par ces affiches sur les voitures, posaient des questions et appréciaient ce travail fait pour leur cause. L'un deux a même pris l'adresse internet et le slogan, en disant que cette affiche lui plaisait beaucoup. Cela montre que lorsqu'ils ont accès à l'information, certains bénéficiaires peuvent s'intéresser à l'action à long terme portée sur leur cause, même si elle ne les concerne pas personnellement. Cela aide à renforcer la confiance entre eux et les bénévoles, et la compréhension qu'ils ont de l'étendu de l'engagement des associations.

B) Intéresser les exilés sur la situation dans le long terme : quel intérêt ?

Pour des associations de terrain, il est assez complexe de mener des actions sur le long terme avec énergie, alors même qu'elles sont prises par le quotidien dans les camps, rencontrant des exilés avec des besoins immédiats et ne se préoccupant pas de l'avenir des camps sur le long terme. Il n'est donc pas toujours facile pour les acteurs de l'humanitaire de se projeter dans le long terme en parallèle de l'action de terrain. J'ai moi-même vécu ce problème, intéressée au départ par les réflexions de long terme et par le recul à avoir sur la situation politique concernant les exilés, je me suis laissée embarquer par les besoins du quotidien. A la fin, seul le mémoire m'a permis de tenter de prendre un recul, ce dont je n'avais plus l'énergie du fait de l'emprise que le terrain avait sur moi. Cependant, le désintérêt des exilés pour l'action sur le long terme et l'urgence de la situation ne doivent pas limiter l'engagement associatif. Ce décalage d'intérêt relève de la différence essentielle entre les objectifs associatifs agissant pour tous les bénéficiaires – même ceux qui viendront potentiellement dans le futur – tandis que les exilés s'intéressent plus à l'action immédiate. Les salariés professionnels, tels que Cécile Bossy, coordinatrice à MdM, et Maël Galisson, salarié à la Plateforme de Services aux Migrants, avaient ce rôle de sauvegarde de « l'idéal »

sur le long terme : moins présents sur le terrain mais plus présents auprès des réseaux associatifs et des politiques locales, ils ont la possibilité d'avoir un recul et de poursuivre des objectifs plus « politiques ».

Les exilés doivent-ils s'intéresser au long terme ? Il me semble que ce ne doit évidemment pas être une obligation, mais ils sont concernés pour deux raisons.

Premièrement, nous avons vu qu'ils peuvent être intéressés par l'engagement des associatifs et le message qu'ils font passer à la population. Cela peut entraîner un échange et une compréhension plus claire de ce que font les associations en dehors de l'aide apportée sur le terrain. Il peut être important de les informer et ainsi de les faire participer de manière certes passive, pour leur montrer la confiance que les associations leur accordent, les considérer comme des égaux et leur donner la possibilité de comprendre les enjeux les concernant, au niveau local, en France et en Europe.

Deuxièmement, ils peuvent parfois être amenés à participer pour donner un témoignage, ou autre, comme lors du Jungle Tour. Une participation plus poussée serait sans doute plus compliquée à mettre en place, mais un recueil d'information et une écoute face à leurs idées pourrait être intéressante, afin de les impliquer dans une réflexion de long terme qui pour le moment ignore ceux qui pourtant en sont les bénéficiaires. Donner la possibilité aux exilés de participer dans la réflexion et dans les actions, leur faire comprendre le sens plus large de l'engagement associatif pourrait améliorer leur confiance, les contacts et la compréhension des enjeux mutuels.

III) Sur le court terme dans les camps, les objectifs sont les mêmes

Sur le court-terme, une partie des objectifs des exilés et des associatifs se rejoignent. C'est heureux, car le contraire questionnerait la présence des associatifs et leur compréhension du contexte. Cependant, nous avons vu que les associatifs sont dans une optique d'évolution constante de leur action. Lorsque les exilés sont interrogés, ils ont souvent une opinion à exprimer. Quelle place donner à leur parole dans l'action associative ?

A) La même longueur d'onde ?

Les actions sur le court terme et sur les camps du Dunkerquois rencontrent bien les besoins exprimés par les exilés, comme j'ai pu le voir lors des entretiens et de mes observations. Les exilés s'approprient cet espace, et sont dans la même optique que les associations concernant son aménagement. Nous avons vu qu'ils éprouvent des besoins sur les camps : des besoins physiques concernant leur alimentation, leur hygiène, leur santé et l'accès aux infrastructures, mais ils ont aussi des besoins de divertissement et de chaleur humaine. Face à cela, les associations conçoivent le camp comme un endroit qui doit devenir viable, avec de meilleures conditions de vies, et un bon accueil pour des exilés de passage. Elles y ajoutent une action à proximité des camps dans des lieux d'aides aux exilés tels que l'Hôpital de Dunkerque, les douches, ou le Centre de Prévention Santé. Elles apportent une aide qu'elles tentent d'améliorer au jour le jour en réfléchissant de manière interne à chaque organisation mais aussi dans des réunions communes. A cela participe leur coordination de plus en plus importante avec les autres associations sur la région.

On ne peut pas prouver qu'il n'y ait pas d'autres besoins sur les camps : les interviewés ont tendance à rester dans le cadre des questions, et les entretiens menés n'étaient pas assez nombreux et assez construits de manière à engager une parole libre qui sorte des rails. Combinés aux observations, ils permettent cependant d'affirmer que les bénéficiaires apprécient et se sentent concernés par les actions sur les camps. Durant mon observation et mes entretiens, les exilés avaient la plupart du temps un avis sur l'action les concernant, surtout lorsque j'expliquais que leur témoignage serait diffusé afin d'améliorer l'action des associations. Nous avons vu leur reconnaissance, mais aussi leurs critiques concernant la nourriture, en quantité insuffisante et pas toujours à leur goût, leurs critiques face aux soins qui ne seraient pas adaptés à leurs problèmes, leurs critiques face aux distributions de vêtements parfois inégales et auxquelles certains n'ont pas accès.

Malgré leurs préoccupations personnelles, ils remarquent ce qu'il se passe autour d'eux, ils ont une compréhension propre de l'action qui les concerne, se l'approprient, et n'hésitent pas à en être acteurs lorsqu'ils en ont la possibilité – lors de conversations ou de certaines actions. Ils tiennent à être présents lors de l'action des associations, afin de pouvoir bénéficier de la nourriture, des vêtements et du médecin. Certains attendaient avec impatience de retrouver les bénévoles avec qui ils avaient le plus d'affinité afin de se détendre un peu. Leur participation aux actions humanitaires est fréquente. Dès qu'il y a des nettoyages organisés par les bénévoles sur le camp, ou des constructions, plusieurs exilés viennent

inévitablement aider par eux-mêmes ou à la demande des bénévoles. Ils aident d'autant plus lorsqu'ils connaissent les bénévoles, après avoir eu des discussions et avoir développé une confiance mutuelle.

B) Quelle place à la parole des bénéficiaires

Même si les actions des humanitaires vont dans le sens des préoccupations des exilés, elles ne les impliquent dans le processus d'amélioration. Les exilés de ce fait ne connaissent pas les volontés d'évolution. Par exemple, beaucoup se plaignaient de l'eau sans même savoir que Mdm est en train de négocier pour une plus grosse citerne et un changement d'emplacement. Plusieurs exilés ont critiqué la clinique mobile de Médecins du Monde, considérant qu'elle n'est pas adaptée à leurs besoins, distribuant sans cesse les mêmes médicaments. Ils se posent des questions sur la compétence des médecins. D'autres parlent de la nourriture, qui n'est pas adaptée à leurs envies et qui souvent est jetée. Certains ont avoué penser que ça n'est pas vraiment de la nourriture halal. Les problèmes d'hygiène sont très importants aux yeux des exilés qui ne manquent pas d'idées pour s'organiser et permettre un meilleur nettoyage du camp.

Prendre en compte la parole des exilés dans l'évolution des actions associatives permettrait de rendre constructives leurs critiques et de les informer dans un même temps d'une volonté d'évolution des associations – ce qui limiterait leur incompréhension et leurs éventuelles frustrations.

De plus, il paraît important que les exilés aient la possibilité s'ils le souhaitent d'intervenir dans une action qui les vise personnellement. D'autant plus que cette action serait alors plus proche de leur réalité, prendrait en compte de nouvelles idées. Cela permettrait aux associations de mieux comprendre les problématiques du terrain mais aussi aux exilés de mieux comprendre les actions qui les concernent et les capacités des associations. Les exilés pourraient être alors vu comme acteurs et non uniquement comme bénéficiaires de l'aide. La Plateforme de Services aux Migrants (PSM) essaie de commencer un travail avec cette logique. Un forum inter associatif est organisé le 29 septembre 2012, dans lequel seront conviés tous les bénévoles travaillant sur la question des migrations sur la région Nord Pas-de-Calais. A cette occasion des extraits d'entretiens seront diffusés, en audio et à l'écrit, afin de susciter des réactions et des discussions à partir de la parole des exilés. Cela pourrait être un pas vers l'écoute « officielle » des bénéficiaires.

Nous venons de confirmer des optiques très différentes entre les exilés et les associatifs. Cependant, nous avons vu que les acteurs peuvent s'apporter les uns aux autres en renforçant leurs liens et l'action qui les concerne. Les associatifs peuvent tenter d'étendre la portée de leurs informations à disposition et leur action sur des terrains plus larges que l'espace local. Ils peuvent apporter une information supplémentaire aux exilés sur leurs actions sur le long terme. Enfin, ils peuvent impliquer leurs bénéficiaires dans l'action de différentes manières. Tous ces échanges et apports auraient comme objectif une meilleure efficacité de l'action, une compréhension mutuelle, et surtout une confiance permettant d'aller plus loin dans l'aide. Idéalement, donner une place à la parole et donc à la participation des exilés serait porteur d'idées et d'évolutions originales. Cependant, la situation de transit des exilés, le contexte et les difficultés qu'ils traversent rendent leur participation plus compliquée que dans d'autres contextes humanitaires où les bénéficiaires sont plus stables du point de vue spatial, tels les camps de réfugiés.

On ne peut pas dire aujourd'hui que les associations « contrôlent » la vie des exilés. Elles rythment la vie des exilés, de même que d'autres activités telles que les courses qu'ils vont faire ou le passage en Angleterre. En ce sens, le centre de Sangatte contrôlait bien plus les journées des exilés qui y résidaient, organisant de manière plus stricte leur quotidien¹¹⁵. Les exilés sont bien laissés à eux même, dans le sens positif du terme en ayant une certaine autonomie et étant plutôt écoutés (ils sont peut nombreux), mais aussi dans le sens négatif du terme, car ils sont peu consultés et leur participation est faiblement cherchée.

Nous avons pu voir que la parole des exilés pouvait donner une autre dimension à cette action, une dimension plus participative, qui pourrait donner un certain dynamisme. C'est pourquoi je souhaite terminer ce mémoire sur une réflexion concernant la place qu'il serait possible de donner aux exilés dans l'action humanitaire qui les concerne, en prenant en compte un contexte difficile qui ne se prête pas forcément à une aide associative participative.

¹¹⁵ LAACHER Smaïn. *Après Sangatte... nouvelles immigrations, nouveaux enjeux – 1^{ère} éd.* Paris : La Dispute, 2002, 121 p.

Chapitre II : Quelle place donner aux exilés en transit dans le Dunkerquois dans l'action humanitaire

La participation des populations locales est une notion de plus en plus développée chez les humanitaires qui travaillent à l'international. Pendant longtemps, les humanitaires étaient les « *sans frontières* », organisations internationales souvent occidentales intervenant dans le « tiers monde » afin d'aider les populations locales¹¹⁶. L'approche participative a mis du temps à émerger comme modèle d'action, invitant dans la mesure du possible les populations locales à s'organiser entre elles et à s'autonomiser afin que les organisations internationales puissent se retirer sur le long terme. Cette approche peut s'appliquer selon différents modèles, dépendamment du contexte dans laquelle elle se déroule.

A Dunkerque, les organisations humanitaires sont toutes des organisations locales, citoyennes du pays : elles font donc déjà partie de ce que l'on appelle la participation locale citoyenne. La question n'est donc pas la participation de la population locale, mais la participation des bénéficiaires eux-mêmes à l'action qui leur est proposée.

Lorsque je suis arrivée à MdM, les abris venaient d'être construits et le logisticien se questionnait sur l'idée de donner des noms à chaque abris pour les reconnaître, leur donner une âme en quelque sorte, une personnalité. Je lui ai alors demandé si on ne pouvait pas demander aux exilés ce qui leur plairait. Il m'a expliqué que cela poserait problème entre communautés qui ne seraient pas d'accord, d'autant plus que cela ne les intéresserait pas, ils partiront de toute manière : non, le plus simple serait de trouver des noms neutres qui pourraient leur plaire. C'est souvent ces problématiques qui ressortaient lorsque l'idée de participation émergeait : « *ce n'est pas leur priorité* » ; « *de toute façon ils vont partir* » ; « *ça ne les intéresse pas* » ; « *ils auraient tous des opinions différentes on ne s'en sortirait pas* » ; « *si on les laisse de manière autonome, les plus forts écraseront les autres* » ; « *si on les laisse décider, il va y avoir des conflits* », etc.

Cependant, nous avons vu que la participation des migrants peut apporter une nouvelle dimension à l'action associative. On peut donc se demander dans quelle mesure la participation des exilés est possible, et quels sont les outils peuvent être mis en place en sa faveur. Des méthodologies ont été développées par le groupe de Recherche Urgence, Réhabilitation, Développement (URD), qui a travaillé durant deux ans sur des cas pratiques

¹¹⁶ MICHELETTI Pierre. *Humanitaire : s'adapter ou renoncer – 1^{ère} éd.* Paris : Hachette Livre (Marabout), 2008, 245 p.

pour développer un guide pour l'action participative. C'est ce guide que nous allons utiliser pour voir comment la parole des exilés peut être favorisée au mieux dans les camps du Dunkerquois.

I) Objectifs et enjeux de la participation dans le Dunkerquois

La participation dans l'aide humanitaire telle qu'on l'entendra ici est « un processus d'implication des populations affectées par une crise dans la réponse humanitaire de quelque manière que ce soit et quel qu'en soit le degré possible dans un contexte donné »¹¹⁷. On considère qu'une population participe lorsqu'elle a un impact sur les décisions qui la concernent et l'affectent. La participation des exilés sur le Dunkerquois n'est pas un objectif en soit, et ne doit pas être considérée « comme un miracle assurant la pertinence, l'efficacité et l'efficience des programmes »¹¹⁸. La réussite n'est pas garantie, mais plusieurs exemples de missions humanitaires à l'international ont montré que l'approche participative peut avoir un impact positif sur une action concernant notamment sa qualité et sa légitimité. Dans le cadre des actions humanitaires du Dunkerquois, il y aurait plusieurs raisons pour que cette participation soit réfléchie et questionnée.

A) Changer la place donnée aux exilés dans l'action humanitaire

La participation est avant tout un « état d'esprit » considérant les bénéficiaires d'une action comme dotés de l'énergie, de la compréhension de leur situation et de compétences leur permettant de participer à différentes échelles.

Les objectifs seraient multiples concernant l'action humanitaire dans le Dunkerquois. Avant tout, la participation a comme objectif de déplacer la manière de percevoir les exilés. Durant mon observation, j'ai pu voir que les bénévoles expérimentés et proches des exilés ne les considéraient plus seulement comme des « destinataires » ou « bénéficiaires », mais comme des égaux, et comme des acteurs sociaux capables de prendre leur destin en main. Le dynamisme et l'énergie des exilés facilite ce regard : ils ne sont plus considérés comme des « victimes ». Cependant dans la manière dont l'action humanitaire est construite, ils sont tout de même perçus comme des bénéficiaires passifs de l'aide et non comme des acteurs. Une

¹¹⁷ URD, *Manuel de la participation à l'usage des acteurs humanitaires*, 2005, p.24
<http://www.urd.org/article/le-manuel-de-la-participation> (Consulté le 17.09.2012)

¹¹⁸ GRÜNEWALD François et al., *Bénéficiaires ou partenaires : quels rôles pour les populations dans l'action humanitaire ? – 1^{ère} éd.* Paris : Karthala, 2005, p. 290

réflexion plus poussée sur la participation pourrait permettre un meilleur équilibre de cette balance et serait la base de la prise en compte d'une relation humaine entre les différents individus que sont les acteurs humanitaires et la population affectée, les exilés. Il est important de saisir l'enjeu de la participation qui consiste à donner la parole et donc du pouvoir à des personnes qui n'en ont pas : les conséquences doivent être gérées et modérées par l'action associative.

Un autre objectif lié est celui d'établir une confiance et une compréhension mutuelle. Nous avons vu que les exilés ne comprennent pas toujours les moyens et les objectifs des associations : cela entraîne parfois des frustrations et méfiances. Du fait d'une méconnaissance des associations, et de leur situation délicate d'illégalité, ils peuvent rester en retrait. Renforcer la confiance pourrait donc être une composante importante concernant l'impact projet. Par ailleurs, c'est une marque de respect essentielle vis-à-vis des exilés, montrant qu'ils ont un mot à dire sur les activités qui ont un impact sur leur vie.

La participation pourrait donc aider à modifier l'équilibre du pouvoir : permettre à ceux qui sont dans l'ombre et qui sont plus vulnérables de se positionner comme acteurs et force de proposition, à la fois face aux associations mais aussi face aux autres pouvoirs qui agissent sur eux.

Le premier objectif de la participation des exilés pourrait donc être un rééquilibrage de l'action humanitaire, une meilleure balance entre les acteurs permettant dans l'idéal de progresser dans une confiance et un respect mutuel.

B) Renforcer la légitimité et l'impact des projets

La participation peut aussi permettre de **renforcer et prolonger l'impact des humanitaires**. En effet, elle peut aider à encourager les exilés à être actifs pour leur propre bien, et les invite à se sentir à la fois utiles et moins marginaux, en rééquilibrant la balance entre aidants et aidés. De plus, le projet a un impact plus important si les bénéficiaires se l'approprient.

Cela leur permet en même temps d'**acquérir de nouvelles compétences**. Les associations et les bénévoles acquièrent de nouvelles compétences en apprenant la gestion et la mise en œuvre des projets participatifs, mais aussi en terme de compréhension de la situation dans laquelle se trouvent les exilés. De la même manière, même si les exilés partent rapidement, leur participation peut leur amener de nouvelles compétences qu'ils pourraient

utiliser à la fois dans leur parcours futur, et éventuellement pour aider les autres lorsqu'eux-mêmes auront réussi à gagner une certaine stabilité.

Par ailleurs, la participation pourrait « **rendre le projet plus pertinent** »¹¹⁹. En effet à travers divers moyens de consultation et de prise en compte de la parole des exilés, les organisations humanitaires pourraient mieux comprendre les besoins et priorités, et **s'adapter plus rapidement aux changements de contextes**. Le contexte des campements informels change sans arrêt (changement de populations présentes, de problématiques politiques, d'infrastructures, etc.). Aujourd'hui, la compréhension et les changements de contextes se font par des évaluations extérieures et des suppositions qui peuvent être véridiques mais pas toujours vérifiées. Cela permettrait par ailleurs d'éviter ou dans tout les cas de réduire l'impact négatif de l'action associative en anticipant les problèmes que certaines actions pourraient poser pour les migrants.

Enfin, la participation physique à différentes activités peut permettre d'**avoir une force de travail plus importante** : malgré le manque de bénévoles, les projets peuvent progresser plus vite. Ceci est déjà utilisé, à la fois par le logisticien de MdM lors des constructions des différentes infrastructures, et par les diverses associations notamment concernant le nettoyage du camp. On a pu voir que cela était très efficace et remplissait d'autres objectifs aussi, comme ceux de tisser un lien social entre exilés et associatifs, et de permettre aux exilés de se sentir à la fois utiles et actifs durant la journée.

Ainsi sur le long terme, la participation peut **accroître l'efficacité du projet** à travers tous les objectifs cités ci-dessus. Cependant, ces objectifs sont un idéal. Nous avons déjà vu que la participation ne doit pas être un objectif en soit et doit être adapté à la situation. Certaines méthodes ne fonctionnent pas selon les difficultés rencontrées sur le terrain. Il est important de pouvoir adapter la méthode au contexte et aux capacités présentes sur place. C'est pourquoi nous allons à présent voir les difficultés et limites du contexte pour comprendre quelle action participative pourrait être possible sur les camps du Dunkerquois.

¹¹⁹ URD, *Manuel de la participation à l'usage des acteurs humanitaires*, 2005, p.28

L'aide de passeurs est indispensable pour pouvoir aller en Angleterre, d'autant plus que les passeurs se sont approprié les terrains. Nous l'avons vu, bien que nous n'ayons pas de certitudes prouvées sur ces 6 mois de l'action des passeurs, les réseaux mafieux sont bien présents sur le Dunkerquois, contrôlant la zone de passage d'après plusieurs sources telles les journaux et la police. Plusieurs bénévoles m'ont déjà parlé de certains passeurs faisant croire aux exilés que des intervenants humanitaires font partie de la police. Ils souhaitent parfois éveiller la méfiance afin que les exilés ne se confient pas trop. Ils craignent aussi qu'ils ne changent d'avis et restent en France, ce qui ne serait pas bon pour leurs affaires. Par ailleurs, ils ne veulent pas que les exilés parlent de certaines activités et détails qui pourraient leur porter préjudice. Dans ce contexte, le risque est de faire contre-emploi : chercher le rapport et le contact avec les exilés peut rendre les passeurs méfiants et les entraîner à agir afin que les exilés soient moins proches des associations. La participation peut, à l'extrême, être un danger pour la sécurité des humanitaires et des exilés.

La complexité du contexte politique et du jeu des acteurs sont un frein majeur à la participation des exilés. Les associations du Dunkerquois doivent intervenir de manière à ne pas se mettre en danger ni mettre en danger leur public, tout en évitant au maximum de se faire dicter leur loi par des acteurs potentiellement dangereux pour les personnes exilées et pour les bénévoles. L'urgence et le statut transitoire de la présence des exilés empêche toute action participative basée sur la construction commune d'un projet.

Aujourd'hui dans leur action, la plupart des associations sont temporairement obligées d'accepter la balance de pouvoir considérée comme favorable aux passeurs, pour se concentrer sur la réponse humanitaire. Cela veut dire travailler en acceptant la potentielle marginalisation de certains : dans une situation d'urgence, elles font leur mieux mais ne peuvent pas toujours prendre le temps de repérer toutes les personnes vulnérables qui ne vont pas vers elles.

Les associations du Dunkerquois sont face à une situation qu'elles doivent gérer pour des personnes qui ne sont jamais les mêmes, un public vulnérable qui au-delà des difficultés du contexte, n'est pas toujours facile à approcher.

B) Prendre en compte les difficultés présentes dans la population

Faire participer implique la volonté du bénéficiaire souhaitant ou acceptant de témoigner, ou d'agir de diverses manières. Cependant, plusieurs limites se posent à cette participation concernant la population concernée dans les campements de exilés du littoral Dunkerquois.

Nous avons vu que les priorités des exilés sont différentes de celles des associations : ils risquent d'être désintéressés d'une action qui n'est que provisoire dans l'idéal. On ne peut pas forcer des bénéficiaires à mettre de l'énergie dans une action qui n'est pas essentielle pour eux.

Le ressenti émotionnel de la communauté présente sur le camp joue aussi un rôle important : certains ont une énergie à donner, d'autres sont fatigués du trajet et traumatisés par le vécu. Même si la population est en générale jeune et pleine de ressources, leur situation actuelle ne leur facilite pas la participation dans une action comme celle-ci. On a vu que les exilés sont en stress concernant leur avenir sur lequel ils se focalisent, leur seule chance d'espoir de sortie de l'exil, de l'errance. De plus, leur statut de transit empêche toute création par les associations de comités, de groupes fixes, d'éventuels responsables portant des projets. Cependant, on a vu qu'ayant du temps durant leur journée, ils peuvent parfois être intéressés par l'action et la discussion, dépendamment de la manière dont cela s'organise et du contexte présent (il arrive que la situation soit plus ou moins tendue sur les camps).

Par ailleurs, faire participer signifie donner à tous leur chance d'agir, jusqu'au plus marginaux et plus discriminés, même à l'intérieur du camp. Il faudrait alors prendre le temps de comprendre la structure sociale du camp, qui est sans arrêt mouvante. Il faudrait prendre en compte les rapports de pouvoir dans le camps, pour s'assurer que les plus vulnérables soient inclus de manière sécuritaire dans la participation, et sans les mettre en danger.

Il est difficile de comprendre la structure organisationnelle du camp sans en comprendre la culture, et ce sans connaître la ou les langue(s) qui y sont parlée(s). La barrière culturelle et linguistique est majeure sur les camps. Comment comprendre des vietnamiens qui ne parlent aucune autre langue ? J'ai moi-même cru pendant plusieurs mois qu'ils se mettaient à part car ce sont les plus riches et ce sont des passeurs. Or d'autres bénévoles m'ont dit qu'en réalité, ils sont sous la coupelle des kurdes sur le camp. Toutes ces rumeurs, ces ressentis viennent en partie de la barrière linguistique qui empêche de comprendre beaucoup de chose à la fois sur l'organisation entre les exilés et sur la mentalité des personnes que l'on a en face, et amène des malentendus. Il est évident que mes entretiens et mes

discussions se sont faites avec des personnes qui avaient l'ancienneté en Europe ou qui avaient fait les études nécessaires dans leur pays pour communiquer avec moi en anglais ou en italien. Les autres, malgré la présence ponctuelle d'interprètes, étaient moins écoutés et pris en compte.

Faire participer des bénéficiaires est toujours plus facile lorsque ces bénéficiaires sont déjà organisés en communauté. L'URD¹²¹ explique que « plus la communauté affectée par la crise est faible (peu organisée, sans projet de vie, décapitalisée, déracinée), plus la probabilité qu'elle soit « objet » et non « sujet » et encore moins « acteur » de l'aide est grande. ». Sur le camps, la population est par essence plus amenée à être « objet » de l'aide, car c'est une population en exil, qui n'est pas « chez elle » et peu organisée, d'une organisation très peu transparente.

Par ailleurs, du fait de leur long trajet en Europe, les exilés sont habitués à obtenir une aide plutôt similaire concernant les mêmes catégories (hygiène, alimentation, santé) et cette habitude ne les enjoint pas à imaginer de nouvelles formes de participation et d'idées.

Les caractéristiques des populations spécifiques du Dunkerquois, malgré leur énergie et leur force de proposition et d'action, sont des limites à leur participation. Le caractère transitoire est impossible à éviter. De plus, les différences culturelles sont une barrière que les bénévoles n'ont pas encore réussi à franchir. Ceci nous emmène à nous questionner sur les limites internes aux organisations du Dunkerquois.

C) Difficultés internes aux organisations

Nous avons déjà parlé des limites culturelles entre les bénévoles et les exilés. Il est important d'insister sur ces limites qui sont une barrière importante à la compréhension mutuelle. Bien que l'anglais soit la langue la plus utilisée, beaucoup de personnes ont du mal à communiquer, que ce soit du côté des bénévoles ou de celui des exilés, car l'anglais n'est pas maîtrisé par tous, loin de là. Cet obstacle est compliqué à franchir car il ne suffirait pas d'apprendre une seule langue pour pouvoir communiquer avec tous. Parler au moins Pachtou, Farsi, Kurde, arabe et Vietnamien serait le minimum afin de pouvoir discuter avec le plus grand nombre. Cela impliquerait éventuellement d'avoir des interprètes pour chacune de ces langues, eux-mêmes formés à l'approche participative, ou encore de chercher à donner des cours de langue dans ces différentes langues aux bénévoles (qui pour le moment ne cherchent

¹²¹ GRÜNEWALD François et al., *Bénéficiaires ou partenaires : quels rôles pour les populations dans l'action humanitaire ? – 1^{ère} éd.* Paris : Karthala, 2005, p. 298

pas à apprendre ces langues). Cela nécessite des ressources humaines importantes avec une motivation de la part des bénévoles pour connaître et comprendre la culture des exilés. Les ressources humaines, dans tous les cas, sont un obstacle important car s'intéresser à la participation des exilés suppose d'y être formé, de s'y intéresser et d'y prendre le temps. Il s'agit donc de trouver des bénévoles prêts à s'engager sur cet effort, et d'avoir des associations prêtes à organiser les formations adéquates.

Avoir des bénévoles impliqués et prêts à s'engager pour la participation des exilés entraîne d'avoir une base militante. Or nous avons vu que la base militante des associations est plutôt faible. Elles se conçoivent plus comme une aide humanitaire « top – down », allant des associations vers les exilés, que l'inverse. Il s'agirait donc d'avoir une réelle volonté presque politique de donner plus de pouvoir aux victimes même des politiques actuelles, de leur donner la parole et de communiquer avec eux de manière à ce qu'ils comprennent l'engagement des associations sur le long terme, engagement auquel les bénévoles sur le terrain ne se prêtent pas toujours, se préoccupant surtout de leur action quotidienne.

Enfin, pour mettre en place une participation plus importante dans les camps, les acteurs de l'humanitaire ont besoin d'être organisés, avec une bonne coordination leur permettant d'être flexibles et de s'adapter au contexte tout en assurant la sécurité des différents acteurs sur le terrain. Il s'agit d'avoir un mandat et un projet adapté, et surtout de trouver le bon mode d'opération qui soit adapté à la situation. Ce sont ces modes d'opération que nous allons étudier à présent, afin de voir les possibilités qui s'offrent aux associations dans le Dunkerquois.

III) Participation des exilés sur le Dunkerquois : jusqu'où peut-on aller ?

Bien que la participation des bénéficiaires à l'action qui les concerne soit toujours fortement souhaitable, de nombreuses limites permettent à la fois de comprendre la frilosité des associations à cet égard, et les éléments à prendre en compte dans la réflexion à venir. Afin de construire une participation, même à un degré moindre, il faut choisir une approche ou en combiner plusieurs. L'URD montre qu'il y a trois approches majeures : « l'approche instrumentale », « l'approche collaboratrice » et « l'approche de soutien ». L' « approche instrumentale » utilise la participation comme outil permettant d'atteindre des objectifs humanitaires, en étant tout de même attentif à ne pas rentrer dans la manipulation.

L'« approche collaboratrice » est plutôt un échange de ressources, un travail en commun, ce qui est très compliqué sur les camps du Dunkerquois car les exilés ne sont pas organisés entre eux – il y a donc un manque de ressources sociales à ce niveau. L'approche la plus poussée est celle de « soutien » de la population, consistant pour l'aide associative d'appliquer des initiatives provenant des personnes affectées. Cette approche est sans doute pratiquement impossible dans le contexte qui nous concerne car les exilés ne sont pas assez organisés pour le moment pour construire des initiatives et guider des projets jusqu'au bout.

On peut dire que la démarche actuelle dans un premier temps, en prenant en compte les difficultés dont nous avons parlé précédemment, serait d'avoir une approche instrumentale dont l'objectif serait un rapprochement entre le personnel associatif et les exilés, pour améliorer la compréhension mutuelle. Dans le même temps, il pourrait s'agir d'aller plus loin en cherchant une participation plus active de deux manières : en enclenchant des projets d'écoute de la population résidant dans les camps, afin de la consulter et de prendre son opinion dans les différentes phases d'un projet, et en incitant à la participation lors de différentes activités dans le camp. Il serait ensuite possible, selon les envies et les motivations d'exilés conscients des projets et des besoins, d'aller plus loin en engageant à l'inventivité et à donner des idées nouvelles. La participation pourrait sans doute difficilement aller plus loin, et partira forcément de l'initiative des associations. Aller dans un échange plus égalitaire voire provenant des exilés serait irréaliste compte tenu de la situation actuelle. Dans tout les cas, tout échange et participation demandée doit être un acte volontaire de la part des exilés, dont on est en devoir de respecter le silence ou le désintéret vis-à-vis de nos idées et projets les concernant.

A) Un espace d'échanges

Nous avons à la fois fait le constat d'un rapport chaleureux entre exilés et bénévoles, et à la fois de problèmes de communications dus au contexte et aux différences culturelles. La conséquence de ces problèmes de communication est une frustration mutuelle, et des malentendus qui sont un frein pour le déroulement de l'action.

Il semble donc qu'il est important pour les associations de pousser plus loin leurs possibilités de communication afin de mieux informer les exilés de leurs problématiques et de mieux être informées de celles des exilés. Des efforts sont déjà faits : des panneaux d'informations sont traduits dans toutes les langues à l'entrée du camp et renouvelés de temps en temps, et des interprètes sont amenés dans la mesure du possible. Ces efforts sont

principalement visibles chez Médecins du Monde et France Terre d'Asile, qui font en sorte de venir avec des interprètes ou d'avoir des contacts téléphoniques afin de ne pas laisser la barrière de la langue limiter leur action.

Il pourrait être intéressant de pousser plus loin ces tentatives de communication au travers de plusieurs moyens. Le premier serait de mettre en place des formations pour les bénévoles. Ces formations pourraient aller du cours de langue permettant de parler certaines langues dans les camps, jusqu'aux sensibilisations à la communication sur le terrain, impliquant aussi de s'intéresser à la culture des personnes bénéficiaires de l'action. Dans le même sens, des animations pourraient être organisées mêlant exilés et associatifs, pour inciter à l'échange. Ce sont des idées, mais cela pourrait être plus poussé en appelant un professionnel (qui peut être bénévole ou salarié) travaillant exclusivement à monter des projets dans ce sens. Cela ne serait pas nécessairement coûteux financièrement : des cours de langue peuvent être donnés par des demandeurs d'asile, nombreux dans la région ou des bénévoles motivés, ou encore même des exilés. Il s'agirait dans un premier temps de voir pour chaque projet et idée qui serait motivé pour y prendre le temps.

Ces avancées permettraient l'amélioration de deux types de participation des exilés si l'on reprend les catégories développées par l'URD. Il s'agirait de la « **participation passive** »¹²², améliorant l'information à disposition des exilés qui est pour le moment trop partielle : cela se ferait en partageant avec eux de manière plus claire leurs droits, et le rôle des associations sur le court et le long terme.

Par ailleurs, il s'agirait aussi leur permettre de participer de manière plus poussée par l'« **apport d'information** »¹²³ : ainsi, les populations pourraient apporter plus d'information sur leurs conditions de vie et leur parcours, leur perception de l'espace, de l'action associative, permettant aux associations de mieux cerner les problématiques. C'est aujourd'hui le cas avec les nombreuses discussions avec les intervenants, mais cela reste encore limité. J'ai trouvé moi-même que je manquais de formation pour communiquer au mieux avec les exilés sur le terrain. Désigner des personnes responsables de recueillir des témoignages et formés à cela peut être un moyen. Pour le moment, seuls les médiateurs de Médecins du Monde en sont chargés mais privilégient l'aide humanitaire apportée aux migrants recueillent des témoignages principalement suite à des incidents ou problèmes médicaux qui ont trait à l'expertise de Médecins du Monde.

¹²² URD, *Manuel de la participation à l'usage des acteurs humanitaires*, 2005

<http://www.urd.org/article/le-manuel-de-la-participation> (Consulté le 17.09.2012)

¹²³ URD, *Opus cit.*, 2005

Grâce à la « participation passive » des migrants, récepteurs de plus d'information, à l'information qu'ils peuvent apporter aux bénévoles à leur écoute, et grâce à l'échange plus poussé, les associations iraient dans le sens d'une confiance et compréhension mutuelle permettant d'améliorer l'impact et l'efficacité de l'action visant les exilés.

B) Une implication plus importante ?

Serait-il intéressant pour les associations de pousser plus loin l'implication des exilés ? A mon sens, il serait possible de mettre en place une écoute plus poussée et interactive des besoins des exilés à travers la consultations et la participation des exilés pour différentes actions de terrain.

La « **participation par consultation** » est décrite de la manière suivante : « la population affectée est consultée et écoutée sur un sujet donné, mais elle n'a pas de pouvoir de prise de décision et n'a pas de garantie que ses opinions soient prises en considération »¹²⁴. Elle peut se mettre en place dans toutes les phases d'un projet hormis celle d'action qui n'est plus dans la discussion. Les phases de diagnostics, de conception, de suivi et d'évaluations de projets se prêtent bien à la participation par consultation. La difficulté consiste surtout à y introduire une participation des exilés assez large ou représentative pour qu'il soit légitime de l'utiliser pour la construction ou l'évaluation de projets. Cela nécessite que les acteurs de la consultation maîtrisent les possibilités de communication avec les différents groupes ethniques sur le terrain, en comprenant les relations qu'il y a entre personne afin de ne pas créer de problèmes de vexations, voire de sécurité.

Du fait des rapports complexes entre acteurs sur le terrain, il peut être intéressant de rester en contact avec des exilés anciennement en transit sur les camps, afin d'avoir une parole peut-être plus libre de contraintes. Durant le dernier mois de ma présence sur les camps, nous amenions souvent un interprète afghan avec nous, qui avait lui aussi transité sur les camps : nous avons beaucoup appris par ses témoignages et son regard sur la situation. On peut dire qu'il est un représentant indirecte de la cause des exilés en transit.

Il sera difficile de mettre en place une consultation au sens strict du terme avec un panel d'entretiens strictement représentatif de la population, du fait du mouvement infini sur

¹²⁴ URD, *Manuel de la participation à l'usage des acteurs humanitaires*, 2005
<http://www.urd.org/article/le-manuel-de-la-participation> (Consulté le 17.09.2012)

les camps, et du contexte décrit. Cependant, la consultation peut amener une autre dimension aux projets, une meilleure compréhension des agendas et des enjeux sur les camps pour les associations, de même qu'une implication supplémentaire des exilés et une légitimation de l'action face aux eux et aux pouvoirs publics. Le recueil de témoignage, déjà compris dans la mission de Médecins du Monde, est notamment un outil qui peut être fort dans le plaidoyer mené par les organisations.

La participation dans la phase de « mise en place » de projets serait plutôt plus physique et active de la part des exilés. Cela est appelé **l'apport de « travail »**¹²⁵ au travers de l'incitation à participer à différentes activités. L'URD parle d'incitation matérielle (en paiement ou en nature), mais cela semble compliqué et délicat à mettre en place dans le contexte des campements d'exilés, risquant d'entraîner des tensions entre ethnies et groupes de personnes, ou risquant de conditionner une aide en nature à du travail pour des exilés déjà dans des situations de précarité et d'urgence. Il est plus prudent et intéressant de continuer sur la même ligne que ce qui se fait actuellement, en encourageant de manière de plus en plus visible les exilés à participer aux différentes constructions d'infrastructure sur les camps. Les encourager à participer plus régulièrement à la distribution pourrait être délicat et créer aussi des problèmes, mais la participation à la cuisine ou aux nettoyages du camp et des douches peut être envisageable.

Ce qui est moins envisageable, c'est une participation qui va plus loin : la « participation interactive » et les « initiatives »¹²⁶ de leur part, dans le contexte actuels, ont peu de chance de fonctionner. En effet, dans le cadre de la participation interactive, il s'agirait pour la population affectée de participer à l'analyse même de leurs besoins et à la conception des programmes. Ils ne seraient plus objets mais réellement acteurs de l'action. Cependant, pour cela il faudrait une présence plus longue des bénéficiaires sur les camps et un intérêt conséquent pour la conduite des projets. Cela semble loin des préoccupations et des possibilités actuelles sur les lieux de transit. Le même problème se pose concernant les initiatives qui viendraient des populations affectées : elles ne sont pas assez impliquées et présentes longuement pour être intéressés par la conduite d'un projet. Ils ont parfois des initiatives et des organisations internes qui les concernent, tel que l'achat groupé de nourriture, l'organisation de la vaisselle, etc. – organisation qui serait par ailleurs intéressante

¹²⁵ URD, *Manuel de la participation à l'usage des acteurs humanitaires*, 2005

<http://www.urd.org/article/le-manuel-de-la-participation> (Consulté le 17.09.2012)

¹²⁶ URD, *Opus Cit.*, 2005

à connaître et comprendre – mais cela ne prendra pas des proportions d’initiatives impliquant des projets à mettre en place les concernant.

On voit bien que la participation a ses limites dans les camps du Dunkerquois. Elle peut cependant aller vers la construction d’une confiance mutuelle, de la prise en compte de la parole des exilés sur une base plus solide, et de la participation ponctuelle aux projets. Cela est évidemment dépendant de la volonté et des possibilités qu’ont les associations. Le degré d’implication des exilés est limité du fait des circonstances et l’on pourra toujours débattre sur ce qu’est une « vraie » participation. Mais le développement de l’échange et de la participation, portant en lui le changement de regard sur les populations affectées par des crises, semble aujourd’hui être une réflexion éthiquement nécessaire à porter dans le milieu associatif.

CONCLUSION

Y a-t-il un sens à étudier ce que Michel Agier appelle le « présent précaire » sur un espace pour lequel sans doute demain les problématiques seront différentes ?

Je pense que les associations peuvent y trouver un sens, en plus de leur action ciblée et immédiate, afin de poursuivre leur réflexion de fond qui évolue avec le temps, pour s'adapter chaque jour aux contextes nouveaux.

Nous avons pu constater que les personnes en exil dans les camps du Dunkerquois sont en transit dans un contexte que l'on peut qualifier de complexe. Une multitude d'acteurs y interviennent avec chacun des agendas différents. Il y a autant de trajectoires et d'histoires que d'exilés sur les espaces d'exception que sont les camps. Ces personnes sont au centre de divergences d'intérêts, entre la mafia et les acteurs de l'Etat. Le lieu de vie, entre acceptation étatique et illégalité, entre isolation et accessibilité, ne peut se définir en un seul terme. L'action humanitaire y a un rôle délicat, qui tangué entre aide humanitaire « pure » sur les campements d'exilés, et combat sur le long terme pour la reconnaissance des droits des exilés.

Entre les associations et les exilés, nous avons confirmé l'existence à la fois de décalages et de convergences de point de vues.

Le rôle des associations sur le terrain est compris et apprécié dans sa globalité par les populations concernées, même si des limites sont soulevées, à la fois par les associations, et par les exilés. Ces limites sont d'ordre pratique et organisationnel sur des thématiques telles que l'hygiène dans les camps, la présence ou l'absence d'infrastructures, l'organisation des différentes distributions, les horaires d'intervention, etc. L'intérêt commun des acteurs pour l'amélioration des conditions de vie sur les camps leur permet de pouvoir échanger de manière claire sur le sujet. Cependant, certaines parties de l'aide humanitaire restent floues et mal comprises, notamment en ce qui concerne l'action sur le long terme.

Le combat militant associatif – concernant le plaidoyer politique et la sensibilisation de la population – est quasiment inconnu des bénéficiaires de l'action, à la fois par désintérêt et par manque de communication de la part des acteurs. Idem pour les projections de l'action humanitaire sur le long terme. Le désintérêt de la part de certains exilés pour tout cela est dû à une préoccupation : leur avenir.

Les exilés, souvent focalisés sur l'Angleterre, ont cependant peu d'informations sur les conditions exactes de leur accueil dans ce pays qui représente souvent dans leur esprit le seul avenir possible. Ils ne connaissent pas les différentes possibilités de protections qu'ils

pourraient avoir en Europe. A l'avenir, beaucoup auront du mal à obtenir des papiers, et risquent, comme c'est déjà le cas pour certains, de ne jamais trouver de stabilité de manière légale. Ils entrent alors dans un cycle infernal d'errance. Sur l'avenir des exilés de même que sur leurs préoccupations concernant leur trajet de vie, les associations n'ont aucune prise et peu d'information.

Face à ces comparaisons concernant les préoccupations des différents acteurs, j'ai souhaité voir dans quelle mesure il est souhaitable et possible d'impliquer les exilés dans l'action associative.

L'objectif serait multiple : améliorer la compréhension entre acteurs et les liens afin de renforcer la portée et la légitimité de l'action, de même que la force des revendications associatives. Il s'agit aussi de donner une place plus importante aux exilés qui ont des idées à apporter en étant peu écoutés ou entendus par les associations de manière « officielle » pour le moment. Enfin, il s'agirait de rapprocher les préoccupations du réseau associatif de celles des exilés, afin d'être plus à jour et à l'image de la réalité. Les réflexions d'actions futures seraient alors de deux ordres.

Nous avons vu que dans un premier temps, il semble important d'encourager l'échange entre acteurs. Les moments d'échange actuels sont déjà porteurs de dynamisme et de relations cordiales sur les camps. Cependant, les intervenants sur le terrain sont limités par leurs connaissances trop faibles concernant la culture, la trajectoire et les droits des migrants. Une meilleure compréhension de ces enjeux – au travers de formations à destination des bénévoles et du personnel associatif – permettrait à la fois d'améliorer la communication entre intervenants et exilés, et d'informer ces derniers sur leurs droits en Europe, leur donnant la possibilité de faire un choix plus rationnel quant à leur destination. Une meilleure compréhension mutuelle pourrait aussi passer par une souci d'informer les bénéficiaires de l'étendue de l'action des associations à leur égard, dans les camps mais aussi sur leurs activités militantes. Enfin, à terme - puisqu'il faut préserver nos idéaux – l'échange pourrait permettre la prise en compte des préoccupations des exilés, passant par des initiatives qui vont plus loin, comme par exemple le renforcement d'un réseau associatif européen partageant des informations et des valeurs qui porteraient plus haut la cause des exilés et feraient évoluer leur prise en charge en Europe.

Dans un second temps, il est intéressant de réfléchir aux manières d'intégrer les exilés dans les différentes phases du projet associatif, même si le contexte ne semble pas s'y prêter. En effet, le caractère transitoire de la présence des bénéficiaires et le changement permanent n'incite pas à une participation engagée de la part des exilés. Il est important de se rappeler

cependant que les associations ne jouent plus sur un mode d'urgence et de court terme mais commencent à se placer dans une réflexion sur le long terme. Ce mémoire tend à montrer qu'il serait intéressant pour elles de trouver des moyens d'être à l'écoute de ces personnes et de créer des liens, grâce à des mécanismes de consultation des exilés sur des sujets qui les concernent dans les différentes phases de l'action. Des médiateurs pourraient avoir ce rôle, mais ne sont pour le moment pas formés, ni assez nombreux mener cela de front.

Il s'est agit dans ce mémoire de donner des exemples de ce qu'un travail d'enquête et d'entretiens peut faire ressortir en donnant une nouvelle dimension à l'action humanitaire. Les associations du Dunkerquois sont des acteurs locaux agissant quotidiennement, avec des centaines bénévoles fidèles à leur cause parfois depuis des années. La Plateforme de Services aux Migrants nouvellement créée déjà de soutenir ces associations sur plusieurs objectifs mentionnés dans ce mémoire : la formation des bénévoles, une meilleure coordination de l'aide, l'amélioration de l'information juridique à disposition et la sensibilisation du public. A travers cela, la « participation passive » des exilés est de plus en plus prise en compte, avec un intérêt à la fois pour l'échange sur le terrain, et pour une information plus complète et compétente à leur disposition. Cependant, la participation active des bénéficiaires que l'on consulterait et que l'on impliquerait dans l'action n'est pas évoquée de manière officielle pour le moment. L'écoute, la compréhension de la manière dont les exilés perçoivent leur espace et leur participation à différents degrés peut influencer de manière constructive sur l'aide apportée. Cela peut être certes complexe et demandant une grande flexibilité et des moyens investis dans la communication avec les exilés, mais amènerait de l'enjeu, de l'originalité, et une réflexion sous un nouvel angle qui pourrait enrichir l'action humanitaire. C'est ce que la réflexion de Sherzad, en tout début de mémoire, m'a inspiré. C'est aussi une manière de rendre hommage et de faire écho à ce que l'Abbé Pierre disait « La première règle avant d'agir consiste à se mettre à la place de l'autre. Nulle vraie recherche du bien commun ne sera possible hors de là. ».

TABLE DES MATIERES

SOMMAIRE	6
INTRODUCTION	8
PARTIE I. L'AIDE HUMANITAIRE DANS UN ESPACE DE TRANSIT COMPLEXE	13
CHAPITRE I : ESPACES D'EXIL, ESPACES DE TRANSIT : UNE DEFINITION MALAISEE	13
I) GRANDE-SYNTHE ET TETEGHEM, DEUX VILLES ABRITANT DES « JUNGLES »	15
A) Situation et description de l'espace	15
B) Infrastructures présentes sur les camps	18
C) Occupation de l'espace et mouvements	21
II) JEU D'ACTEURS, JEU D'INFLUENCES ?	23
A) Migrants ou clandestins, tous sont exilés	23
B) Passeurs, invisibles régulateurs	25
C) Etat, ligne de conduite	27
D) Action humanitaire	30
III) CARACTERISER UN LIEU INVISIBLE, EXERCICE IMPOSSIBLE ?	32
A) « Camp » et « jungle », les deux mots les plus utilisés par la presse et les associations	33
B) Hétérotopies, non-lieux	36
CHAPITRE II : LES ASSOCIATIONS DU DUNKERQUOIS : ENTRE AIDE HUMANITAIRE ET ACTIVITES MILITANTES	39
I) SOULAGER LES MAUX EN INTERVENANT DANS LES LIEUX DE VIE	40
A) Aide palliant aux manques fondamentaux de base	40
a) Organisation de l'aide alimentaire	40
b) <i>Organisation des soins</i>	43
c) <i>Assurer une hygiène minimale</i>	46
d) <i>Accès à l'eau et mise à l'abri</i>	49
B) Au-delà de l'aide physiologique	50
a) <i>Aide juridique et sociale : une réflexion sur l'avenir des exilés</i>	50
b) <i>Divertissements, l'humanité retrouvée</i>	52
II) A L'EXTERIEUR DES CAMPS, L'ACTION CONTINUE	53
A) Sensibilisation de l'opinion publique	53
B) Militantisme : jusqu'où souhaitons-nous aller ?	56
III) DES REFLEXIONS COLLECTIVES POUR FAIRE EVOLUER L'ACTION	60

CHAPITRE I : L'ANGLETERRE AVANT TOUT ?	64
I) LE DUNKERQUOIS, ETAPE DECISIVE D'UN TRAJET SEME D'EMBUCHES	65
A) Un trajet souvent semé d'embûche	65
a) <i>Des raisons de départ et des débuts de trajets différents selon les nationalités</i>	65
b) <i>En Europe, l'histoire n'est pas terminée</i>	68
B) Dunkerque, dernier obstacle avant l'Angleterre mais pas le moindre	70
a) <i>Le plus pesant et présent dans les discours : l'activité policière</i>	70
b) <i>Les risques physiques : un décalage entre les faits et les témoignages</i>	72
c) <i>Le quotidien vécu dans espérance permanente face à l'Angleterre voisine</i>	75
II) VISION D'AVENIR : L'ASILE, ENCORE UN OBJECTIF ?	77
A) L'Angleterre comme Eldorado	77
B) Des plans pour demander l'asile ?	78
III) CONDAMNES A L'ERRANCE ?	80
CHAPITRE II : LES ASSOCIATIONS DU DUNKERQUOIS DANS LE REGARD DES EXILES	83
I) DES BESOINS EXPRIMES	83
A) Entre reconnaissance et frustration	83
B) Besoins exprimés par ordre d'importance	85
C) Un besoin d'attachement clair	86
II) QUELLE COMPREHENSION DE L'ACTION DES ASSOCIATIONS	87
A) Alimentation	88
B) Soins de santé	90
C) Hygiène	93
D) Accès à l'eau et aux abris	96
E) Aide juridique et sociale	97
F) Divertissements	98

PARTIE III. REGARDS CROISES : UN ECHANGE PORTEUR ?	100
CHAPITRE I : DIVERGENCES ET CONVERGENCES : QUEL INTERET DU RECUEIL DE LA PAROLE DES EXILES ?	102
I) LES EXILES : DES PREOCCUPATIONS DEPASSANT L'AIDE ASSOCIATIVE	102
A) Un avenir incertain sur lequel l'aide humanitaire a un impact minime	102
B) Décalage dans la manière d'envisager l'espace	103
C) Vers une prise en compte importante par les associatifs des besoins larges des exilés ?	105
II) EVOLUTION SUR LE LONG TERME DANS LES CAMPS : UN DESINTERET DE LA PART DES EXILES	107
A) Des associations fixées sur des objectifs de long terme	107
B) Intéresser les exilés sur la situation dans le long terme : quel intérêt ?	108
III) SUR LE COURT TERME DANS LES CAMPS, LES OBJECTIFS SONT LES MEMES	109
A) La même longueur d'onde ?	110
B) Quelle place à la parole des bénéficiaires	111
CHAPITRE II : QUELLE PLACE DONNER AUX EXILES EN TRANSIT DANS LE DUNKERQUOIS DANS L'ACTION HUMANITAIRE	113
I) OBJECTIFS ET ENJEUX DE LA PARTICIPATION DANS LE DUNKERQUOIS	114
A) Changer la place donnée aux exilés dans l'action humanitaire	114
B) Renforcer la légitimité et l'impact des projets	115
II) DIFFICULTES DE LA MISE EN PLACE DANS LE CONTEXTE ACTUEL	117
A) Un contexte empêchant toute action participative sur le long terme	117
B) Prendre en compte les difficultés présentes dans la population	119
C) Difficultés internes aux organisations	120
III) PARTICIPATION DES EXILES SUR LE DUNKERQUOIS : JUSQU'OU PEUT-ON ALLER ?	121
A) Un espace d'échanges	122
B) Une implication plus importante ?	124
CONCLUSION	127
TABLE DES MATIERES	130
BIBLIOGRAPHIE	133
LISTE DES SIGLES	139
TABLE DES ANNEXES	140
ANNEXES	141

BIBLIOGRAPHIE

❖ OUVRAGES

- AGIER Michel et PRESTIANI Sara. « *Je me suis réfugié là* », *Bords de route en exil – 1^{ère} éd.* Paris : Donner Lieu, 2011, 126 p.
- AGIER Michel. *Le couloir des exilés. Être étranger dans un monde commun – 1^{ère} éd.* Paris : Ed. du Croquant, 2011, 117 p.
- AGIER Michel. *La sagesse de l'ethnologue – 1^{ère} éd.* Paris : L'œil neuf, 2004, 106 p.
- AUGÉ Marc. *Non-lieux, introduction à une anthropologie de la surmodernité – 1^{ère} éd.* Paris : Editions du Seuil, 1992, 150 p.
- COURAU Henri. *Ethnologie de la Forme-camp de Sangatte, de l'exception à la régulation – 1^{ère} éd.* Paris : Editions des archives contemporaines, 2007, 274p.
- FASSIN Didier. *La raison humanitaire, une histoire morale du temps présent – 1^{ère} éd.* Paris : Gallimard Seuil, 2012, 358 p.
- FOUCAULT Michel. *Dits et Ecrits* - Paris : Gallimard, 1984, Volume IV, 895 p.
- FOUCAULT Michel. *Sécurité, Territoire, Population, Cours au Collège de France.* Paris : Gallimard Seuil, 2004, 435 p.
- GRÜNEWALD François et al., *Bénéficiaires ou partenaires : quels rôles pour les populations dans l'action humanitaire ? – 1^{ère} éd.* Paris : Karthala, 2005, 430 p.
- LAACHER Smaïn. *Après Sangatte... nouvelles immigrations, nouveaux enjeux – 1^{ère} éd.* Paris : La Dispute, 2002, 121 p.
- LE COUR GRANDMAISON O., LHUILIER G., VALLUY J. (dir.). *Le retour des camps ?, 1^{ère} éd.* Paris : Autrement, 2007, 300 p.
- BENSA Alban et FASSIN, Didier. *Les politiques de l'enquête – 1^{ère} éd.* Paris : Ed. La Découverte, 2008, 336 p.
- MICHELETTI Pierre. *Humanitaire : s'adapter ou renoncer – 1^{ère} éd.* Paris : Hachette Livre (Marabout), 2008, 245 p.
- REY A., REY-DEBOVE J. (dir.), *Dictionnaire LE ROBERT – 4^{ème} éd.* Paris : SNL Le Robert, 1979, 1992 p.
- REY Alain (dir.). *Dictionnaire historique de la langue française – 1^{ère} édition,* Le Robert, Paris, 1992, 4300 p.
- SABÉLAN Haydée. *Ceux qui passent – 1^{ère} éd.* Paris : Carnets Nord, 2012, 304 p.

❖ ARTICLES DE PÉRIODIQUES

-AGIER Michel. Le gouvernement humanitaire et la politique des réfugiés. *Terra*, 2006, n°10
URL : <http://www.reseau-terra.eu/article569.html> (Consulté le 19.09.2012)

-BERNARDO Marc. Les camps d'étrangers, dispositif colonial au service des sociétés de contrôle. *Projet* [En ligne], 2009/1 n° 308, p. 41-50
URL : <http://www.ceras-projet.com/index.php?id=3472> (Consulté le 19.09.2012)

-BERNARDO Marc. Camps d'étrangers, foyers de travailleurs, centres d'expulsion : les lieux communs de l'immigré décolonisé. *Cultures & Conflits* [En ligne], 2008, n°69, p. 55-79
URL : <http://conflits.revues.org/index10602.html> (Consulté le 04.04.2012)

-BELMANT Pierre. Souffrances d'étrangers. *Rhizome* [En ligne], 2001, n°4, p. 9
URL : <http://www.orspere.fr/IMG/pdf/Rhizome4.pdf> (Consulté le 19.09.2012)

-FISCHER Nicolas Clandestins au secret. Contrôle et circulation de l'information dans les centres de rétention administrative français. *Cultures & Conflits* [En ligne], 2005, n°57, p 91-118
URL : <http://conflits.revues.org/index1739.html> (Consulté le 04.04.2012)

-FOUCAULT Michel. Des espaces autres. *Empan* [En ligne], 2004/2 n°54, p. 12-19.
<http://www.cairn.info/revue-empan-2004-2-page-12.htm> (consulté le 01.08.2012)

-LAACHER Smaïn, propos recueillis par André Vanderlynden. Sangatte : qui sont les étrangers en transit ? *Cultures & Conflits* [En ligne], 2003, Articles inédits
URL : <http://conflits.revues.org/index1066.html> (Consulté le 19.09.2012)

-LIAGRE Romain. De la difficulté de cartographier les itinéraires migratoires clandestins. Réflexions à partir du cas des migrants de passage dans la région de Calais entre 1999 et 2002 », *Espace populations sociétés* [En ligne], 2008/3 | 2008
URL : <http://eps.revues.org/index3520.html> (Consulté le 25.09.2012)

-LORIEUX Chloë, « Espace d'Exception : Attitudes politiques et humanitaires face à la situation des migrants en transit dans le Nord Pas-de-Calais », Mémoire de Sciences Politique soutenu dans le cadre du Master OIG-ONG de l'Institut d'Etudes Politiques de Grenoble, 2011

-MONTCLOS Marc-Antoine Pérouse, De l'impartialité des humanitaires et de leur perception par les bénéficiaires : les enjeux politiques de l'aide internationale au Burundi, *Autrepart* [En ligne], 2006 n°39, p. 39-57
http://www.observatoire-humanitaire.org/etudes/textes_4.pdf

-RIMBES Bernadette. Force et fragilité des familles « En transit ». *Rhizome*, 2001, n°4, p. 10-11
URL : <http://www.orspere.fr/IMG/pdf/Rhizome4.pdf> (Consulté le 19.09.2012)

❖ PRESSE

- *Actuphoto*. MAYER Claire. « Entretien avec Jean-François Corty »[En ligne], 27.07.2012
<http://actuphoto.com/22184-entretien-avec-jean-francois-corty-directeur-des-missions-france-de-medecins-du-monde.html> (Consulté le 19.09.2012)
- *Grotius*. MILLECAMP Mathieu, « Migrants : dix ans après la fermeture de Sangatte, l'urgence humanitaire pour seule réponse »[En ligne], 20.05.2012,
<http://www.grotius.fr/migrants-dix-ans-apres-la-fermeture-de-sangatte-lurgence-humanitaire-pour-seule-reponse/> (Consulté le 19.09.2012)
- *La Croix*. MONIN Catherine. « Briser le silence sur les migrants de Calais »[En ligne], 06.07.2012
<http://www.la-croix.com/Actualite/S-informer/France/Cecile-Bossy-Briser-le-silence-sur-les-migrants-de-Calais-NG-2012-07-05-827662> (Consulté le 19.09.2012)
- *La Voix du Nord*. MARCHAND Thibault. « Six jeunes, aidés par l'AAE, installent des blocs sanitaires dans la jungle de Tétéghem », 05.04.2012
- *La Voix du Nord*. Auteur inconnu. « Un camp de fortune de migrants rasé, hier, à Tétéghem ». 13.04.2012
- *La Voix du Nord*. Auteur inconnu. « Dessous sans dentelles », 10.07.2012
- *La Voix du Nord*. Auteur inconnu. « Wimereux : la femme retrouvée morte à la Pointe aux Oies s'apprêtait probablement à traverser la Manche », 13.08.2012
<http://www.lavoixdunord.fr/region/wimereux-la-femme-retrouvee-morte-a-la-pointe-aux-oies-ia37b0n629605> (Consulté le 19.09.2012)
- *La Voix du Nord*. JOLIVET Estelle, « Cécile Bossy : A Médecins du Monde, on dit qu'un soin sans témoin ne sert à rien », 25.04.2012
- *La Voix du Nord*. Auteur inconnu « Un migrant d'une vingtaine d'années meurt, fauché par un car de touristes néerlandais, sur l'autoroute A16 » [En ligne], 14.08.2012
- *Le Figaro*. AFP « Deux blessés dans un camp de migrant », 10.07.2012
<http://www.lefigaro.fr/flash-actu/2012/07/10/97001-20120710FILWWW00302-deux-blesses-dans-un-camp-de-migrants.php> (Consulté le 19.09.2012)
- *LeMonde.fr* . BEGUIN François. « L'aide aux Migrants, une affaire de femmes »[En ligne], 01.06.2012
<http://dunkerque.blog.lemonde.fr/2012/06/01/laide-aux-migrants-une-affaire-de-femmes/>
(Consulté le 19.09.2012)
- *Le Monde*, VINCENT Elise, « A Dunkerque, climat moins tendu entre migrants et policiers », 01.08.2012
- *Le Phare Dunkerquois*, HOHWEYER Claire. « En arrivant, j'ai été choquée », 11.04.2012
- *Le Phare Dunkerquois*, S. U. « Migrants : Un passage en prison qui va lui faire les pieds », 11.04.2012

- *Le Phare Dunkerquois*, C.H. « Trois migrants hospitalisés après une bagarre », 11 juillet 2012
- *Libération*. « Pas-de-Calais : un corps retrouvé sur une plage, sans doute une migrante clandestine », 13.08.2012
- *Metro*, RICHOFFER Nicolas. « Calais : la traque des migrants »[En ligne], 03.07.2012
<http://www.metrofrance.com/info/a-calais-les-autres-concurrents-pour-londres-2012/mlgc!Isf3Nhn71RKK6/> (Consulté le 19.09.2012)
- *Rue 89*. GREUSARD R., CERDAN A.« Que reste-t-il de la jungle de Calais ? Des épines et les migrants ». 18.04.2012
<http://www.rue89.com/2012/04/18/que-reste-t-il-de-la-jungle-de-calais-des-epines-et-les-migrants-231236> (consulté le 19.09.2012)
- *Rue 89*. VERNEY-CAILLAT Sophie. « JO : un webdocu de Médecins du Monde sur les migrants de Calais », 05.07.2012
<http://www.rue89.com/2012/07/05/jeux-olympiques-le-revers-de-la-medaille-233633> (Consulté le 19.09.2012)
- *Youphil*, BRIGAUD Thierry « Le rêve Londonien des Migrants de Dunkerque », 7 juillet 2012

❖ PUBLICATIONS D'ORGANISMES PUBLICS OU NON-GOUVERNEMENTAUX

- CFDA. « La loi des « Jungles » : La situation des exilés sur le littoral de la Manche et de la Mer du Nord. *Rapport de mission d'observation mai-juillet 2008*, 2008
http://cfda.rezo.net/download/La%20loi%20de%20la%20jungle_12-09-2008.pdf (Consulté le 19.09.2012)
- France Terre d'Asile « Rapport d'Activité 2011 » [En ligne], 2012
<http://www.france-terre-asile.org/images/stories/ra-ftda-2011-web.pdf> (Consulté le 19.08.2012)
- IRDES, *Enquête permanente sur la prescription médicale d'IMS-Health*, Enquête Précalog 1999-2000
- Médecins du Monde, « Rapport d'Activité 2011 de la Mission Migrants Littoral », 2012
- UNHCR, mission « Protecting children on the move » :
<http://www.unhcr.it/cms/attach/editor/PDF/Protecting%20children%20on%20the%20move%202012.pdf>
- URD, *Manuel de la participation à l'usage des acteurs humanitaires*, 2005
<http://www.urd.org/article/le-manuel-de-la-participation> (Consulté le 17.09.2012)

❖ SITES INTERNETS DES ASSOCIATIONS D'AIDE AUX MIGRANTS

-ADRA : www.adra.fr (Consulté le 19.09.2012)

-AMiS Tétéghem : <http://www.net1901.org/association/AIDE-MIGRANTS-SOLIDARITE-TETEGHEM-AMIS-TETEGHEM,1007196.html> (Consulté le 19.09.2012)

-Clowns Sans Frontières :

- Site internet général : <http://www.clowns-sans-frontieres-france.org/>
- Mission avec les migrants : <http://www.clowns-sans-frontieres-france.org/2012/06/migrants-nord-pas-de-calais-2/>
- Photos de leur intervention en juin 2012 : http://www.clowns-france.org/galeries_photos/#/content/Migrants%20Nord%20Pas%20de%20Calais/Photos%20Clowns%20sans%20Frontieres/

-GISTI : <http://www.gisti.org/index.php>

-Ligue des Droits de l'Homme Nord Pas-de-Calais : <http://ldh.npdc.free.fr/ldh.htm>

-Médecins du Monde :

- Mission Migrants Littoral : <http://www.medecinsdumonde.org/En-France/Calais> (Consulté le 19.09.2012)
- Webdoc <http://webdoc.medecinsdumonde.org/#/home/> (Consulté le 19.09.2012)
- Exposition Exil-Exit <http://exil-exit.org/> (Consulté le 19.09.2012)

-MRAP du Littoral Dunkerquois : <http://mrapdk.over-blog.com/>

-Plateforme de Services aux Migrants : <http://www.psmigrants.org/site/contact/la-psm/> (Consulté le 27.09.2012)

-Salam : <http://www.associationsalam.org/Principales-activites> (Consulté le 19.09.2012)

-Secours Catholique : www.secours-catholique.org (Consulté le 19.09.2012)

-Terre d'Errance Flandre Littoral :

<http://www.developpementdurable.com/annuaire/boutique/50983/terre-derrance-flandre-littoral.html> (Consulté le 19.09.2012)

-Terre d'Errance Norrent-Fontes : <http://terreerrance.wordpress.com/category/presentation-de-lasso/> (Consulté le 19.09.2012)

❖ TEXTES JURIDIQUES

-Déclaration Universelle des Droits de l'Homme, ONU

<http://www.un.org/fr/documents/udhr/>

-Obligation de Quitter le Territoire Français, Article L511 modifié par la LOI n°2011-672 du 16 juin 2011 - art. 37

<http://www.legifrance.gouv.fr/affichCode.do?idArticle=LEGIARTI000024197352&idSectionTA=LEGISCTA000024197348&cidTexte=LEGITEXT000006070158&dateTexte=20120920>

-Permanence d'Accès aux Soins de Santé: prévue par la loi de lutte contre les exclusions du 29 juillet 1998

<http://www.legifrance.gouv.fr/affichCodeArticle.do?cidTexte=LEGITEXT000006072665&idArticle=LEGIARTI000021939874&dateTexte=20120605>

LISTE DES SIGLES

CCRM : Commission Consultative Relative aux Migrants

CHD : Centre Hospitalier de Dunkerque

CSF : Clowns Sans Frontières

FTDA : France Terre d'Asile

LHSS : Lits Halte Soins Santé

MDM : Médecins du Monde

MIE : Mineurs Isolés Etrangers

PASS : Permanence d'Accès aux Soins de Santé

PHI : Pharmacie Humanitaire Internationale

PSM : Plateforme de Services aux Migrants

OFII : Office Français de l'Immigration et de l'Intégration

OQTF : Obligation de Quitter le Territoire Français

RM : Responsable de Mission

SIAO : Service Intégré d'Accueil et d'Orientation

TABLE DES ANNEXES

ANNEXE 1 - DESCRIPTION DE MON STAGE AU SEIN DE LA MISSION MIGRANTS LITTORAL DE MDM	141
ANNEXE 2 - GRILLE D'ENTRETIEN	143
ANNEXE 3 - STANDARDS INTERNATIONAUX DE REPONSE HUMANITAIRE	145
ANNEXE 4 - RECITS DE SITUATIONS VECUES DURANT LE STAGE	147
1. Situations de confrontation au problème des passeurs	147
2. Rapport de Mdm : incident du 10 juillet 2012 à Tétéghem	147
3. Rapport de Mdm : destruction du camp de fortune de Tétéghem le 13 avril 2012	149
ANNEXE 5 - VOCABULAIRE UTILISE PAR LA PRESSE ET LES ASSOCIATIONS POUR PARLER DES ESPACES DE TRANSIT DU DUNKERQUOIS	151
ANNEXE 6 - FEUILLES DISTRIBUEES AUX MIGRANTS SUR LES CAMPS	153
ANNEXE 7 - FICHES REPERE SUR LA PASS POUR LES BENEVOLES MDM	154
ANNEXE 8 - 14 ARTICLES DE JOURNAUX SONT PARUS DU 1 ^{ER} MARS 2012 AU 31 AOUT 2012 CONCERNANT DES ASSOCIATIONS DU DUNKERQUOIS	156
ANNEXE 9 - FICHE DE RECUEIL DE DONNEES MEDICALES DE LA CLINIQUE MOBILE DE MDM	157
ANNEXE 10 - COMPOSITION DE L'EQUIPE BENEVOLE DE MDM	158
ANNEXE 11 - ENTRETIENS ET TEMOIGNAGES	159
1. Témoignages courts divers écrits avant le développement de la grille d'entretiens	159
2. Trajet de vie des Afghans expliqués par 2 Afghans lors du Jungle Tour le 6 juillet 2012	161
3. Composition générale des entretiens	162
4. Témoignage de Mohamed, Iranien, 30 ans, Célibataire sans enfants, avait sa propre compagnie d'Import/Export	163
5. Témoignage de Ahmed, Kurde Iranien de 30 ans sans enfant, commerçant	166
6. Témoignage de Nasser, Kurde Irakien de 28 ans, Célibataire sans enfant, Etudiant	168
7. Témoignage de Farzad, Kurde Iranien de 32 ans, Célibataire, travail en intérim	170
8. Témoignage de Sahid, Syrien, 40 ans	173
ANNEXE 12 - STATISTIQUES DEMOGRAPHIQUES ET MEDICALES	177
	140

Résumé

« Jungles », « Squats », « Campements informels », « Espaces d'exception » : nombreux sont les noms utilisés pour décrire ces lieux où transitent chaque mois des centaines d'exilés en provenance d'Afghanistan, d'Iran, d'Irak, de Syrie, du Vietnam ou d'ailleurs, en destination d'Angleterre. Dans le Dunkerquois, les associations s'organisent afin d'apporter une aide au plus proche des besoins vitaux : nourriture, vêtements, produits d'hygiène, soins, mise en place d'infrastructures, autant d'actions allégeant les difficultés quotidiennes auxquelles font face les bénéficiaires.

Croiser les regards des exilés avec ceux des humanitaires permet de mettre en évidence les convergences et décalages entre leurs points de vue.

A travers cette comparaison, ce mémoire tente d'introduire une réflexion sur la place des exilés dans l'action humanitaire qui les concerne.

Summary

"Jungles", "Squats", "Informal Camps", "Spaces of exception": a variety of names are used to refer to these places where hundreds of migrants from Afghanistan, Iran, Iraq, Syria, Vietnam and elsewhere pass every month with the destination of England. In Dunkirk, associations are organized to provide assistance for their basic needs – food, clothing, hygiene products, health care, development of infrastructure – in order to reduce the daily difficulties that the migrants face.

However, contrasting the perspectives of the migrants and the humanitarian associations can highlight the similarities and discrepancies between their views.

The goal of this dissertation is to provide a reflection on the role of migrants in humanitarian action.